

FAN

PAGE 19 :

Conseil national : débat sur le droit de vote féminin...**FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL**PARAIT TOUS LES JOURS. EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 5 65 01

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

FAN**Conformément aux promesses de Nixon
Les soldats américains quittent le Cambodge...****SAIGON (AP).** — Les 9700 soldats américains qui se trouvent encore au Cambodge ont commencé à se retirer lundi, à une remise de la date limite — 30 juin — fixée par le président Nixon pour le retrait de toutes les troupes américaines de ce pays.

Une partie de deux bataillons de la première division de cavalerie aérienne a commencé à prendre le chemin du Viet-nam du Sud où d'autres éléments les suivront aujourd'hui.

Cependant, quelques liaisons routières entre Pnom-Penh et certaines provinces khmères ont pu reprendre, rompant pour la première fois depuis le 15 juin l'isolement dans lequel se trouvait la capitale cambodgienne, a annoncé le porte-parole du haut commandement khmer, qui a d'autre part déclaré, pour la première fois depuis plusieurs jours, qu'un « calme relatif règne sur l'ensemble du pays ».

UN PEU D'AIR

La route de Pnom-Penh-Kompongson n'est cependant ouverte officiellement que jusqu'à Kompong-Speu, à 40 km à l'ouest de Pnom-Penh et l'insécurité est encore trop grande pour que des convois de ravitaillement en carburant puissent reprendre le chemin de la capitale vers le nord-ouest.

La route nationale 5 reliant la capitale à Battambang, la seconde ville du pays, peut être utilisée jusqu'à la capitale provinciale de Pursat, à 160 km au nord-ouest de Pnom-Penh, où un pont a été détruit. Il est cependant possible de poursuivre vers Battambang par le chemin de fer.

La Nationale 6 reliant la capitale au célèbre centre touristique des temples d'Angkor est toujours fermée à la circulation.

A l'ouest de Pnom-Penh, les forces du Vietcong et nord-vietnamiennes qui ont participé la semaine dernière aux combats de Kompong-Speu contre les forces khmères et sud-vietnamiennes se regroupent et se réorganisent à une cinquantaine de kilomètres de la capitale, a précisé le porte-parole, qui a laissé entendre qu'elles pourraient lancer une nouvelle attaque dans ce secteur.

AU LAOS

Au Laos, les forces gouvernementales laotiennes contrôlent encore le terrain d'aviation de Nong-Boua, situé à 15 km à l'est de la ville de Saravane, indiquent-on de source diplomatique à Vientiane.

Un pont aérien fonctionne depuis plusieurs jours entre Nong-Boua et une autre localité du Laos du Sud, où sont évacués les civils de la région de Saravane désireux de demeurer dans la zone gouvernementale et qui affluent vers Nong-Boua.



Cela se passe au Viet-nam. Cette femme cherche à sauver ce qui peut l'être dans ce qui a été sa maison, après une attaque du Vietcong dans le village de Sa-rem, au sud-est de Danang. (Téléphoto AP)

**APRÈS LE TRIOMPHE AU «MUNDIAL»
JOIE DÉLIRANTE AU BRÉSIL**

La victoire du Brésil dans la 9me coupe du monde de football a été fêtée dans une joie sans pareille, aussi bien à Rio-de-Janeiro que dans les autres régions du pays des Pelé, Tostao, Gerson, Jairzinho et consorts. Le Brésil a véritablement passé une nuit folle. Pour bon nombre d'« aficionados », les festivités se sont même prolongées jusqu'à hier soir, puisque l'Etat avait déclaré ce lundi jour férié, ainsi qu'on pourra le lire en page 13. (Téléphoto AP)

**Les raisons du succès de Servan-Schreiber à Nancy
Et d'abord, il y eut l'autoroute...**

La surprise provoquée par le succès, dimanche à Nancy, de l'outsider J.J.S.S. à la fois sur son concurrent gaulliste le député sortant et sur l'ensemble de ses adversaires de gauche, du socialiste au communiste, en passant par le PSU, incite les augures professionnels de la politique française à en rechercher les raisons et surtout la leçon à l'échelle nationale. Il faut cependant rappeler la genèse de l'affaire. Il y a d'abord eu le fait que le gouvernement français, en ce qui concerne le tracé de l'autoroute Paris-Allemagne, décida d'avantager Metz au profit de Nancy, ce qui provoqua d'abord une crise municipale et l'élection d'une municipalité centriste. Puis eurent lieu à Nancy des manifestations et des grèves, le tout entraînant, à la fin du compte, la démission

de M. Souchal, député UDR de Nancy, solidaire des Nancétiens mécontents.

On se souvient aussi que, pour tenter d'éviter l'échec politique, le gouvernement avait accordé ce qu'il avait toujours refusé à Nancy, c'est-à-dire une route à quatre voies au lieu de deux. Cela n'a pas suffi.

DES MOTIFS

Si « la Nation », organe officiel gouvernemental, se contente de stigmatiser la

Notre téléphone de Paris

victoire du « roi des camelots » comme s'il ne s'était agi que d'un succès de propagande à l'américaine, les observateurs

politiques s'entendent généralement pour faire les observations suivantes :

● Le succès de J.J.S.S., qui a bien failli passer avec la majorité absolue dès le premier tour et sera certainement élu dimanche prochain député d'une région, la Lorraine-sud, où il n'était pas connu et qu'il ne connaissait pas trois semaines avant sa décision d'être candidat, est une surprise totale, parce qu'illogique.

● Ce succès ne peut s'expliquer par le matraquage de l'effort de propagande de J.J.S.S. : celui plus tardif de son adversaire gaulliste appuyé par la majorité et le gouvernement et devenu quasi « officiel » n'a pas été moindre.

Jean DANÈS

(Lire la suite en dernière page)

**LES IDÉES ET LES FAITS
La France et la latinité**

La semaine dernière, M. Ceausescu, chef de l'Etat roumain, se trouvait à Paris. Il a eu des conversations approfondies tant avec le président de la République, M. Pompidou, qu'avec les ministres du gouvernement français. Cette visite était la réplique de celle que fit le général de Gaulle en mai 1968 à Bucarest, moment à vrai dire mal choisi puisque éclataient alors à Paris les mouvements étudiants et ouvriers que l'on sait.

Il n'empêche que l'idée d'un rapprochement franco-roumain est en soi absolument féconde. Par delà l'idéologie, deux nations latines reprennent des contacts indispensables. La France est convaincue aujourd'hui du rôle qu'elle doit jouer en Méditerranée, le « mare nostrum » des Romains qui devrait, en principe, être absent des préoccupations anglo-saxonnes et soviétiques.

La Roumanie, de son côté, quand bien même elle n'est pas riveraine de la mer illustre, sent qu'elle est isolée par son appartenance latine précisément des nations slaves qui l'entourent et qui cherchent à peser sur elle. En outre, face à l'Union soviétique, elle tend à pratiquer une certaine politique d'indépendance, sur le plan extérieur, dans la mesure où elle entend échapper à l'entreprise (commerciale) du Comecon et où elle refuse la doctrine de souveraineté limitée, chère à l'URSS, qui lui vaudrait de s'associer militairement aux manœuvres du bloc de l'Est.

Certes, sur le plan intérieur, et nombreux sont les Roumains qui en souffrent, elle reste fidèle à l'orthodoxie communiste, contrairement à ce qui s'est passé à Prague ces deux dernières années. Mais ce n'est pas une raison pour que la France, dans le domaine culturel et économique, ignore son ouverture à l'Ouest. Il apparaît que, abstraction faite de la politique des blocs, il lui est indispensable d'avoir des points d'appui à l'Est.

C'est ici qu'il faut regarder au-dessus de toute attitude doctrinaire. Placée comme elle l'est, aux avant-postes de l'ancien ordre romain, la France (et c'est le principe gaulliste) se doit de revendiquer la direction du grand œuvre méditerranéen, quand bien même elle s'est déclarée battue en Algérie et qu'elle a été éliminée du Proche-Orient.

Malgré ses erreurs, elle a encore des atouts. On a vu avec plaisir que, ces dernières semaines, elle s'était rapprochée de l'Italie. Le ministre espagnol des affaires étrangères est venu lui aussi à Paris. Et, en rendant visite au général Franco, le général de Gaulle a rendu un ultime service à la France. Enfin, le séjour de M. Maurice Schumann à Lisbonne, auprès du gouvernement Gaetano, parachève cette œuvre de fraternité.

Nous sommes persuadés que si l'action des Etats riverains sur le nord-est de la Méditerranée se renforce, quelle que soit l'idéologie dont se réclame chacun d'eux, cette action pourra avoir des résultats bénéfiques.

René BRAICHET

L'actualité régionale : pages 2, 3, 6, 7, 8 et 9

Les sports : pages 13 et 14

Le carnet du jour — Les programmes radio-TV — Les bourses : page 17

L'actualité nationale : page 19

Le député au Grand conseil bernois Arthur Villard acquitté (Page Bienne - Jura)

Cinq évadés de la Montagne de Diesse devant leurs juges à Vevey (Page 19)

**MATCH (INDUSTRIEL) FRANCE-SUISSE**

Tandis que se poursuit lentement, prudemment, la marche d'approche de la Suisse en direction du Marché commun européen, des liens solides et durables se tissent dans les usines et entre conseils d'administration des très grandes sociétés, par-dessus les frontières. Les hommes d'Etat et les gouvernements ne vont-ils pas être pris de vitesse par cette réalité, technique et industrielle, plus forte que les longues et patientes dissertations politiques ou philosophiques ?

Il est permis de se le demander, en regardant ce que L'EXPRESS de Paris, dans son numéro d'hier, appelle le « match franco-suisse électronucléaire ». L'on y apprend que la Compagnie électromécanique, filiale française du groupe suisse Brown Boveri, propose à ses partenaires d'outre-Jura une « solution européenne » du problème d'équipement électronucléaire des deux pays. Ce faisant, cette compagnie s'oppose à la « solution française », appuyée par le gouvernement de Paris, mais contre laquelle se dresse la grande industrie française, parce qu'elle aboutirait à un monopole dans un secteur-clé particulièrement important.

Les cadres du groupe français Jeumont-Schneider, qui collabore avec le groupe franco-suisse, précise l'hebdomadaire parisien, « ont envoyé à la présidence de la République une lettre collective, où ils proclament leur préférence pour la solution préconisée par la Compagnie électromécanique. Député de Saint-Etienne, M. Lucien Neuwirth s'est fait l'écho de leurs préoccupations, en demandant dans une « question d'actualité » si l'on avait mesuré les conséquences de la création d'un monopole de fait de l'industrie électromécanique sous le pavillon de la Compagnie générale d'électricité (française). M. Antoine Pinay est sorti de sa réserve pour intervenir dans le même sens. Le général Buchalet, l'un des dirigeants de Schneider, n'hésite pas dans son estimation : « La solution française créerait un problème d'emploi pour plus de 2500 ouvriers ».

M. Philippe Boulin, directeur général du Creusot et de Jeumont-Schneider, visitant récemment le chantier de la centrale nucléaire que son groupe et Brown-Boveri construisent à Beznau (Argovie), disait : « Voilà ce que nous savons faire. Nos partenaires naturels travaillent ici avec nous. Ils viennent en plus de constituer avec nous et Pétchiney un groupement d'étude pour une nouvelle filière nucléaire qui serait vraiment européenne. Tout cela est cohérent ».

Et L'EXPRESS de conclure : « Cohérent, sans doute, mais franco-suisse, donc multinational ».

R. A.

VILLE DE NEUCHÂTEL

VIGNOBLE

CORCELLES-CORMONDRECHE

Quarante ans de service

(c) Le directeur de l'arrondissement postal est venu spécialement à Corcelles pour féliciter M. Donat Perrin, administrateur du bureau que chacun connaît, le fidèle « postier » venait d'accomplir sa quarantième année d'excellents services. Avant le printemps de 1954, où est arrivé M. Perrin, la population avait pu apprécier les longs services de MM. Ernest Chedel, Ch.-Em. Thiébaud et Hériter, tous décédés, puis de M. H. Schorpp, retraité entre-temps. Relevons qu'un facteur recevra certainement les mêmes remerciements et félicitations pour ses quarante ans de service également, au début d'août prochain. Il s'agit de M. Simon Pfund, à Corcelles, qui arpente les rues depuis trois décennies.

CRESSIER

Une intéressante visite

(c) Vendredi, en fin d'après-midi, M. Jean Grisoni, administrateur de Matériaux de Construction S.A. et président du Syndicat d'aménagement et d'améliorations foncières des Deux-Thielles, avait invité ses collègues des principaux syndicats d'améliorations foncières en cours du canton à une visite de son entreprise.

Cette rencontre permit une mise en commun des problèmes toujours plus importants qui se posent aux responsables des syndicats.

Après la visite de l'entreprise qui avait été, rappelons-le, complètement détruite par un incendie en 1962, les participants se retrouvèrent à l'Hôtel de la Croix-Blanche, en présence du conseiller d'Etat Jacques Béguin, chef du département de l'agriculture, de M. André Jeanneret, ingénieur rural cantonal et de ses principaux collaborateurs, de M. Willy Ribaux, président des commissions d'experts et de l'inspecteur cantonal du registre foncier.

M. Jacques Béguin se déclara convaincu du dynamisme de l'entreprise et de la nécessité de telles rencontres qui permettent de créer des liens de connaissances et d'amitié.

M. Jean-Claude Landry, président du SAF du Val-de-Travers ouest, adressa quelques paroles de remerciements ainsi que M. André Jeanneret.

SPORTS dernière

BOXE :

URTAÏN conserve son titre

BARCELONE (AP). — L'Espagnol José-Manuel Ibar « Urtain » a conservé lundi son titre de champion d'Europe des poids lourds en battant aux points l'Allemand Jürgen Blin.

Les deux boxeurs ont terminé les 15 rounds le visage en sang et épuisés.

A L'ÉTRANGER

Le Sénat et le Viet-nam

WASHINGTON (AP). — Le Sénat a approuvé un amendement soutenu par l'administration, qui a été déposé par le sénateur Robert Byrd et qui prévoit que le président conserve tous ses pouvoirs constitutionnels en tant que commandant en chef des armées pour protéger les soldats américains au Viet-nam.

Le texte corrige l'amendement des sénateurs Church et Cooper visant à limiter l'engagement américain au Cambodge.

Nixon et le droit de vote

WASHINGTON (AP). — Le président Nixon a signé lundi un projet de loi accordant le droit de vote à partir de 18 ans mais a demandé au ministre de la justice, M. John Mitchell, de vérifier auprès de la Cour si cette mesure est constitutionnelle.

Il a demandé d'autre part au Congrès d'engager simultanément un processus pour qu'il soumette aux Etats un amendement rendant constitutionnel le vote à l'âge de 18 ans.

Avions de combat : pression américaine

TEL-AVIV (AP). — Selon le journal israélien « Maariv », des pressions américaines s'exerceraient sur le gouvernement israélien à propos de la vente de nouveaux avions de combat. L'administration Nixon tiendrait en réserve une déclaration annonçant sa décision sur la livraison de ces appareils dans l'attente d'une prise de position préalable du gouvernement israélien en faveur de la résolution du Conseil de sécurité du 22 novembre 1967.

« Israël rejettera toute proposition qui lierait l'équilibre des armements — qui a été renversé au détriment d'Israël — à de nouvelles initiatives politiques pour régler le conflit dans la région », écrit « Maariv ».

« Israël est à la recherche de la paix et souhaite négocier pour s'en rapprocher. Lier les deux affaires (les avions de guerre et les concessions territoriales) est faire se rapprocher la guerre et faire s'éloigner la paix ».

Dictature en Equateur

QUITO (AP). — Le président Ibarra s'est arrogé des pouvoirs dictatoriaux avec l'approbation du haut-commandement militaire équatorien pour annuler une décision de la Cour suprême déclarant anticonstitutionnels les récents décrets présidentiels relatifs aux impôts.

L'armée a procédé à de nombreuses arrestations de dirigeants de mouvements de gauche et des parachutistes ont occupé les campus des universités.

Des combats sont signalés à l'Université de Quito et des fusillades ont pu être entendues durant la nuit.

Parmi les personnes arrêtées figure le recteur de cette université, M. Aguirre.

Le traité d'amitié Tokio-Washington

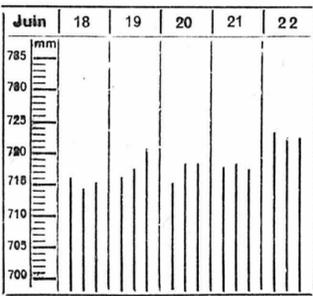
TOKIO (AFP). — Le gouvernement japonais a décidé de proroger le traité de sécurité et de coopération mutuelle avec les Etats-Unis et cela dans l'intérêt du maintien de la sécurité au Japon, indique un communiqué officiel publié à Tokio à la veille de la date d'expiration du pacte.

Razzia sur la dynamite

MONTREAL (AP). — Six personnes ont été arrêtées et plus de 300 kilos de dynamite ont été récupérés au cours de deux descentes de police dans la province du Québec.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 22 juin 1970. — Température : moyenne : 21,5 ; min : 15,0 ; max : 27,1. Baromètre : moyenne : 723,7. Eau tombée : — Vent dominant : direction : nord, nord-est. Force : calme à faible de 16 heures à 17 h 15, nord, nord-ouest, faible à modéré. Etat du ciel : clair le matin, dès 15 heures nuageux à très nuageux, soir, couvert.



Prévisions du temps. — Le temps demeurera chaud et lourd sur l'ensemble de la Suisse. Des orages, qui pourraient être localement violents, éclateront surtout l'après-midi et le soir. Températures prévues : 13 à 18 degrés au petit matin ; 25 à 30 degrés l'après-midi. Vents faibles du secteur sud-ouest, rafales probables sous les orages.

Evolution probable pour mercredi et jeudi. — Persistance du temps lourd et orageux, légère baisse de la température.

AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE

Une nouvelle exposition va ouvrir ses portes

Depuis des semaines, on scie, cloue, monte et peint, au Musée d'ethnographie ; on agrafe des fonds de tissus colorés, élabore des textes, dactylographie des centaines d'étiquettes, règle des éclairages, pour réaliser la mise en scène d'une nouvelle exposition. Ces jours, c'est un peu le coup de feu car tout doit être prêt à la fin de la semaine. Dimanche, en effet, une exposition d'art océanien va ouvrir ses portes pour six mois.

On sait que l'Océanie épargne ses milliers d'iles sur le tiers de la surface du continent ; les distances s'y inscrivent sans commune mesure avec les normes auxquelles nous sommes habitués : ainsi, 10,800 kilomètres, soit plus du quart du tour de la Terre, séparent la Nouvelle-Zélande des côtes californiennes ; une île comme la Nouvelle-Calédonie, représentée par un mince petit trait sur la carte, s'étend en réalité sur 400 km. C'est dire combien sont diverses et différentes les civilisations du Pacifique ; combien se révèlent large et coloré le choix offert au public par le Musée d'ethnographie.

Comment l'idée de cette exposition a-t-elle

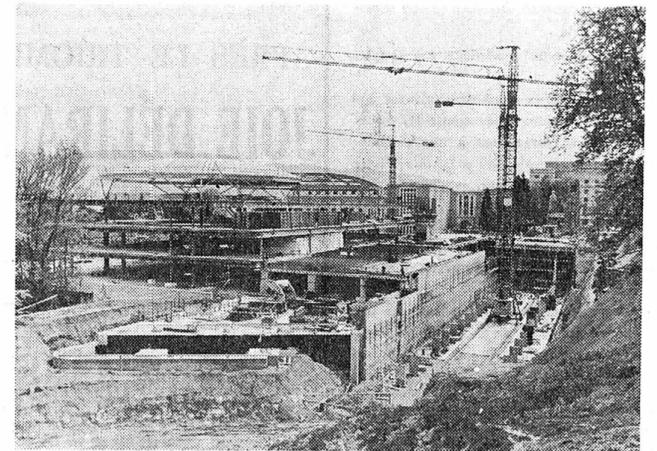
germé dans l'esprit du directeur du Musée d'ethnographie, M. Jean Gabus ? En 1968, les Bonneyoy-d'Arcy Galleries, à New-York, présentèrent une exposition d'un intérêt exceptionnel et qui eut un retentissement considérable. Elle révélait en première mondiale un ensemble de sculptures sur bois, durcies et blanchies par le temps, provenant des grottes du Korewori, en Nouvelle-Guinée. Découvertes il y a une dizaine d'années, ces figures extraordinaires représentent l'une des phases les plus anciennes de l'art papou. Pour l'ethnologue, elles expliquent les sources d'un art très particulier en Océanie.

Enthousiasmé par cette collection exceptionnelle, M. J. Gabus y vit tout de suite le noyau d'une nouvelle exposition. C'est pourquoi les sculptures des grottes du Korewori vont être présentées pour la première fois en Europe, à Neuchâtel. Elles formeront en quelque sorte le clou d'un vaste panorama, embrassant de multiples manifestations de l'art océanien. Le scénario a pu être mené à bien grâce aux prêts des musées d'ethnographie de Bâle et de Genève, du Musée d'histoire de Berne et des Musées royaux d'art et d'histoire de Bruxelles. Des collectionneurs privés ont également été sollicités, si bien que c'est à travers près d'un millier de pièces que vont être évoqués les principaux centres de style du Pacifique. Dans des salles annexes, quelques ensembles regrouperont des objets destinés à illustrer certaines techniques de travail, un exemple d'organisation sociale et les principes du langage des bambous gravés de Nouvelle-Calédonie. Une série de photos et de documents graphiques donneront aux visiteurs une idée de l'Océanie d'hier et d'aujourd'hui.

T. Y.

Informations suisses

LA NOUVELLE AILE DU PALAIS DES NATIONS



L'infrastructure d'un nouveau bâtiment composé d'une salle des assemblées de 900 places, de 3 salles de conférences de 600 places chacune, de 6 salles de réunion de 150 places, est presque terminée (photo). A droite de la photo (excavation) va débuter la construction du bâtiment administratif d'une superficie de 4600 m². L'ensemble des travaux est devisé à 22 millions de dollars et serait terminé vers 1974. Dans le fond, on voit le palais actuel. (Photo ASL)

VAUD



Terrain communal en chantier à Yverdon

Non loin de l'ancienne usine à gaz d'Yverdon, a commencé la démolition du chantier communal pour lequel un crédit de 1,100,000 fr. a été voté par le Conseil communal le 5 mars 1970, première étape des travaux.

(Avipress - Leuba)

PLATEAU DE DIESSE

DIESSE

Création d'un mouvement de jeunesse du Plateau

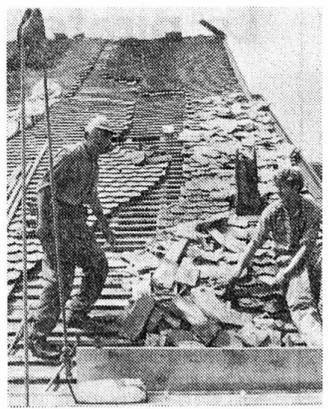
(c) Une trentaine de jeunes gens des villages de Diesse, Lamboing, Nods et Prêles se sont retrouvés vendredi soir à la cure paroissiale de Diesse. Tous âgés de 16 à 23 ans, ils ont décidé, sous l'impulsion du jeune pasteur de Diesse, M. Philippe Maire, de se grouper en un mouvement de jeunesse qui portera la dénomination « Jeunesse du Plateau ».

En introduisant la séance constitutive, le pasteur Maire, animateur principal, définit dans quel esprit et selon quels principes était envisagée l'existence du mouvement naissant. Rien de hiérarchique, rien d'officiel ne conditionne le nouveau groupe de jeunes. Tout au contraire, on entend promouvoir la spontanéité, l'initiative, l'enthousiasme en laissant les adhérents libres de décider ce qu'ils jugent utile pour leur promotion sociale, pour leur épanouissement vers l'âge adulte.

Payerne répare ses toits

(c) Depuis quelques années, lorsqu'il pleut abondamment, dans la cité de la reine Berthe, les piétons empruntant certaines rues ou places de la ville, sont souvent surpris par les filets d'eau leur tombant sur la tête des nombreuses gouttières bouchées ou mal entretenues se trouvant sur leur chemin. Ils en sont même parfois partiellement inondés, ce qui manque certainement d'agrément.

Fort heureusement, on peut constater que depuis une année ou deux bien des propriétaires ont fait procéder à une révision complète ou partielle de la couverture de leurs bâtiments, faisant réparer aussi bien la toiture que les cheminées. C'est la raison pour laquelle on voit fréquemment, durant la belle saison, charpentiers, couvreurs et ferblantiers s'affairer sur les toits de la ville, afin de rendre cette dernière encore plus accueillante. Mais, pour travailler à dix ou quinze mètres du sol, il faut avoir bon pied et bon œil et ne pas être sujet au vertige, ni avoir peur de lardeur des rayons du soleil... (Avipress Pache).



REMERCIEMENTS

Profondément touché par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées pendant ces jours de grand deuil, la famille de

Madame Elvina FAZAN-HUGUELET exprime sa sincère reconnaissance aux personnes qui l'ont entourée. Leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

Neuchâtel, juin 1970.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

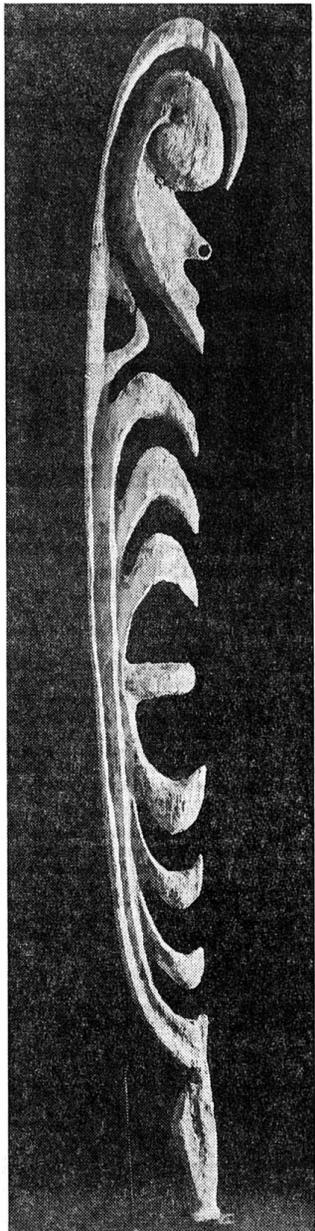


Figure anthropomorphe en bois sculpté provenant de la région du Moyen-Sepik (Nouvelle-Guinée). (Collection Bonneyoy-d'Arcy Galleries, New-York)

Avis mortuaires

Le cœur d'une maman et d'un grand-maman est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois.

Monsieur Edmond Rossier, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur André Baur-Rossier et leurs enfants Cynthia, Anne-Carole, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Marcel Robert-Rickenbach, à Cortaillod, et leurs enfants, à Areuse ;
Monsieur et Madame Jean Mügeli-Robert, à Marin, et leurs enfants, à Marin, Neuchâtel, Zurich et Lausanne ;
Madame Erica Lutz-Robert et ses enfants, à Neuchâtel ;
Madame Blanche Fischer-Robert, à Neuchâtel ;
Monsieur Marcel Robert, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Armand Rossier-Gigi et leurs fils, à Genève ;
Monsieur et Madame Paul Rossier-Nietlisbach et leurs enfants, à Neuchâtel ;
ainsi que les familles Guillet, Grandjean, Schmoker, parentes, alliées et amies,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Nelly ROSSIER
née ROBERT

leur chère et regrettée épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie que Dieu a reprise à Lui, dans sa 62ème année, après une longue maladie vaillamment supportée.

Neuchâtel, le 22 juin 1970.
(Fontaine-André 8).

L'enterrement aura lieu mercredi 24 juin, à 11 heures, au cimetière de Beaugregard.

La messe de requiem sera dite en l'Eglise catholique de Notre-Dame, à 10 heures.

Domicile mortuaire : Pavillon du cimetière de Beaugregard.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les parents, amis et connaissances de **Mademoiselle**

Ida ROGNON

sont informés de son décès, survenu dans sa 95ème année.

Corcelles, hospice de la Côte, 21 juin 1970.

Que Dieu vous garde et vous bénisse.

L'ensevelissement aura lieu à Corcelles, mardi 23 juin, à 14 heures.

Culte pour la famille à 13 h 30, à l'hospice de la Côte.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 17 juin. Adamo, Delphine, fille d'Antonio-Rosario, employé de garage, à Hauterive, et d'Eliane, née Faucher, 18. Fernandez, Carlo, fils d'Eduardo, ouvrier de fabrique à Neuchâtel, et de Maria, née Servolo ; Siegfried, Valérie, fille de Jean-Pierre-André, électricien à Hauterive, et d'Antoinette-Cabrielle, née Kyburz, 19. Schneider, Marcel, fils de Karl-Erich, chef de groupe à Bourdy, et de Verena, née Wyler ; Thévoz, Laurent-Conrad, fils de René-Julien, parqueteur à Neuchâtel, et d'Anne-Marie, née Plancherel ; Chenaux, Sylvain-Claude, fils de Claude-Gilbert, fonctionnaire postal à Bôle, et de Nadia, née Brandt ; Zwiacker, Jean-Michel, fils de Claude-André, instituteur à Saint-Blaise, et de Marie-Françoise, née Nicolet, 20. Hirt, Eric-Alfred, fils d'Alfred, employé PTT à Saint-Blaise, et de Jacqueline-Milica, née Gerber ; Poulligon, Nathalie, fille de Jean-Pierre-Samuel, mécanicien à Peseux, et d'Annie-Marcelle-Eugénie, née Fleury, 21. Held, Markus, fils de Peter, électricien à Marin, et de Margrit, née Habegger.

Publications de mariage. — 22 juin. Bernard, Pierre-Yves, étudiant à Lausanne, et Causse, Aline-Lucette, à Neuchâtel.

Mariages célébrés. — 19 juin. Mueller, Franz-Werner, télégraphiste à Kehrnsatz, et Wende, Kaethe-Brigitte-Selma, à Neuchâtel ; Loup, Eric-Charles-René, avocat stagiaire à Neuchâtel, et Joly, Danièle-Lydia, à la Chaux-de-Fonds.

Décès. — 19 juin. Winkler, Henri-Alfred, né en 1897, conducteur CFF retraité, époux de Rosa-Bertha, née Zurbuchen, 20. Rochat, Jules-Ernest, né en 1878, ancien armurier à Neuchâtel, époux d'Amalie, née Ammann.

Sécurité totale par la

NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale
André BARMETTLER
NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFS

Fr. 2.20 par millimètre de hauteur

HARICOTS

« Bobby » d'Italie

le kilo **1.45**

aux Gourmets

Mme CHAMY

esthéticienne chez

Jeanne GATINEAU

de PARIS nous rend visite

du mardi 23 au vendredi 26

Elle sera à votre disposition pour vous conseiller à la

PHARMACIE BORNAND

Angle rue Saint-Maurice - Concert

ARMÉE DU SALUT

Ecluse 20 - Neuchâtel

Mardi 23 juin, à 20 heures

GRANDE RÉUNION PUBLIQUE

sous la présidence du commissaire

Charles PEAN

Bienvenue au brigadier et à Madame Ernest Porret, nouveau commandant divisionnaire.

Avec la participation de tous les officiers, fanfare et chorale du Jura.

Invitation cordiale à tous.

Naissances

Monsieur et Madame

DELAUVY-LABIE ont la joie d'annoncer la naissance de

Laurence

Le 22 juin 1970

Maternité Pourtalès 2523 Lignièrès

Monsieur et Madame

GERBER-LOBSIGER ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Claudia

22 juin 1970

Maternité Pourtalès Derrière-Moulin Chez-le-Bart

Monsieur et Madame

Bernard MATTHEY-DUBOIS, ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Nathalie

22 juin 1970

Maternité de Pourtalès Venelle 2 Neuchâtel Peseux

Monsieur et Madame

Heinz VUILLIOMENET-COSANDIER ont la joie d'annoncer la naissance de

Gérard

22 juin 1970

Maternité de Landeyeux Côte 11 Fontainemelon

COMMUNIQUÉ

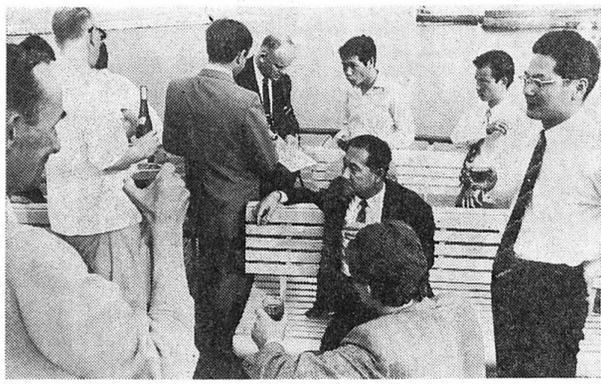
Concerts de la Collégiale

Mercredi soir 24 juin aura lieu le premier concert d'été. La soliste, Jeanne-Marie de Marignac, harpiste, soliste de l'O.S.R., interprétera quelques œuvres pour harpe solo : Passacaille de Haendel, Suite de Bernard Schulz et Variations de M. Samuel-Rousseau, A l'orgue, Samuel Ducommun fera entendre des pages de J.-S. Bach et une Suite française de Jean Langlais. Enfin harpe et orgue dialogueront dans un Concerto de Haendel.

L'annonce

reflet vivant du marché

Les agents de voyage japonais ont apprécié le canton et son vin...



Ainsi que nous l'avions annoncé dans notre édition du 19 juin, douze agents de voyage japonais viennent d'être les hôtes de Neuchâtel. Ils ont visité le canton sous la conduite de M. Alex Billetter et hier soir après une journée bien remplie, ils ont dégusté (et apprécié) les crus neuchâtelois au cours d'un repas qui eut lieu au Cercle de la voile. Ils repartiront aujourd'hui pour Bernes d'où ils s'envoleront pour le Japon.

(Avipress - J.-P. Baillod)

Avant la prochaine séance du Conseil général de Boudry

LES COMPTES 1969 BOUCLENT PAR UN LÉGER BONI MAIS...

La prochaine séance du Conseil général de Boudry aura lieu le 1er juillet prochain. Parmi les principaux points à l'ordre du jour on relève notamment les comptes de 1969, une demande de crédit de 130,000 fr. pour l'aménagement d'un trottoir et l'installation d'un éclairage public route des Adozz; une demande de crédit de 120,000 fr. pour la construction et la pose d'une conduite d'eau au faubourg Philippe Suchard; une demande de crédit de 30,000 fr. pour l'étude de la construction d'un nouveau collège; une demande de crédit de 11,000 fr. pour l'installation d'un éclairage public à la Vy-d'Etra, une demande de contracter un emprunt de 500,000 fr. auprès de la caisse de pensions de l'Etat.

Boudry comme ailleurs les comptes sont surchargés au chapitre de l'instruction publique. Le budget prévoyait une dépense totale nette de 480,000 fr. alors que les comptes indiquent plus de 620,000 francs... C'est surtout l'école secondaire qui bouleverse les prévisions budgétaires. Le nombre d'élèves fréquentant ces établissements a été plus important que prévu et le coût par élève a dépassé les estimations. Au chapitre des services industriels, les achats d'eau à la ville de Neuchâtel ont augmenté, près de 3000 francs ont été dépensés pour le réseau du gaz et les achats d'électricité à Neuchâtel se sont accrus de 10%, ce qui n'arrange pas les choses. Toutefois, après les amortissements légers, les comptes de 1969, bouclent par un boni de 32,555 fr. 70 alors que le budget prévoyait un déficit de 29,803 fr. 05. Il ne faut pas pour autant en déduire que la situation financière est brillante. En effet, de gros investissements portés en augmentation de l'actif ont été faits par les services industriels. La dette consolidée a augmenté de 833,303 fr. 95 en une année. Dans ce montant ne sont pas compris les emprunts totalisant 1,250,000 francs contractés au début de 1970. Il faudra encore recourir à l'emprunt pour financer la construction du nouveau collège, l'extension des services industriels, la

modernisation de l'éclairage public, l'adaptation du réseau routier à la circulation actuelle et l'achat éventuel de terrain.

LES IMPOTS AUGMENTERONT

En tenant compte des taux élevés du loyer actuel de l'argent, il n'est pas exagéré d'affirmer que les charges relatives à la dette publique seront d'environ cinq fois plus élevées d'ici deux à trois ans. De plus, de nouvelles classes s'ouvriront dès le printemps prochain et les élèves fréquentant les écoles secondaires seront de plus en plus nombreux. Il faudra augmenter l'effectif du personnel des travaux publics et des services industriels. Les recettes auront beau augmenter, une nouvelle hausse de l'impôt communal deviendra inévitable. Des dépenses s'annoncent difficiles mais la jeune génération pourra disposer plus tard d'un équipement communal valable.

LOURDES CHARGES

D'autre part, en ce qui concerne les immeubles administratifs, la réfection du parquet de la salle de spectacle devenait urgente. Les travaux prévus au collège ont eu lieu comme prévu. Ces travaux, y compris l'installation d'un séparateur à l'abattoir ont coûté 3000 francs. Bien entendu à

PLATEAU DE DIESSE

Un chien enragé attaque une écolière

(c) Dimanche soir, vers 20 heures, la jeune Sylvie Lecomte, âgée de 15 ans, qui était en compagnie d'autres enfants, a été subitement attaquée par un chien de race berger allemand. La bête enragée a mordu la jeune fille en plusieurs endroits, pour finalement lui sectionner le pouce gauche. Grièvement blessée, la jeune Sylvie a été transportée immédiatement dans un hôpital de Neuchâtel. L'animal a été abattu.

LAMBOING

SOS Nature : les écoliers montent l'exemple

(c) A l'instar de leurs camarades d'autres villages et à l'instigation de la TV romande, les écoliers de Lamboing ont eux aussi composé une série de panneaux incitant les promeneurs, les pique-niqueurs et les campeurs à respecter et à protéger la nature, notamment en ne laissant pas traîner des déchets de toute espèce. Ces panneaux ont fait l'objet d'un concours : au cours d'une séance commune, commission scolaire et Conseil communal ont examiné les quelque cinquante travaux présentés et ont attribué à chaque classe 5 prix en espèces. Les panneaux primés seront placés dans les endroits du territoire communal les plus visités et les plus parcourus par les touristes. Souhaitons qu'ils y fassent leur effet...

PRÊLES

Deux bus se heurtent : gros dégâts

Hier matin, à 9 heures, un bus militaire qui faisait un tournoi sur route, près de la station du funiculaire, se trouva subitement face à face avec un autre bus, appartenant à une entreprise bâloise. Le choc fut violent. L'on ne déplore aucun blessé, mais des dégâts importants estimés à 4000 francs. La gendarmerie de Diesse a procédé aux constatations d'usage.

DIESSE

Accrochage

Une collision s'est produite entre deux automobiles, à Diesse. Pas de blessés, mais des dégâts matériels pour 4000 francs.

L'assemblée générale de l'Association forestière neuchâteloise s'est déroulée sous le signe de l'année de la nature

L'Association forestière neuchâteloise, forte de 216 membres, dont l'Etat, 60 communes et corporations, et 155 propriétaires particuliers, a tenu ses assises annuelles sous la présidence de M. Georges Mattie, président de la commune de La Sagne. Pour marquer l'année européenne de la nature, le comité avait décidé de consacrer une partie des délibérations au rôle de la forêt dans la conservation de la nature et, rompant avec la tradition selon laquelle l'assemblée se tient à Neuchâtel, il avait convoqué les membres à l'hôtel de Tête-de-Ran. Le brouillard, resté accroché aux crêtes du Jura, se chargea de démontrer aux nombreux participants que la nature peut présenter de multiples facettes, aussi attachantes les unes que les autres. L'assemblée liquida rapidement les affaires statutaires : rapport de gestion, comptes et budget. On peut retenir du rapport du conseil d'administration que, durant l'année 1969, le bureau de vente de l'association a collaboré à la commercialisation de 33,200 mètres cubes de bois de service résineux, 5800 mètres cubes de grumes de feuillus, 11,000 stères de bois à pâte épicea/sapin, 6500 stères de bois à pâte hêtre, 1000 stères de bois d'industrie résineux et feuillus et 120 stères de bois de feu, repré-

sentant une valeur globale de 4 millions et demi de francs.

MARCHÉ DES BOIS EN PLEIN ESSOR

L'expansion économique déclenchée en 1968 a eu d'heureuses répercussions sur le marché des bois. Pour tous les assortiments, la demande est très forte, ce qui a entraîné le rétablissement des prix à un niveau proche de celui de 1962. Ce niveau a même été dépassé pour les bois à papier épicea/sapin. Seul, le secteur du bois de service de hêtre reste à l'écart du mouvement général de hausse. En butte à la concurrence des matières plastiques, des bois exotiques et des belles qualités de la plaine française, notre foyard dort s'écouler pour une bonne part en Italie, à des prix peu rémunérateurs. Dans son rapport sur la situation du marché, le gérant du bureau de vente laissa prévoir que l'exercice 1970 se terminerait favorablement. Après quelques mois d'effervescence causée par l'hiver long et rigoureux, le marché s'est apaisé et les prix ont atteint leur plafond. La demande subsistera, les perspectives sont favorables pour l'automne. Il importe que les propriétaires de forêts fassent l'effort maximal pour assurer l'approvisionnement de nos industries, faute de quoi on courrait le risque de voir s'établir un fort courant d'importation.

PROBLÈMES DE MAIN-D'ŒUVRE

Il ne suffit évidemment pas d'avoir le désir de livrer du bois. Encore faut-il trouver la main-d'œuvre pour l'exploiter. Ce problème a fait l'objet d'une abondante discussion. L'hiver extraordinairement long et enneigé a gravement contribué à décimer les équipes de bûcherons et d'ouvriers forestiers. Quelques-uns ne reviendront pas à la forêt. Il apparaît toujours plus clairement que toute l'organisation doit être revue à la base. Les travaux forestiers devront être organisés de telle sorte que les ouvriers soient assurés d'être occupés toute l'année. En outre, les premières volées de gardes forestiers vont sortir de la nouvelle école de Lyss avec un bagage plus complet que leurs prédécesseurs. Il faudra leur donner des compétences proportionnées à leur formation. Les propriétaires de forêts devront apprendre à déléguer aux agents gestionnaires une partie de leurs compétences et de leurs prérogatives afin d'assurer une organisation rationnelle.

Celle-ci s'étendra au marché des bois, qui s'organiserà sur une base plus conforme aux exigences de l'économie moderne. De plus en plus, on s'engage dans un marché contractuel, assurant une collaboration plus étroite avec les industries transformatrices de la matière ligneuse et remplaçant l'intégration verticale, qui n'est guère praticable dans notre pays.

En seconde partie, l'assemblée entendit une causerie passionnante sur le rôle de la forêt dans la conservation de la nature, présentée par M. J.-L. Richard, professeur de phytosociologie aux Universités de Neuchâtel et de Fribourg. L'orateur débuta par un historique des rapports entre l'homme et la forêt. D'abord arbi et terrain de chasse et de récolte, la forêt est devenue peu à peu une importante source de combustible et de matériau de construction, puis de matière première. Au cours du XIXe siècle, les sylvens du Plateau subirent de profondes transformations. Les dernières chênaises notamment furent sacrifiées à la construction des chemins de fer et remplacées par des plantations d'épicéa, qui permettaient de produire plus rapidement le matériau dont l'industrie du bâtiment en plein développement avait grand besoin.

Il faut attendre la seconde moitié du siècle actuel pour que l'homme comprenne le rôle irremplaçable de la forêt dans la nature et la nécessité de la conserver en bon état. Le boisement est aujourd'hui le principal gardien des milieux naturels. Le professeur Richard fit état de deux études récentes qui fournissent la preuve des effets nocifs des monocultures de conifères sur l'évolution du sol, la qualité de l'eau, l'équilibre de la faune et de la flore. Devant ces résultats incontestables, une question se pose : avons-nous le droit de forcer la production de bois par toutes sortes de moyens : introduction d'essences exotiques, épandage d'engrais chimiques, emploi de pesticides? Le problème est de trouver le juste équilibre entre la production et les nécessités de la nature.

Fort heureusement, les forêts du Jura présentent encore une constitution naturelle. Et le professeur Richard de présenter au moyen de magnifiques diapositives les différents types de forêts qui constituent la végétation naturelle des chaînes jurassiennes, sautant des bords du Doubs, érablaie des combes humides, chênaie pubescente et chênaie à charme et tilleul du pied sud du Jura, puis plus haut la hêtraie typique, la hêtraie à sapin, la forêt mélangée de hêtre, de sapin et d'épicéa, enfin, sur les plus hautes crêtes, les bosquets disséminés de pin de montagne, qui constituent une véritable zone de combat où la végétation est en proie aux excès du climat.

Les applaudissements et la discussion qui suivirent montrèrent l'intérêt très vif que les propriétaires forestiers du canton portent aux problèmes de la nature et prouvèrent qu'ils ne sont pas prêts à détruire les équilibres naturels rodés par les siècles pour un profit aléatoire. Ce fut aussi l'occasion de parler de la campagne de nettoyage des forêts et de féliciter l'auteur et réalisateur de l'idée de remplacer les clôtures en treillis par des murs de pierre sèche au Creux-du-Van.

La Société neuchâteloise d'utilité publique a tenu ses assises au Landeron

Sous la présidence de M. Roger Hügli, la Société neuchâteloise d'utilité publique (SNUP) a tenu samedi ses assises annuelles au Landeron. M. Paul Perrelet, ancien directeur des écoles de la Chaux-de-Fonds, a rendu un vibrant hommage à M. Charles Bonny récemment décédé. Le défunt était président de la SNUP depuis 1964 et mourut le 15 décembre 1969.

M. Hügli a ensuite donné connaissance des principaux points du rapport annuel que M. Bonny avait rédigé quelques semaines avant sa mort. Les comptes ont ensuite été présentés par M. Jean Ganèrre, trésorier, puis adoptés à l'unanimité. Centre pédagogique de Malvilleux. Le directeur du Centre pédagogique de Malvilleux (CPM), pour sa part, a résumé les points essentiels de son rapport. Nous y reviendrons. Signalons pourtant que le nombre de journées d'élèves en 1969 se sont élevées à 25,427; qu'en 31 décembre 1969 l'effectif était de 70 pensionnaires (66 en 1968); que pendant l'année ont été placés dans l'institution 75 enfants neuchâtelois, 6 enfants d'autres cantons; que les garçons étaient plus nombreux que les filles, 56 et 14, et que le nombre des adolescents post-scolaire était d'environ onze.

Concernant les comptes du CPM, relevons que le total des charges était au 31 décembre dernier de 1,036,962 fr. 90, soit 40 fr. 78 par élève. Home mixte « Bellevue ». M. Emile Baumeister, administrateur du home mixte « Bellevue » au Landeron a souligné combien était appréciée cette institution pour personnes âgées qui affiche complet du 1er janvier au 31 décembre (45 lits). Mme Magnin, directrice, conduisit toujours la maison avec un dévouement exemplaire.

Service médico-pédagogique. Pour le Dr Levi, l'année 1969 a été décisive. En effet, le président du service médico-pédagogique (SMP), grâce à la création d'un comité cantonal provisoire, M. François Jeanneret, conseiller d'Etat, a jeté les bases d'un futur service d'aide à la jeu-

nesse. En 1969, le SMP a examiné 961 enfants dont 565 à Neuchâtel, 287 à la Chaux-de-Fonds et 109 au Locle.

Office social neuchâtelois. Mme Jacqueline Bauermeister, directrice de l'Office social neuchâtelois (OSN) dans son rapport présenté par M. Ganèrre, rappelle tout d'abord le dixième anniversaire de la Maison Claire, école romande d'aides familiales dont le siège est à Neuchâtel. Soutenue par les cantons romands, l'Office fédéral pour l'industrie, les arts et métiers et le travail, et par l'Association suisse des organisations d'aide familiale, la Maison Claire s'insère harmonieusement dans les structures sociales établies pour l'aide familiale.

Dans un autre secteur, le secrétariat cantonal de la Fondation pour la vieillesse rend d'éminents services. L'aide ménagère à domicile se développe de manière progressive. Une trentaine d'aides ménagères ont, l'année dernière, renforcé la cohorte des aides familiales. Le service d'aides familiales a secouru 359 foyers de vieillards. Sur le plan de l'information, l'OSN a organisé différentes séances qui ont soulevé un très grand intérêt. Nous ne pouvons pas, dans le cadre de ce compte rendu, rappeler toutes les interventions de l'Office social neuchâtelois. Signalons toutefois que « le dynamisme de son équipement s'adapte sur tous les plans avec un succès grandissant ».

Loterie romande. M. Maurice Montandon, président de la commission neuchâteloise de la loterie romande, pour sa part, signale que l'année 1969 a été un amer record pour la loterie romande puisque les bénéfices attribués au canton de Neuchâtel se sont élevés à 338,020 fr., soit 30,000 fr. de plus qu'en 1968. L'année dernière, 235,940 billets ont été vendus dans le canton, représentant une somme de 1,415,640 francs.

CORTAILLOD

Prochaine séance du Conseil général

De notre correspondant : Le Conseil général de Brot-Dessous a siégé sous la présidence de M. Louis Coggiassse, président du législatif. Après la lecture du dernier procès-verbal, M. Roland Bossy donne sa démission de secrétaire de l'assemblée. Il est immédiatement remplacé par Mme Marceline Amiez-Droz, de Champ-du-Moulin. Mme Amiez-Droz et M. Charles Robert, de Frerereules sont de nouveaux membres du législatif. Ils ont été nommés lors de l'assemblée qui a eu lieu ce printemps. Ces nouveaux membres ont remplacé M. Marcel Rognon et M. Frédy Amiez-Droz, démissionnaires ce printemps. Le président de l'assemblée passe après cette mise au point au seul point qui est à l'ordre du jour. Ce point est très important puisqu'il s'agit des comptes de la commune pour 1969. Après avoir entendu M. Eugène Kramer qui présente le rapport des vérificateurs des comptes et qui propose à l'assemblée de les accepter, M. Michel Junod, administrateur, présente à l'assemblée les comptes au grand complet en donnant tous les détails aux conseillers généraux. Voici le compte de pertes et profits : revenus communaux, intérêts actifs 5,265 fr. 35; immeubles administratifs 1540 fr.; forêts 307 fr. 30 (en dépense); impôts 25,697 fr. 85; taxes (1800 fr. 50; recettes diverses 7,721 fr. 75; services industriels (eau et électricité) 8,517 fr. 60. Charges communales : intérêts passifs 170 fr. 90; administration 9,683 fr. 20; immeubles administratifs 4604 fr. 10; instruction publique 11,261 fr. 05; cultes 100 fr.; travaux publics 6,896 fr. 30; police 2678 fr. 05; divers sociaux 4851 fr. 55; dépenses diverses 308 fr. 50; amortissements légaux 6500 francs. Ce qui nous donne la situation suivante de cet exercice : déficit net transféré à compte d'exercice clos : 6,814 fr. 90.

SAINT-AUBIN

Imprudence : un enfant blessé

Une automobiliste de Presens, Mme Marianne Vouillard, circulait hier à 16 h 50 dans les rues de Saint-Aubin au volant de son automobile. A la hauteur de la poste, elle donna quelques coups de klaxon à l'intention d'un groupe d'enfants qui jouait au bord de la chaussée. Malgré cet avertissement, Yves Pierre-Lumbert, 8 ans, de Saint-Aubin, s'est jeté contre la voiture. Conduit à l'hôpital de la Béroche, le garçon souffre d'une double fracture du poignet droit et de contusions sur tout le corps.



Démarrage en trombe : un blessé

UNE automobile conduite par M. T. B. de Colombier circulait hier peu après 19 heures, rue des Bercets direction est. A l'intersection des rues de la Boine et des Terreaux, le conducteur repartit intempestivement au moment où survenait un vélomoteur piloté par M. E. B. domicilié à Neuchâtel. Surpris, le cyclomoteuriste en put éviter l'automobile. Souffrant de diverses contusions, il a été conduit chez un médecin. Dégâts.

Route coupée : un blessé

ALORS qu'il circulait faubourg de la Gare pour se diriger vers l'avenue de la Gare, hier vers 17 heures, un cycliste motorisé, M. Aimé Suss, âgé de 49 ans domicilié à Neuchâtel a eu sa route coupée par une automobile conduite par Mme Rose-Marie Hänger domiciliée à Boudry qui venait de la gare pour se diriger vers le centre de la ville. Le cycliste motorisé a fait une chute; il a été transporté à l'hôpital des Cadolles souffrant de blessures au pied droit et de douleurs à la cuisse gauche. Les véhicules ont subi des dégâts.

Collision sur la route des Falaises

AU VOLANT de son automobile, M. André Schwab, concierge à l'Institut de géologie de Neuchâtel, débouchait du chemin du Nid-du-Cro, à 14 h 20, pour s'engager sur la route des Falaises en direction de la ville. Alors que son véhicule se trouvait en travers de la piste gauche, il a été heurté par l'avant de la voiture conduite par M. Jean Riegert, de Neuchâtel, qui circulait à vive allure en direction de Monruz sur la piste de gauche. M. et Mme Schwab ont été transportés à l'hôpital de la Providence. M. Schwab souffre d'une plaie à la tête et de coupures au visage; quant à sa femme qui se plaint de douleurs dans les côtes, elle a pu regagner son domicile.

Concert public

LA FANFARE de la Croix-Bléue donnera un concert public ce soir dès 20 h 15, dans les quartiers des Drauzes, sous la direction de M. W. Krähnenbühl.

SERRIÈRES

Dimanche, inauguration de l'église catholique

SERRIÈRES qui compte 2000 catholiques romains sera en fête dimanche. En effet, le 28 juin, dans l'après-midi, Mgr Pierre Marie, évêque auxiliaire viendra y consacrer l'église Saint-Marc. Pour la messe dominicale, les paroissiens de cette communauté dont le responsable est l'abbé J. Banderet ne disposaient que de 80 places dans une salle du collège. La construction d'une église s'imposait donc de toute urgence. L'église qui repose sur un ensemble de deux étages comporte un rez-de-chaussée, des garages et, au premier, des salles de réunion à l'aspect extérieur d'un manoir. Cette église avec ses formes sobres, ses matériaux simples, est de très belle réussite d'unité et exprime dans un langage moderne qu'elle est la maison du Seigneur. Rappelons que nous avions rendu compte le 28 septembre 1969 des cérémonies de bénédiction et de pose de la première pierre par Mgr Taillard, vicaire général, le premier coup de pioche de l'ensemble ayant eu lieu le 1er juillet de l'an dernier.

Au Conseil général de Brot-Dessous

Le collège de Frerereules : une affaire à suivre !

Au sujet du déficit concernant cet exercice, l'administration donne l'explication suivante. Premièrement, la charge instruction publique devient de plus en plus grande. Malgré une diminution de dépenses de 3000 fr. à l'instruction primaire (fermeture du collège), la commune a dépensé 8,100 fr. de plus que prévu pour l'enseignement secondaire. Ensuite, au chapitre de la police, les équipements du corps des sapeurs pompiers ont été modifiés, ce qui a provoqué un dépassement de 1600 francs. Cette dépense était justifiée, puisque le corps avait un équipement datant de 1930 et que l'équipement acheté à l'époque était d'occasion. Le troisième dépassement du budget concerne le service des eaux. Ce service qui avait prévu d'acheter 1000 fr. d'eau à la commune de la Chaux-de-Fonds en a acheté pour 3068 fr. 65. Cela provient d'une rupture de la conduite principale alimentant le village de Brot-Dessous. Cette rupture a été produite par un tassement de la route au lieu dit « La Perrière ». Après avoir donné toutes ces indications concernant ce déficit d'exercice, le Conseil général remercie l'administrateur et le Conseil communal de la bonne gestion des affaires communales durant l'exercice 1969.

Dans les divers, M. Gilbert Tschanz pose quelques questions concernant la location du collège de Frerereules. M. Nicolas Bossy, président de l'exécutif, répond à M. Tschanz que l'on pourra faire le point au sujet du collège de Frerereules lors de l'assemblée du Conseil général de cet automne car c'est la commune aura de la voirite des représentants du service des ponts et chaussées à propos du nouveau tracé de la route nationale 10 et nous pourrions savoir peut-être ce que deviendra le collège communal de Frerereules. Une affaire à suivre.

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHÂTEL

La Direction des Travaux publics de la Ville de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir :

UN MANŒUVRE

pour son service de ramassage des ordures ménagères.
Age maximum : 35 ans.
Salaire selon barème des traitements du personnel communal, allocations de ménage et pour enfants.
Caisse de retraite, assurance accidents et maladie.

Adresser offres à la Direction des Travaux publics, hôtel communal, 2000 Neuchâtel, ou se présenter au secrétariat des Travaux publics, 2me étage de l'hôtel communal, bureau No 42.

Commune du Landeron-Combes

Mise au concours du poste de **concierge du centre administratif et garde-police adjoint**

L'emploi comprend :
1. L'entretien et la surveillance de l'administration communale, des locaux communs en sous-sol et au rez-de-chaussée, d'une salle à buts multiples, de la banque ainsi que la conciergerie de 16 appartements et l'entretien extérieur.
2. Les fonctions de garde-police adjoint.
Modalités et conditions d'engagement à définir avec le titulaire et sur la base du statut du personnel. Nécessité d'une personne discrète. Entrée en fonction le 1er octobre 1970.

Les offres seront adressées au Conseil communal, 2525 le Landeron, jusqu'au 30 juin 1970. Mentionner sur l'enveloppe : « Postulation concierge ».
Joindre un curriculum vitae et références.
Le Landeron, le 16 juin 1970.
Conseil communal

ENCHÈRES

OFFICE DES POURSUITES DU VAL-DE-TRAVERS

ENCHÈRES PUBLIQUES

L'Office des poursuites vendra, vendredi 26 juin 1970, à 14 h, devant le garage Caretti, à Travers, où elle est entreposée : 1 voiture Renault R4, blanche, modèle 1961, appartenant à un tiers.
La vente aura lieu par enchères publiques, à titre définitif, contre argent comptant et conformément à la L.P.
Môtiers, le 19 juin 1970.
OFFICE DES POURSUITES
Le préposé : Blanc.

IMMEUBLES

IMMEUBLE A VENDRE aux PONTS-DE-MARTEL

On offre à vendre de gré à gré, immeuble à la Grand-Rue, comprenant : 3 logements de 3 pièces et un garage.
Chauffage central.
Assurance-incendie : Fr. 83.000.- + 75%.
Bon état d'entretien et situation ensoleillée.
Pour tous renseignements s'adresser à l'étude Michel GENTIL, notaire, le Locle, Grand-Rue 32.

À VENDRE

à Sonvilier (Jura bernois). **immeuble locatif ancien**

de 6 logements de 3 pièces avec salle de bains et chauffage par étage ; situé en bordure de la route cantonale Sonvilier - la Chaux-de-Fonds. Terrain de 800 m². Prix à discuter.
Pour tous renseignements, téléphoner au (038) 3 28 45.

On cherche à acheter **maison**

à Hauterive, minimum 6 pièces, jardin. Adresser offres écrites à CT - 1628 au bureau du journal.

A LOUER

A louer pour le 24 juillet, dans immeuble situé en ville, **appartement**

de 2 pièces, à loyer modéré, tout confort. Adresser offres écrites à E. W. 1630 au bureau du journal.

ÉTÉ 1970

A louer, pour juillet, août et septembre,

VILLA MEUBLÉE

à Portalan, haut de la falaise ; situation de 1er ordre, tout confort, téléphone, TV, accès pour voiture ; 3 chambres, cuisine, bain, 4 lits, 850 fr. par mois, payable d'avance.

Adresser offres sous chiffres P 900192 N à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

A LOUER A BOUDRY

magnifique appartement de

5 1/2 pièces

3me étage, dans immeuble neuf. Tout confort, grandes chambres, cuisine entièrement aménagée, balcon, ensoleillement maximum. Libre dès le 24 août 1970. Prix 505 fr. + charges 55 fr.

S'adresser : Bureau d'architecture E. Maye, rue des Vernes 18, Colombier. Tél. (038) 6 36 50.
Pour visiter : téléphoner l'après-midi au (038) 6 13 78.

A louer

gratuitement, à Bôle, belle chambre non meublée, cuisine, bain, à dame seule contre service de concierge facile. Tél. 6 34 71.

A louer magnifique bureau

3 pièces, centre de la ville. Tél. (022) 43 19 50 (9 h 30 - 17 h).

VERBIER

Chalet Saturnin, à louer appartement tout confort, libre du 16 au 31 août, et octobre, prix hors saison. Tél. (026) 7 27 36
A. Rohrer, Neuchâtel.

ASCONA Appartements de vacances

encore libres jusqu'au 11 juillet et à partir du 14 août 1970, jardin, 200 m du lac. Tél. (093) 2 27 54.

Dem. à louer

Appartement meublé

2 à 4 pièces, tout confort, est demandé immédiatement ou depuis début août jusqu'à fin septembre, dans le canton de Neuchâtel. Tél. (039) 3 44 21 aux heures de bureau.

Jeune homme cherche un petit studio meublé

avec cuisinette et douche, au centre ou environs, pour le 15 juillet 1970. Adresser offres écrites à IZ - 1624 au bureau du journal.

On cherche appartement

2 pièces, cuisine pour fin juillet Neuchâtel ou environs. Faire offres sous chiffres P.11-460163 à Publicitas S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir :

mécaniciens-ajusteurs

(éventuellement mécanicien sur auto) pour notre atelier de montage et de réparation des appareils de frein,

aide-mécanicien

(pourraient être mis au courant) ;

mécanicien-tourneur ouvrier d'usine manoeuvre

de constitution robuste pour travaux de manutention.

Semaine de 5 jours.
Avantages sociaux.

Prière d'adresser les offres à

BEKA Saint-Aubin S. A., 2024 Saint-Aubin. Tél. (038) 6 78 51.

ARO S.A.

LA NEUVEVILLE

Fabrique d'appareils électroménagers et de grandes cuisines, en pleine expansion, cherche pour entrée immédiate quelques

travailleurs

hommes pour nos départements de :
— Meulage
— Presse
— Paniers
— Divers travaux.

Nous offrons :

Ambiance dynamique et agréable
Prestations sociales intéressantes
Bon salaire selon formation et capacités

Les candidats de nationalité suisse ou étrangers hors plafonnement sont priés de s'adresser à la Fabrique d'appareils électroménagers ARO S.A., 2520 la Neuveville, par écrit ou par téléphone (038) 7 90 91, interne 21.

COOP - FONTAINEMELON

cherche, pour un de ses self-services, un

gérant (e)

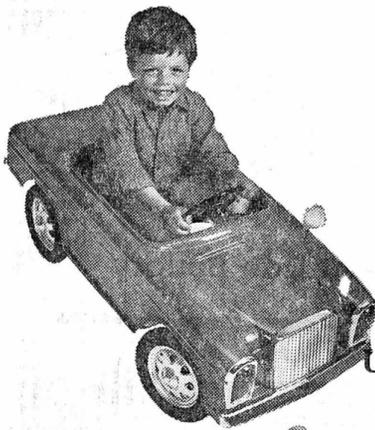
plus

vendeuses

Faire offres écrites avec certificats au bureau de la Société. Tél. (038) 7 12 61.

Un but Esso:

Intéresser même les conducteurs qui ne s'intéressent pas à Esso.



Une idée Esso: domino des signaux de circulation.

Esso a conçu pour les enfants un domino des signaux de la circulation. Car Esso désire les protéger des accidents et leur apprendre, grâce à un jeu de cartes très amusant, les règles du trafic. Après avoir joué quelques fois, vos enfants connaîtront les signaux les plus importants. Et ils adopteront dans la rue une conduite plus prudente. Offrez ce jeu à vos enfants: pour Fr. 1.80 vous leur ferez vraiment plaisir! Dès maintenant aux stations service Esso.



Nous faisons plus pour vous **... et pour vos enfants**

HK HAEFLIGER & KAESER S. A.

cherche, pour entrée à convenir, une

employée

pour ses bureaux, chemin des Mulets.

Faire offres : rue du Seyon 6
2001 Neuchâtel
Tél. (038) 5 24 26.

ELECTRONA

Nous engageons pour entrée immédiate ou à convenir

personnes intéressées

dames et messieurs

à être formées par nos soins pour reprendre activités spécialisées dans un de nos départements

accumulateurs matière plastique ou appareillage de télécommunication

Horaires de travail normal ou en équipe selon convenance.

Prière de s'adresser ou de téléphoner à M. Tschander.

ELECTRONA
Electrona S. A., 2017 Boudry (NE).
Tél. (038) 6 42 46.

ENTREPÔT RÉGIONAL PORTES-ROUGES NEUCHÂTEL

engage pour entrée immédiate ou à convenir :

BOULANGER - PÂTISSIER

ainsi que **PERSONNEL FÉMININ**

pour travaux d'emballage. Prestations sociales d'une grande entreprise. Caisse de retraite.

Offres : Direction de l'ER COOP, Portes-Rouges 55, Neuchâtel, tél. 5 94 24.



Nous engageons, pour entrée immédiate ou à convenir :

deux aides de cuisine

pour divers travaux au foyer de notre entreprise.

dames de nettoyages

pour faire quelques heures par jour dans nos locaux de production et bureaux.

Téléphoner ou se présenter à Ebauches Electroniques S. A., 2074 Marin, tél. (038) 3 37 69 ou 3 39 54.

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

Maison affiliée à EBAUCHES SA
Entreprise d'horlogerie de format international.

Pour tous les goûts, pour toutes les bourses - Meubles Meyer

Des appareils
de haute
qualité

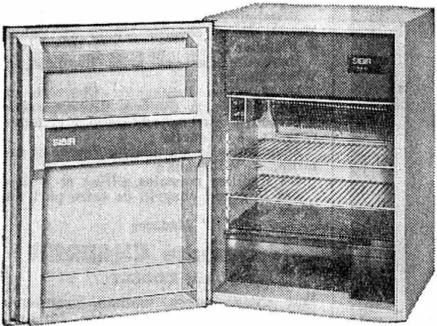
SIBIR

l'appareil frigorifique
de fabrication suisse
le plus vendu

mérite votre
entière confiance

25 ans d'expérience
et tous les perfectionnements modernes :

- Congélateur *** incorporé
- Dégivrage automatique
- Eclairage intérieur
- Fonctionnement silencieux



GARANTIE DE 5 ANS

SUR TOUS NOS MODÈLES :

- 60 litres, modèle standard Fr. 320.—
- *** 150 litres, congélateur 15 litres, modèle à poser ou à suspendre : Fr. 350.—
- modèle table : Fr. 395.—
- modèle « variant », genre bois ou diverses teintes : Fr. 475.—
- *** 190 litres, avec congélateur de 24 litres Fr. 525.—
- 250 litres, avec congélateur de 50 litres séparé Fr. 850.—
- Appareils à encastrer à partir de Fr. 295.—

En vente chez les spécialistes
et grands magasins.

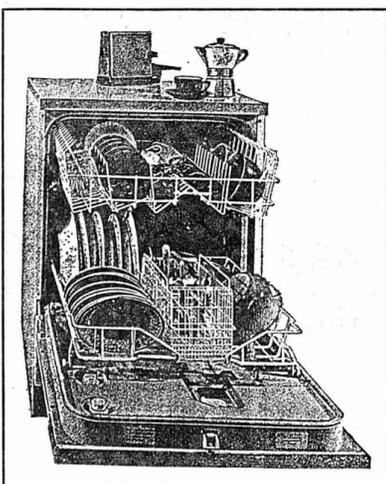
Agence générale pour la Suisse romande
ORMAX S.A., 11, rue Simon-Durand
1227 Genève, tél. (022) 43 63 40.

Ouvert le samedi matin



L'annonce
reflet vivant du marché

AEG



Lave-vaisselle avec adoucisseur
incorporé. A partir de Fr. 1480.—

CRETEGNY & CIE

COMPTOIR MÉNAGER
NEUCHÂTEL

Fbg du Lac 43 5 69 21

La plus belle et la plus avantageuse des perruques



Deltress®

«Prêt-à-porter»
séduit les femmes du monde entier



En quelques secondes, DELTRESS fait de vous une nouvelle femme, plus soignée, plus attrayante.

Quatre styles - plus de cent variantes... c'est ce que vous offre DELTRESS,

- la perruque 100% en DYNEL
- d'une coupe irréprochable
- de style actuel
- s'adaptant comme un gant
- se lavant très facilement
- gardant une forme parfaite
- idéale pour tout sport, tout effort
- transformant l'aspect de la femme, lui permettant une présentation soignée et distinguée en toutes occasions
- rendant chaque femme belle, toujours plus belle...

Un instant suffit pour modifier votre aspect, et vous êtes certaine de vous présenter sous votre meilleur jour.

Une perruque, bien-sûr, mais pourquoi pas deux, trois, ou quatre perruques? Leur prix est si abordable!

♣ Fr. 59.—

◇ Fr. 59.—

♥ Fr. 69.—

♠ Fr. 69.—

Démonstrations et consultations gratuites

Du 22 au
27 juin

armourins neuchâtel

Rayon
parfumerie

Notre tuyau pour nos prêts personnels

Le nouveau crédit ultra-rapide Renco présente des avantages décisifs. C'est pourquoi

vous devez accorder toute votre attention à nos derniers «tuyaux».

Tuyau no 2

Veillez toujours à ce que les intérêts ne soient pas calculés sur la base d'un tableau général, mais spécialement pour vous! Vous serez ainsi assurés que vous ne payez pas une prime de risque pour les autres.

Et rappelez-vous: il existe déjà des crédits Renco avec un intérêt de 5¼% seulement sur le capital initial, c'est-à-dire 9¾% par an. Toute personne se trouvant dans une situation financière ordonnée peut obtenir chez nous un prêt de fr. 1000.— à fr. 25000.—.

Crédit Renco

1211 Genève, 16, pl. Longemalle Téléphone 022 24 63 53

8021 Zürich, Strehlgasse 33 Téléphone 051 23 03 34

Bulletin de commande

Veillez m'envoyer sans retard, et sans engagement, vos

formules de demande de crédit.

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NP _____

Domicile _____

T/ 391



Douleurs là?

Pourquoi souffrir de cors, de durillons enflammés, de pieds fatigués, de varices, quand vous pouvez retrouver votre entrain et votre joie de vivre?

Consultations gratuites

sans obligation d'achat

mercredi 24 juin

par un expert Scholl, diplômé de la clinique podologique de Londres.

Vos pieds sont-ils affaiblis? Possédez-vous des supports qui vous font mal ou qui sont mal adaptés?

Vous avez alors tout intérêt à profiter gratuitement de nos conseils.

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE



F. TRIPET

SEYON 8 - NEUCHÂTEL - TEL. 54544

Prière de prendre rendez-vous

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 25 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A vendre

OUTILS pour le postiche, cardes, métier à tresser, etc. Tél. 5 23 00.

ARMOIRE 2 PORTES, un peu ancienne, bon état. Tél. 5 82 33 de 11 h à 12 h ou 5 91 47, de 18 h à 19 heures.

BUFFET DE SERVICE, 120 fr. Tél. (038) 9 67 70, Couvet.

ROBE DE MARIÉE, longue, taille 38, 100 fr. Rideaux térylène 285x215, 100 fr. Boule à laver 30 fr. Tél. 4 01 46 (le matin).

CHAISES, TABLES ET ARGENTERIE. Walder, Grand-rue 1, Neuchâtel. Tél. 5 20 49.

ROBE DE MARIÉE, longue, avec petite traîne, taille 38. Tél. 8 76 40.

TENTE JAMET Provence 3, avec extension état de neuf. Prix intéressant. Tél. 6 25 74.

POUSSETTE Marmet en bon état, et sac porte-bébé, état de neuf. Tél. 5 92 59.

VELO DE DAME, neuf, 160 fr. Tél. (038) 7 19 10.

TENTE JAMET 4 places, excellent état. Prix à discuter. Tél. (038) 3 14 34.

UN DIVAN AVEC MATELAS NEUF, 80 fr. F. Spichiger, Neubourg 15. Tél. 5 15 12.

A louer

CHAMBRE INDÉPENDANTE à jeune fille dès le 1er juillet, quartier Mail. Tél. 4 69 29.

CHAMBRE INDÉPENDANTE, à monsieur sérieux, immédiatement. Quartier gare. Téléphone 5 72 38.

COTE-D'AZUR, imprévu, du 1er au 12-14 juillet, dans villa avec jardin, appartement 5 lits, à 3 minutes de la mer. Tél. 7 74 61.

STUDIO MEUBLÉ avec cuisine installée. Frigo. G. Leuenberger, la Sagne. Tél. (039) 5 51 35.

CHAMBRES indépendantes pour messieurs, rue de la Côte. Tél. 5 10 16.

VACANCES, BEL APPARTEMENT, 5 lits libre juillet, beau studio 3 lits, libre maintenant. Altitude 1000 m. Jura. Tél. 8 69 13.

JOLIE CHAMBRE à jeune fille, dès le 1er juillet. Tél. 5 61 10.

A BOUDRY studio entièrement équipé, entrée indépendante. Couple exclu; 300 fr. par mois. Tél. 6 45 10, le matin.

BELLE CHAMBRE INDÉPENDANTE, douche, à messieurs. Tél. 5 06 35.

LIDO DI CAMAIORE (Viareggio), appartements 4 lits, tout confort, libre du 10 au 31 juillet. Barbier, Trois-Portes 57, Neuchâtel, tél. 5 44 74.

A ÉCHANGER APPARTEMENT de 3 ½ pièces contre 2 ½, chauffé, avec balcon; loyer normal. Adresser offres écrites à IA - 1634 au bureau du journal.

MAGNIFIQUE LOGEMENT de 4 ½ pièces 632 fr., charges comprises. Tél. 8 43 32.

Demandes à louer

CHAMBRE INDÉPENDANTE EN VILLE est cherchée par jeune fille de bonne famille pour le 15 août. Tél. 6 13 78, à partir de 17 h 30.

FAMILLE CHERCHE VILLA, bas du canton, dès décembre. Tél. 5 78 68 - 6 66 37.

MONSIEUR AIMERAIT CHAMBRE indépendante, confort, Neuchâtel, à partir des 1er ou 15 août. Tél. 6 13 78 après 19 h 30.

IMMÉDIATEMENT appartement 2 à 3 pièces, confort, à Pesoux-Corcelles. Tél. 8 19 05.

APPARTEMENT 2 PIÈCES, région Hauterive, Saint-Blaise, tout de suite. Adresser offres écrites à 246 - 303 au bureau du journal.

APPARTEMENT MEUBLÉ à Neuchâtel ou proches environs pour personnes soignées et tranquilles. Adresser offres écrites à AR - 1625 au bureau du journal.

APPARTEMENT 3 PIÈCES en ville, au plus tôt. Adresser offres écrites à HZ - 1633 au bureau du journal.

URGENT - FAMILLE SUISSE cherche appartement 4 pièces, région Neuchâtel, Pesoux, Corcelles, Cormondrèche; loyer modéré, éventuellement avec conciergerie. Ecrire sous chiffres CO 1580 au bureau du journal.

CHAMBRE pour cours de vacances du 12 juillet au 8 août est demandée par jeune étudiant. Tél. 5 75 62.

VEUVE, solvable, devant quitter son appartement pour cause de changement de propriétaire, cherche au plus tôt petit appartement. Tél. 4 04 13.

Demandes d'emplois

TEMPS PARTIEL, demoiselle cherche emploi le matin comme téléphoniste, réceptionniste ou travaux de bureau. Tél. 8 68 33, le matin.

TRAVAIL pour 6 semaines, permis A, libre tout de suite. Tél. 5 20 12.

GARÇON (14 ans) cherche travail pendant les vacances. Tél. 3 35 88.

JEUNE COMPTABLE poursuivant études, cherche travail pour juillet. Adresser offres écrites à GY - 1632 au bureau du journal.

Offres d'emplois

ENTRETIEN DE JARDIN, demi-jour par semaine. Tél. 5 29 81.

Demandes à acheter

LIT ET ARMOIRE d'enfant. Tél. 3 35 88.

TONDEUSE A GAZON, en bon état. Téléphone 6 47 29.

GRAVURES, anciennes et modernes, sont achetées au meilleur prix. Tél. (038) 4 65 45.

Perdus-Trouvés

PERDU FOURRURE TOUR DE COU (deux têtes) dans magasin de la ville. Téléphone 7 63 19.

Divers

PENSION POUR CHIENS, bons soins. Parcs Tél. (038) 6 75 78.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115^{me} ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal de police du Vallon

Ancienne commerçante condamnée: elle passait des commandes mais ne payait pas les fournisseurs

De notre correspondant régional :

Composé du juge Philippe Favarger, président, et de M. Adrien Simon-Vermot, substitut-greffier, le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé lundi à Môtiers. Le 9 juillet 1969, à 15 heures, M. R., de Couvet, qui suivait une auto à courte distance, au volant de la voiture d'un client, bifurqua sur la gauche pour s'engager dans le chemin du Crêt, de la rue du Temple, à Fleurier.

M. R. n'aperçut pas un motocycliste, O. G., qui arrivait en sens inverse. Alors que le véhicule de M. R. était en position oblique sur la chaussée, le motocycliste se jeta contre le côté droit de l'auto qui lui coupait la route.

O. G. fut grièvement blessé. Il fut transporté à l'hôpital de Fleurier puis à l'hôpital cantonal de Lausanne où il subit plusieurs interventions chirurgicales. Il n'est pas encore remis et devra probablement subir une autre opération.

Le procureur général a requis 20 jours d'emprisonnement contre M. R. et cinquante francs d'amende contre O. G. parce qu'un pneu de sa moto n'aurait pas eu une structure parfaitement conforme.

L'avocat de O. G. a demandé sa libération en raison du doute sur l'état du pneu, seule prévention dirigée contre son client.

Quant au mandataire de M. R., il plaide une sensible réduction de la peine, soit l'application d'une amende, faisant valoir que le motocycliste roulait à une vitesse inadéquée.

Ce dernier point n'a pas été examiné par le tribunal qui a constaté qu'en cou-

pant la route par un après-midi où le soleil était éblouissant, M. R. s'était rendu coupable d'infraction au code de la circulation. M. R. a écopé de quatre cents francs d'amende et de 333 fr. 50 de frais. L'amende sera radiée du casier judiciaire dans deux ans.

Un des pneus de la moto était-il lisse? La preuve n'a pas été complètement rapportée. Aussi, en raison d'un doute O. G. a-t-il été purement et simplement libéré.

Ancienne commerçante à Fleurier, Mme J. M., actuellement à Lignières, faisait l'objet de plusieurs plaintes pour escroquerie, abus de confiance, soustraction d'objet mis sous main de la justice et contrevention à la loi sur l'enseignement primaire, de la part de fournisseurs de Suisse romande et allemande et du département vaudois de l'intérieur, section de l'assistance.

UNE SITUATION FORT OSCURE
En 1967, dissimulant une situation financière fort obscure, Mme J. M. passait des commandes en sachant qu'elle ne pourrait pas payer ses fournisseurs dans les délais impartis.

Et quand des réclamations lui étaient adressées elle faisait des promesses qu'elle ne tenait pas.

Par ailleurs, elle reçut de la marchandise en consignation et une fois qu'elle l'avait vendue elle n'expédiait pas l'argent à son créancier.

Plusieurs poursuites se terminèrent par des saisies et l'obligation pour Mme J. M., de verser des acomptes mensuels, ce qu'elle ne fit pas.

Enfin, il y avait par-dessus le marché, les absences injustifiées et nombreuses d'une fillette à l'école primaire, tout cela constituant un dossier fleuve que le tribunal a dû décanter avec la collaboration de deux témoins et des plaignants. Mme J. M., elle, n'était pas là. Elle serait entrée hier matin à l'hôpital, mais aucun certificat médical n'est venu corroborer cette affirmation.

Le rapport de renseignements n'est pas élogieux, au contraire, et l'on a constaté que la prévenue avait l'habitude de se dérober devant ses responsabilités et de manifester de la mauvaise volonté. Le rapport médical conclut à l'entière responsabilité de J. M.

Le président, au vu du dossier et des preuves, a retenu tous les chefs d'accusation dirigés contre J. M. et soulignant que certaines maisons de commerce auraient mieux fait sans doute de prendre des renseignements avant de livrer de la marchandise.

Si déjà l'inculpée a été condamnée à plusieurs reprises, elle n'a toutefois pas encore subi une peine privative de liberté. Aussi, mais sans beaucoup de réticence, le sursis a-t-il été accordé à Mme J. M. pour une peine de trois mois d'emprisonnement. La durée d'épreuve a été fixée à 4 ans. Les frais arrêtés à 1281 fr. 40 ont été mis à la charge de la condamnée.

CONTRADICTION
Le 25 mai dernier, un enfant du Mont-de-Butes, âgé de six ans, qui traversait la route, avait été heurté par une auto. Il eut une jambe cassée.

Le conducteur de la voiture, qui après s'être arrêté un court instant, était rentré chez lui avait simplement dit à la mère de conduire l'enfant à l'hôpital.

Cet automobiliste, M. P., de la Côte-aux-Fées, était accusé de vitesse non adaptée aux circonstances, de perte de maîtrise, de manque de prudence envers les enfants et de violation de ses devoirs en cas d'accident puisqu'il n'a pas averti la police et que c'est le père de la jeune victime qui l'a fait.

Le ministère public proposait une peine de 100 fr. d'amende. Comme il y avait des déclarations contradictoires, dans le rapport, en ce qui concerne un bus et la place où il se trouvait, la cause a été renvoyée pour un complément de preuves.

Le départ de ses deux alliés, la formation covassonne n'a pas pu préserver son maigre avantage en seconde mi-temps; elle a encaissé un 2me but, permettant à Marin d'égaliser. Les deux buts de L'Areuse ont été marqués par Crescini dont l'un sur un coup-franc.

L'Areuse I qui a été soutenue dans ce match mémorable par quelque 60 supporters covassons a joué dans la formation suivante: Bove; Paglia, Stau, Hernandez, Vriez; Patrone, Pinilla, Colaianni; Drago (Castanetto), Crescini, Pavon (Camboratta).

UN MATCH DE BARRAGE NÉCESSAIRE
Marin et L'Areuse avec une partie gagnée au dépend du FC La Béroche et ayant fait match nul dimanche, un match de barrage est nécessaire pour départager ces deux formations. Le vainqueur sera promu en 3me ligue et disputera une rencontre contre l'autre promu neuchâtelois pour le titre de champion cantonal de 4me ligue.

Le match d'appui aura lieu dimanche à Corcelles.

Les tirs de la Noble corporation des Abbayes de Couvet

Comme nous l'avons brièvement annoncé dans notre édition d'hier, les tirs des Abbayes de Couvet, une société plus que tri-centenaire, ont eu lieu samedi après-midi. Les tireurs qui au nombre de 25 ont répondu à la convocation du capitaine Jean-Luc Bourquin et du secrétaire-boursier Claude Cuany, avaient trois cibles à leur disposition. La cible « Société » comprend une passe de 5 coups à 100 pts chacun. Selon le règlement, le « Couvet » ne peut être attribué qu'à un membre ne l'ayant encore jamais reçu. Ce qui fait que cet objet d'art a été gagné par M. Albert Haldimann (classé 4me à cette cible) avec un total de 442 points sur un maximum de 500.

Les résultats à cette cible ont été les suivants: 1. Maurice Raboud 464 points; 2. Hermann Otz 458; 3. Eugène Graf 452; 4. Albert Haldimann 442 (Covet); 5. Walther Graden 411; 6. Hermann Otz 409 (titulaire de deux Abbayes); 7. Roger Petitpierre 402; 8. Armin Bohren 393; 9. Edouard Wanner 390; 10. Jean-Pierre Bieler 383; 11. Robert Joliat 369; 12. Francis Fivaz 368, etc. (28 tireurs classés).

VAINQUEUR AUX CIBLES « MILITAIRE » ET « FERDINAND BERTHOUD »
La cible « militaire » comprend une passe unique de 5 coups sur une cible divisée en 100 points. Concernant la cible « Ferdinand Berthoud », l'établissement du classement est plus compliqué. Chaque passe est de 3 coups. Les résultats sont pris alternativement en considérant l'addition des 3 meilleures passes (chiffres impairs du

classement et l'addition des 5 meilleurs coups (chiffres pairs), M. Hermann Otz de Travers, membre des Abbayes de Couvet, s'est classé premier des cibles « militai-

re » et « Ferdinand Berthoud ». Voici du reste les classements de ces deux cibles:

Cible militaire (passe de 5 coups): 1. Hermann Otz 463 points; 2. Walther Graden 446; 3. Edouard Wanner 444; 4. Armin Bohren 417; 5. René Petitpierre 410; 6. Albert Haldimann 409; 7. Jean-Pierre Bieler 407; 8. Eugène Graf 405; 9. Victor Quillerat 389; 10. Joachim Wyss 383 (20 tireurs).

Cible « Ferdinand Berthoud »: 1. Hermann Otz 819 (total des 3 meilleures passes); 2. Walther Graden 482 (total des cinq meilleures passes); 3. Maurice Raboud 804; 4. Jean-Pierre Bieler 481; 5. Eugène Graf 799; 6. Pierre Heyer 465; 7. Armin Bohren 775; 8. Paul Martin 448; 9. Edouard Wanner 750; 10. Victor Quillerat 443; 11. Robert Joliat 696; 12. Jean-Luc Bourquin 425 (16 passes).

A l'issue des tirs, le capitaine Jean-Luc Bourquin a remercié les tireurs pour leur présence, a proclamé les résultats de la cible « société » et a remis le « Couvet » à M. Albert Haldimann.

La plupart des membres ayant pris part aux tirs se sont retrouvés au café-restaurant de l'Union pour le souper traditionnel au cours duquel les traditions (celle de se passer la vénérable coupe, en particulier) n'ont point été oubliées.

F. Jt.

AVIS MORTUAIRES

Monsieur Vincent Charrère, à Fleurier; Monsieur Roland Charrère, son épouse Magda, leurs enfants Tania et Yann, à Fleurier;

Messieurs Carl et Fritz Reymold, à Winterthur; les familles Rusterholz-Charrère et leurs enfants, à Genève, Bise-Charrère à Fribourg, Zurbuchen-Charrère et leurs enfants, à Fleurier;

Mademoiselle Marguerite Forrer et famille, à Wildhaus; les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Marguerite CHARRÈRE née KOBELT

leur chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente, alliée et amie que Dieu a rappelée à Lui, après une longue maladie, supportée avec courage, dans sa 57me année.

2114 Fleurier, le 22 juin 1970. (Areuse 6).

Repose en paix.
L'ensevelissement aura lieu à Fleurier, jeudi 25 juin à 13 heures.
Culte pour la famille au domicile, à 12 h 45.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le grand maître des rites des « Compagnons du théâtre et des arts » a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Vincent CHARRÈRE

mère de Monsieur Roland Charrère, grand chancelier de la société.

Le Comité du F.-C. Fleurier a le chagrin de faire part du décès de

Madame Marguerite CHARRÈRE

mère de Monsieur Roland Charrère, président de la société.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

CARNET DU JOUR
Cinéma Colisée (Couvet): Les Frères sielliens.
Médecin et pharmacien habituels.

AVIS DIVERS
A vendre
PEUGEOT 204 1967
PEUGEOT 204 1968
PEUGEOT 404 familiale Grand Luxe 1968
VW 1200 35,000 km 1967
CORTINA 80,000 km 1964
PEUGEOT 404 1963
PEUGEOT 204 Cabriolet 35,000 km 1966

Occasion **TENTE-CHALET**
5 places, cuisine incorporée, comme neuve.
Fr. 890.—
SCHMUTZ-SPORTS
Fleurier 9 19 45.

AUTOCARS Aellen-Couvet
course de 4 jours en **CAMARGUE**
du 18 au 21 septembre 1970
Prix Fr. 270.—
par personne, y compris voyage et pension. Inscriptions jusqu'au 31 août. Renseignements tél. (038) 9 65 07.

NOIRAIGUE

Tournoi du FC Noiraigue

(c) Sept sociétés ont participé, dimanche au tournoi du F.-C. Noiraigue, qui s'est déroulé dans de bonnes conditions.

Le jury était composé de MM. Martial Ruedi, de Saint-Blaise, président, Roland Bossy, de Freretures, François Bollini et Marcel Viel, de Noiraigue, et de M. Marcel Villemain, des Geneveys-sur-Coffrane, tous vétérans du F.-C. Noiraigue.

Il a proclamé les résultats suivants: Travers - Noiraigue 5-0; Hockey-club Noiraigue - Azzurri 2-1; Les Ponts-de-Martel - Etoile Chaux-de-Fonds 1-2; Baulmes - Noiraigue 0-0; Travers - Azzurri 3-1; Hockey-club Noiraigue - Etoile Chaux-de-Fonds 0-0; Les Ponts-de-Martel - Baulmes 0-3; Travers - Hockey-club Noiraigue 1-2; Etoile Chaux-de-Fonds - Baulmes 1-0; Noiraigue - Hockey-club Noiraigue 1-0; Azzurri - Les Ponts-de-Martel 1-0; Etoile Chaux-de-Fonds - Travers 0-0; Baulmes - Hockey-club Noiraigue 0-2; Noiraigue - Les Ponts-de-Martel 2-1; Travers - Baulmes 0-3; Azzurri - Etoile Chaux-de-Fonds 0-4; Hockey-club Noiraigue - Les Ponts-de-Martel 4-0; Noiraigue - Etoile Chaux-de-Fonds 0-1; Baulmes Azzurri 3-1; Travers - Les Ponts-de-Martel 2-0; Noiraigue - Azzurri 2-0.

Le classement final s'établit comme suit: Etoile Chaux-de-Fonds, qui a obtenu le challenge du F.-C. Noiraigue avec 11 points; Hockey-club Noiraigue 9; Baulmes 7; Travers 6; Noiraigue 6; Azzurri 2; Les Ponts-de-Martel 1.

Le challenge « Fair Play » de M. Louis Bacuzzi est revenu aux Ponts-de-Martel, celui du café de l'Union à Baulmes et celui du F.-C. Noiraigue attribué à l'équipe qui a marqué le plus grand nombre de buts (11) à Travers.

Collision
(c) Dimanche, en début de soirée, deux voitures se suivant à courte distance montaient de Noiraigue en direction de la Ferme-Robert. A la bifurcation des Oeillons, la première voiture, alors qu'elle cédait le passage à une voiture venant de droite fut tamponnée par celle qui la suivait. Dégâts matériels.

Les élèves vont sortir
(c) La commission scolaire a fixé les buts des courses d'écoles. Les classes inférieures et moyennes se rendront à Bâle pour une visite du jardin zoologique et du port, tandis que la classe supérieure ira au Rothorn de Brienz via Berne et Thoun où elle reviendra par le Brunig et Lucerne.

LES VERRIÈRES

La semaine de 5 jours à l'école

(c) La commission scolaire des Verrières consulte actuellement les parents d'élèves, les invitant à retourner un bulletin indiquant s'ils sont favorables au principe de la semaine de cinq jours, dès août 1970.

Une foraine fêtée

(c) Mme Jeanneret-Zingg, foraine bien connue qui participait pour la cinquantième fois à l'Abbaye des Verrières, a été fêtée dans la cantine officielle, dimanche après-midi. Le comité d'organisation lui a offert une gerbe de fleurs.

OFFRES D'EMPLOIS

On demande pour le 24 septembre **concierge** pour locaux à Neuchâtel, appartement de 4 pièces à disposition. Téléphoner après 17 h au 5 76 51.

Médecin-dentiste de la ville cherche **DEMOISELLE DE RÉCEPTION** connaissant si possible la dactylographie. Adresser offres écrites à B. S. 1626 au bureau du journal.

Médecin-dentiste cherche **demoiselle de réception** Débutante serait formée. Adresser offres écrites à F. X. 1631 au bureau du journal.

MANUFACTURE DE PAPIERS CH. BURKART
Sablons 48, Neuchâtel, engage

UN AUXILIAIRE D'ATELIER OUVRIÈRES

pour travaux propres et faciles. Eventuellement à la demi-journée. Débutantes seraient formées. Etrangères en possession du permis C ou B acceptées.

UN MAGASINIER

ayant le sens de l'organisation, capable de prendre des responsabilités. Places stables, bien rémunérées. Semaine de 5 jours.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae et copies de certificats.

contact est né, pendant le week-end, le rallye « Apollo 70 ». Il ne pouvait être plus actuel. Ce sont 16 voitures, soit 16 équipages, qui ont pris le départ.

De gauche à droite: Enio Benassi et Fredy Magnin. A l'arrière-plan, M. Jakob Rey, organisateur du rallye. (Avipress - Schelling)

FLEURIER - FLEURIER

Seize équipages ont participé au rallye « Apollo 70 »

De notre correspondant régional: Un groupe de jeunes... ils organisaient de temps en temps un repas aux Plânes. Mais, se dirent-ils, il y avait d'autres moyens de resserrer encore les liens de camaraderie, de prendre de nouveaux contacts. Et c'est ainsi qu'en tournant la clef de

Depuis la place de Longereuse, à Fleurier, les concurrents passaient par Couvet, la Brévine, le lac des Tailières, le Cernil, les Bayards, les Verrières, le Mont-de-Verrières, la Côte-aux-Fées, Sainte-Croix, le Mauborget, la Combaz et les Plânes où était jugée l'arrivée. Cela représente un circuit de 75 km.

PAS QUESTION DE VITESSE
La vitesse — excellent point pour les organisateurs, à une époque où trop nombreux sont ceux qui se laissent griser par elle, — n'entraîne pas en ligne de compte.

Sur l'ensemble du parcours, il y avait 13 postes, les uns de simple contrôle, les autres où allait se déterminer le classement. A cette fin, on posait des questions sur l'actualité politique, sportive, l'automobilisme, l'histoire régionale — quand, par exemple fut ouverte au trafic la ligne du RVT? — et même la cuisine. Enfin, charmante idée, dans les pâturages du Haut-Jura, il fallait cueillir cinq espèces de différentes fleurs.

L'équipe vainqueur fut celle composée d'Enio Benassi, pilote, Fredy Magnin, copilote et Anne-Marie Perrinjacquet.

Ce trio reçut la coupe offerte par M. Antoine Buschini, tenancier d'un établissement public à Fleurier, coupe qui sera remise en compétition.

Des jeunes filles, classées dernières, obtinrent chacune un bouquet de narcisses, don de la voiture-balai...

Le rallye fut suivi d'un souper-fondue qui groupa une septantaine de convives. Un concours des meilleurs dansers fut mis sur pied et un bal couronna joyeusement la journée aux premières heures du... lendemain.

De gauche à droite: Enio Benassi et Fredy Magnin. A l'arrière-plan, M. Jakob Rey, organisateur du rallye. (Avipress - Schelling)

Remise du «Covet» à M. Albert Haldimann par M. Jean-Luc Bourquin, capitaine.

(Avipress - Fy)

Comptes des Travaux publics

De notre correspondant: En 1969, les travaux publics ont coûté 456,511 fr. 20: à la commune de Couvet (budget: 315,750 fr.). Les recettes ont été les suivantes: subvention de l'Etat: 22,954 francs; contribution des particuliers pour rues et égoûts: 32,291 fr 10; divers:

4949 fr. 75; total des recettes: 60,194 fr. 85.

Concernant les dépenses, le détail est le suivant: traitements: 129,144 fr. 95; entretien des rues et des trottoirs: 214,070 fr. 60; entretien jardin public et places: 3354 fr. 95; entretien des fontaines et des édicules publics: 492 fr. 50; entretien des canaux-égoûts: 893 fr. 25; enlèvement des ordures et des déchets encombrants: 23,297 fr 75; enlèvement des neiges et sablage: 47,137 fr. 25; achat et entretien du matériel et des outils: 2662 fr. 15; véhicules (dont l'achat de la balayeuse d'un montant de 54,850 fr.); éclairage public: énergie: 25,681 fr. 10; entretien: 6825 fr. Total des dépenses: 516,706 fr. 05.

De nombreux travaux ont été effectués au titre de l'entretien des rues et des trottoirs. Les travaux relatifs à la construction de la Pénétrante payés à l'Etat ont coûté 40,682 fr. 75, le solde de la réfection de la route du Plan-du-Pré-le Châble, 22,012 fr. 90. Le surfaçage des routes et des trottoirs s'est élevé en 1969 à la somme de 115,799 fr.

Pour l'enlèvement des neiges, le budget a été largement dépassé; cela provient des chutes de neiges très importantes de l'hiver 1968-1969 qui ont nécessité l'évacuation d'amoncellements, spécialement à la Grand-Rue, à l'aide de nombreux véhicules. De plus, la commune de Couvet a fait un grand effort pour permettre le déroulement, dans les meilleures conditions, des championnats suisses de fond 50 kilomètres (1 et 2 mars 1969).

CHAPITRE DES CULTES
Les dépenses ont atteint, en 1969, le montant de 42,840 fr. 95. Elles se répartissent comme suit: traitement de l'organiste: 2694 fr. 30; du concierge: 3785 fr. 30; chauffage, éclairage et force: 8161 fr. 35; allocation à la paroisse catholique: 3200 francs et 25,000 fr. représentant le crédit voté par le Conseil général pour l'achat de la cure catholique.

Courses d'école
(c) Les élèves des 1res, 2mes 3mes années visiteront respectivement le Chasseron, le Pré Louiset (Chaumont) et le Mont-Pélerin.

La sortie des 4mes et 5mes années et de la classe de développement (Bâle et Augst) est prévue pour ces prochains jours. Les élèves des classes préprofessionnelles effectueront leur course annuelle la semaine prochaine si le temps le permet.

Rallye de l'« Avenir »
(c) La Fanfare l'Avenir organisera le 5 juillet un rallye à l'intention de ses membres. Le parcours sera d'environ 90 kilomètres. Un pique-nique, des jeux et de la musique figurent au programme.

LES VERRIÈRES
Prix des Mousquetaires 1970
(c) Dans le cadre de l'Abbaye, s'est déroulée une compétition de tir exclusivement réservée aux ressortissants verriens. En voici les résultats: 1. Gaston Arnoux, 80; 2. Paul Finkbeiner, 77; 3. Jacques Arnoux, 75; 4. Gilbert Delbrouck, 74; 5. Charles Barinotto, 73; 6. Roger Pagnier, 65; 7. Marc-Edouard Guye, 61; 8. Claude Fattton, 49; 9. Charles Fattton, 30.

LA MANICHE BLACKMINT

AUTOCARS Aellen-Couvet

CAMARGUE

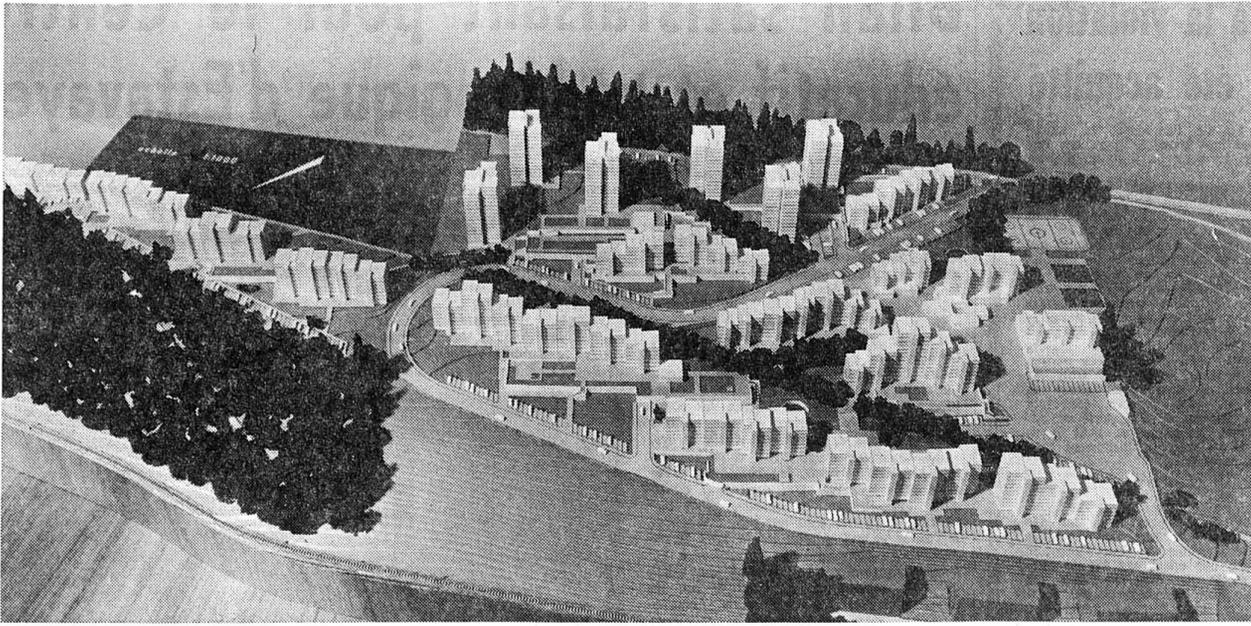
Prix Fr. 270.—

par personne, y compris voyage et pension. Inscriptions jusqu'au 31 août. Renseignements tél. (038) 9 65 07.

par personne, y compris voyage et pension. Inscriptions jusqu'au 31 août. Renseignements tél. (038) 9 65 07.

par personne, y compris voyage et pension. Inscriptions jusqu'au 31 août. Renseignements tél. (038) 9 65 07.

par personne, y compris voyage et pension. Inscriptions jusqu'au 31 août. Renseignements tél. (038) 9 65 07.



La maquette du futur quartier des Arêtes.

UN QUARTIER DE 1200 LOGEMENTS PAS COMME LES AUTRES PROJET D'AVANT-GARDE AUX ARÊTES

De notre correspondant : «L'unité d'habitation est la portion du domaine bâti dans laquelle se déroule la vie quotidienne, elle définit l'équipement du milieu le plus favorable à l'homme sur le plan de l'habitation, assurant à ses occupants la sa-

tisfaction de leurs besoins quotidiens, psychologiques, matériels et physiologiques». Cette citation de Le Corbusier figure en bonne place dans la brochure consacrée à l'architecte H. Kazemi au futur quartier des Arêtes.

Le projet de quartier présenté mérite à plus d'un titre qu'on s'y arrête... Il a en effet été pensé et réalisé sur des bases tout à fait nouvelles. Avant de se pencher sur la planche à dessin, l'architecte a demandé au centre urbanistique de l'Université d'Ulm une étude théorique pour la planification du quartier. Cette étude analytique a permis, en fonction de nombreux critères, de poser certaines exigences qui ont conduit à la base sociologique et urbaine de la structure de ce quartier. Par banistique, il s'agissait de répondre à Le Corbusier et de construire un monde de béton rendu habitable par la part importante qu'y prendront le cœur et l'intelligence.

Cette façon de procéder a donné lieu à deux premiers projets et enfin à une troisième étude définitive, celle-là même qui sera mise en application. Cette étude s'est basée sur un programme définitif en tenant compte d'un échelonnement de la réalisation en rapport avec la demande actuelle de logements à la Chaux-de-Fonds. Il va de soi, en effet, que ce quartier, qui comprendra 1197 logements pour 4000 personnes, ne verra pas le jour d'un seul coup.

Le projet prévoit quatre zones assez distinctes où les différents locataires pourront être répartis en fonction de leurs conditions de famille ou d'âge. Englobé dans une zone, au rez-de-chaussée des immeubles, se trouvera un centre commercial dont les besoins ont été calculés en rapport avec la quantité d'habitants du quartier. Dans cette même zone a été prévu un bureau des PIT et une halte de bus.

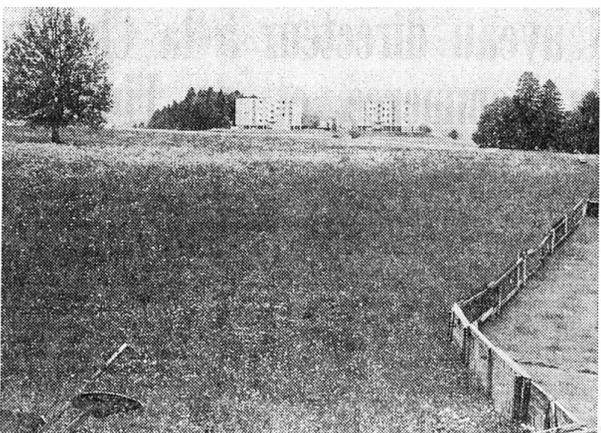
Le projet comprend également dans ses plans deux garderies d'enfants et une surface réservée aux jeux et aux sports. Des locaux d'une surface totale de 340 mètres carrés ont été réservés pour les jeunes du quartier. En matière d'accès et de circulation, la solution retenue paraît judicieuse. La route, en effet, formera une boucle dans le quartier. Les accès prévus pour piétons sont constitués par les accès actuels et boisés qui resteront préservés dans leurs totalités. Près de 500 places de parc ouvertes ont été prévues et 375 places couvertes et fermées seront réparties dans sept garages différents, eux-mêmes distribués dans les différents groupes d'habitations.

Ce quartier, d'une surface totale de 150.000 mètres carrés, comprendra des immeubles-tours de 13 à 14 étages et d'autres maisons qui auront de trois à huit étages. Les constructions de hauteur différente, seront réparties en fonction de la pente. De par la situation climatique de la région, aucune loggia ou terrasse n'a été prévue, cependant chaque pièce de séjour comporte un ouvrant à la française et une balustrade faisant office de loggia intérieure.

Si l'on sait qu'il existe entre les tours de Pest et ce projet des Arêtes un autre projet de lotissement aux Cornes-Morel de 480 logements, on constate un recentrage des plus souhaitables de la ville, freinant de la sorte la forte poussée qui s'est manifestée jusque-là à l'ouest.

Tous ces projets, ajoutés à celui de la Recorne, attestent la vitalité du bâtiment à la Chaux-de-Fonds.

D.E.



Les lieux qui deviendront, à l'est de la ville, le nouveau quartier des Arêtes.

(Avipress - Suter)

UN MOTOCYCLISTE GRIÈVEMENT BLESSÉ

Hier après-midi à 16 h 50, à la Chaux-de-Fonds, un motocycliste s'est blessé lors d'une collision avec une camionnette. L'accident s'est produit à la rue des Armes-Réunies. M. Jean-François Meylan, au volant de la camionnette, circulait sur la rue des Armes-Réunies, en direction nord; à la hauteur de la rue Numa-Droz, il bifurqua à gauche et, de ce fait, coupa la route à un motocycliste, M. Raymond

Beaud, né en 1915, qui circulait en sens opposé, rue des Armes-Réunies. La collision fut très violente et le motocycliste projeté à plusieurs mètres fut relevé et conduit sans connaissances à l'hôpital de la ville au moyen de l'ambulance. Souffrant d'une fracture du crâne et de contusions cérébrales, son état est jugé très grave. Le permis de conduire de M. Meylan a été séquestré.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds du lundi 22 juin 1970

NAISSANCE. — Grossenbacher, Stéphane, fils de Francis-Willy, agriculteur, et de Jacqueline-Andrée, née Fuchs.

PROMESSE DE MARIAGE. — Léchenne, Henri-Joseph-Justin, et Guir, Catherine-Michèle.

MARIAGES CIVILS. — Streit, Jean-Jacques, comptable, et Vautclair, Jacqueline; Wälti, Claude-Jean, comptable, et Favre, Catherine-Elisabeth.

DÉCÈS. — Maire, née Perrenoud, Nathalie-Violette, ménagère, née le 23 octobre 1911, épouse de Maire, Fritz-Albert, dom. Brot-Dessus (NE); Jeanneret, Henri-Eugène, graveur, né le 28 juillet 1896, époux de Marguerite née Kramer, dom. Charrière 26; Hertig, Charles-Georges, commis postal, né le 21 décembre 1889, époux d'Alice-Cécile, née Pignat, dom. Léopold-Robert 138.

LA SAGNE

Tournoi de football

(c) Samedi et dimanche, le Football-club a organisé son deuxième tournoi; le samedi, par un temps assez maussade, les équipes de IVe ligue se livrèrent à des duels fort acharnés. Le classement final fut le suivant: 1. Ski-club La Chaux-de-Fonds; 2. Ticino; 3. Hockey-club La Chaux-de-Fonds; 4. La Sagne II; 5. Gorgier. Le challenge Fair-play fut attribué à l'équipe de la Sagne.

Le dimanche, les équipes de IIIe ligue s'affrontèrent et les résultats sont les suivants: 1. Ski-club La Brévine; 2. Givisier (FR); 3. Le Locle; 4. Ticino; 5. FC Téléphones; 6. Commerçants. L'équipe fribourgeoise de Givisier remporta le challenge Fair-play.

L'après-midi, un match féminin opposa l'équipe Brunette de Sarréris à une équipe de La Sagne formée pour cette occasion; Brunette l'emporta par 2-1.

Lors des résultats, le président du FC, M. J.-L. Kehrlé et le président de commune félicitèrent les joueurs et notamment l'équipe fanion de La Sagne, qui, par son match nul contre Le Parc, obtient le titre de champion cantonal de IIIe ligue; la saison prochaine, La Sagne aura son équipe en IIe ligue.

Concours national de dressage

Samedi et dimanche s'est déroulé, à la Chaux-de-Fonds, le deuxième concours national de dressage. Organisé par la Société de cavalerie, il mettait en compétition une cinquantaine de cavaliers, venus de toute la Suisse. Le palmarès est le suivant:

Prix d'ouverture, catégorie L-4: 1. Mme Doris Erni, Münsingen; 2. Mlle Thérèse von Bergen, Colombier.

Prix Willy Berthoud, catégorie M-9: 1. M. Pierre Morf, la Chaux-de-Fonds; 2. M. Paul Lindt, Müri.

Prix Fritz Steinmann, catégorie L-A: 1. M. Pierre Morf, la Chaux-de-Fonds; 2. Mme Claudine Bühler, la Jonchère. **Prix Wanya, catégorie L-6:** 1. Mme Lotti Maeder, Berthoud; 2. M. Frédéric Künzi, Genève; 3. Mme Claudine Bühler, la Jonchère.

Prix Zodiac, catégorie L-6: 1. M. Marcel Konrad, Moutier; 2. Cap. Andreas Aebi, Wichtach.

Prix de l'Union de banques suisses, catégorie S-12: 1. M. Fred Christen, Bienne; 2. Mme Lotti Viquerat, Thalwil.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS. — Ritz: A tout cœur à Tokio pour OSS 117.

Corso: Le pacha.

Eden: Ringo le vengeur.

Plaza: Alfred le Grand, vainqueur des Vikings.

Scala: La vallée de Gwangi.

PHARMACIE D'OFFICE. — Pharmacie coopérative, Paix 72.

PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE. — Le 21 07 17 renseignera.

EXPOSITIONS. — Musée des beaux-arts: La gravure tchécoslovaque contemporaine. **Galerie du Club 44:** Peintures de Juan Martinez.

Galerie du Manoir: Peintures de Paul Delaportier.

VARIÉTÉS: Cabaret 55: Nouveau programme de variétés internationales.

VAL-DE-RUZ

Fête cantonale de la Croix-Bleue

La fête cantonale de la Croix-Bleue neuchâteloise sera célébrée le 28 juin prochain dans le cadre des paroisses de l'Eglise réformée de Fontanemelon et de Cernier. Cette journée, que préparent activement la fanfare et les sections du Val-de-Ruz, s'ouvrira par la célébration de deux cultes de fête dans les temples des deux villages. Puis, dans les rues, défilera un cortège conduit par les cinq corps de musique de la Croix-Bleue neuchâteloise.

L'après-midi, dans la hall de Fontanemelon, après quelques instants de loisirs organisés par la Jeune Croix-Bleue, s'ouvrira une grande rencontre cantonale au cours de laquelle prendront la parole plusieurs orateurs et se feront entendre quelques fanfares. A 16 h 30, le président cantonal mettra fin à cette journée sur la place du village de Fontanemelon et les fanfares joueront quelques morceaux d'ensemble. Une septantaine de membres de la Croix-Bleue française ont déjà annoncé leur participation à cette manifestation.

CARNET DU JOUR

PHARMACIES DE SERVICE. — Marti, Cernier; Piergiorganni, Fontaines.

PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE. — Votre médecin habituel.

Concours d'affiches

(c) Le concours d'affiches organisé dans les classes du Val-de-Ruz en faveur de Landeyeux a donné les résultats suivants: 1. Pierre-André Glauser, les Geneveys-sur-Coffrane; 2. Martial Sunier, Fontaines; 3. Philippe Perotti, le Pâquier; 4. Uli Kämpf, le Pâquier; 5. Jean-Marie Mesot, Fontaines. 26 affiches ont été primées, représentant environ 15% des travaux présentés. Le jury était formé de délégués des deux centres pédagogiques du district et de membre sdu corps enseignant.

L'Association pour le développement de la ville a deux grands problèmes

LE S.I.M.N. ÉVOLUE LUI AUSSI ET DEVIENT S.I.J.N.

De notre correspondant : Il fut un temps, alors que nous avions écrit que le Jura neuchâtelois avait tort de faire de sa situation une montagne, nous nous étions vertement fait remettre à notre place; ce n'est donc pas sans une certaine satisfaction que nous voyons aujourd'hui le Service d'information des montagnes neuchâteloises devenir Service d'information du Jura neuchâtelois...

L'étiquette change, mais le flacon reste le même, si l'on peut dire. L'essentiel demeure que tant le SIJN que l'Association pour le développement de la Chaux-de-Fonds (ADC) puissent contribuer efficacement à la propagande touristique ou autre de la région. En ce sens-là, il était très sympathique, hier, de voir le président de l'ADC, M. Roland Châtelain, le directeur M. Fernand Berger, accompagnés par le responsable du SIJN, M. Jean-Marie Nussbaum, faire le point en ce domaine.

Voilà maintenant six mois que l'ADC nouvelle formule a pignon sur rue et un directeur à plein temps; c'est certes peu pour faire un travail approfondi, mais c'est suffisant pour prendre la mesure des problèmes à résoudre.

LES SERVICES

Quels services offre le bureau permanent de l'ADC? Il nous paraît superflu de tous les énumérer. Disons simplement qu'on peut attendre d'un tel organisme, le directeur de l'ADC organise, le logement pour des congrès ou manifestations et veille également au logement des touristes de passage. Ces touristes, il faut aussi aller les chercher. Dans ce domaine l'ADC a des vues bien précises qui se trouvent regroupées dans des projets à court et moyen terme qui sont, pour l'essentiel, un inventaire des possibilités touristiques de la ré-

gion, la création d'un nouveau dépliant situant la cité au cœur du Jura neuchâtelois, l'encouragement du sport équestre et la création de pistes pour cavaliers et aussi la promotion du site de tourisme. L'ADC, bien entendu, s'efforcera aussi de répandre une image de la région plus favorable qu'elle ne l'est (à tort) d'ordinaire. Un des projets immédiats de cet organisme consiste à créer une centrale de location pour chalets, appartements, dortoirs, etc, en ville ou aux environs, qui permettront de répondre favorablement aux nombreuses demandes de location émanant de touristes étrangers et suisses. Dans un même ordre d'idées, des contacts ont été pris pour amener dans la région des enfants étrangers dans des classes de nuit. Une autre facette du travail de l'ADC et la prospection de la clientèle, la publicité et la promotion de la compagnie aérienne Jura-zur.

PROBLÈMES

La définition des multiples tâches de l'ADC nouvelle formule, a amené à la découverte de deux grands problèmes: l'un concerne la marche des commissions, indispensable complément pour le directeur, et qui semblent marquer le pas faute de membres disponibles. Le second problème est déjà d'ordre financier car le développement des activités de l'ADC va rapidement avoir pour conséquences une augmentation des dépenses, notamment en ce qui concerne la publicité et la propagande. Une question à suivre de près, car dans le domaine qui est celui de l'ADC, plaie d'argent est souvent mortelle.

SIJN

Et le SIJN, que devient-il dans cette réorganisation générale? Un rapport de son responsable renseigne à ce sujet. Le service poursuivra donc sa tâche d'information, de liaison entre les localités des deux districts, plus spécialement pour les villes, et coordonnera l'activité de diverses institutions ou organisations culturelles. Grâce à l'ouverture de l'ADC, le SIJN va pouvoir mieux se consacrer à ses tâches spécifiques qui restent principalement: de diffuser au maximum tout ce qui concerne la région, afin que change l'image que l'on s'en fait à l'extérieur, de servir, de ce fait, toutes les grandes manifestations du Locle et de la Chaux-de-Fonds. Programme louable, certes, mais le responsable du SIJN précise bien qu'il ne pourra être réalisé que si les instruments de travail nécessaires lui sont accordés, ce qui signifie, selon lui, qu'il faut qu'il soit à part entière, qu'il ait pignon sur rue et des moyens de diffusion accrus; toutes demandes qui semblent devoir être prises en considération et appliquées dans un très proche avenir.

D.E.

TOSALLI MEUBLES DE JARDIN

C'est le tout grand choix de **PARASOLS**

à Colombier, tél. 6 33 12 Parcage facile Livraison immédiate

Nouveau: «Le prêt comptant à 150 francs»

La Banque Rohner vous donne la possibilité de réaliser vos desirs grâce à de petites mensualités. Payez plus facilement votre machine à laver, votre réfrigérateur, vos tapis au moyen

de notre crédit. Sans charger votre budget vous pouvez déjà avec des remboursements mensuels de Fr.150.- disposer des montants suivants:

Fr. 3.000.-	en 23 mensualités
Fr. 3.750.-	en 30 mensualités
Fr. 4.500.-	en 37 mensualités
Fr. 5.250.-	en 45 mensualités
Fr. 6.000.-	en 53 mensualités

«Le prêt comptant à 150.- francs» — votre avantage:

Nos prêts sont toujours plus avantageux qu'un achat à tempérament.

C'est pourquoi: Paiement comptant au lieu de financement. — Prêt comptant au lieu d'achat à tempérament.

Coupon

Je suis intéressé par un prêt comptant «50.- francs» prêt comptant «100.- francs» prêt comptant «150.- francs» prêt comptant «200.- francs» (veuillez indiquer au moyen d'une croix le prêt désiré)

Veuillez m'envoyer sans engagement votre documentation:

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
Domicile: _____ K/391

Banque Rohner

9001 St-Gall, Neugasse 26
Téléphone 071 233922

8021 Zurich, Strehlgasse 33
6901 Lugano, Piazza Dante 8
6830 Chiasso, Corso San Gottardo 6b

Si vous avez un avis urgent à nous transmettre...

Nous rappelons que les avis urgents (avis de naissances, avis tardifs, avis mortuaires) doivent être adressés comme suit:

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

AVIS URGENT

à l'exclusion d'autres mentions telles que noms de personnes, direction, imprimerie, etc.

La publication d'annonces dont l'adresse n'est pas conforme à l'indication ci-dessus pourrait subir des retards dont nous ne saurions être rendus responsables.

Feuille d'avis de Neuchâtel

JURA - JURA - JURA

Poursuivi pour provocation et incitation à la violation des devoirs militaires, Arthur Villard a été acquitté

Hier, M. Arthur Villard, député au Grand conseil jurassien, qui comparait devant un tribunal pénal à juge unique, à Berne, a été acquitté du chef d'accusation de provocation et incitation à la violation des devoirs militaires. Les frais seront à la charge de l'Etat de Berne.

que M. Villard aurait prononcé, au cours de la manifestation organisée à Berne, le 13 septembre 1969, pour protester contre la visite officielle du général américain Westmoreland en Suisse, des paroles incitant au refus de servir « plus de service militaire », « déchirez vos papiers militaires », aurait dit M. Villard.

A la fin de l'audience, 21 jeunes ont déposé leur livret militaire sur une table, sous les yeux du juge et du greffier. Le juge a estimé que les conditions du délit qui figurent à l'article 276 al. 1 du CPS ne sont pas remplies dans le cas présent. En effet, les seules dépositions qui ont clairement indiqué que M. Villard aurait prononcé les paroles d'incitation au refus de servir qui lui ont été reprochées sont celles des trois agents de la police bernoise chargés de maintenir l'ordre lors de la manifestation du 13 septembre. Et encore, les trois policiers n'ont pas été en mesure de dire dans quel contexte ces paroles ont été insérées. Aucun des trois n'a été capable de répéter la teneur de ces deux ou trois phrases, seul leur contenu ayant pu être rapporté de façon générale. Personne ne peut certifier que M. Villard ait réellement prononcé ces paroles.

En fait, a encore estimé le juge, la présomption la plus forte est due à M. Villard lui-même qui a admis avoir parlé « vivement » dans l'intention de défendre une cause qui lui est chère, celle de la paix dans le monde. On ne saurait donc condamner un homme sur des indices aussi minces et, comme on sait, l'absence de preuves profite à l'accusé. Aucun enregistrement n'a été fait pendant la manifestation et les déclarations des policiers manquent de précision sur le point principal de l'accusation. Il y a donc lieu de prononcer l'acquiescement. Les frais sont à la charge de l'Etat de Berne, mais M. Villard n'a droit à aucun dédommagement, n'ayant eu que peu de frais. Dans son plaidoyer (le député bien-sûr assumait lui-même sa défense), M. Villard a justifié son attitude par la nécessité d'un engagement personnel en faveur de la paix et celle d'éveiller l'opinion publique pour cette cause.



Arthur Villard à gauche en complet noir, sortant du tribunal de Berne entouré de ses amis. (Photo ASI.)

COURTELARY

DEUX CAMBRIOLEURS S'ÉVADENT

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, en l'absence du géolier actuellement en vacances, deux dangereux cambrioleurs, les nommés Robert Coquoz et Albert Baumgartner, tous deux nés en 1926, auteurs de 15 cambriolages commis dans le Val-de-Saint-Imier, il y a quelques mois, ont réussi à s'évader. Coquoz, après avoir démonté la serrure de la porte de sa prison, libéra son copain et ils réussirent à ouvrir la grande porte grillée. Ils entrèrent ensuite dans les bureaux et dans l'appartement du géolier. Ils ont fouillé les bureaux et les meubles et n'ont pratiquement rien emporté. On pense qu'ils ont gagné la France.

SAINT-IMIER

Soixante ans d'activité
(c) Le 19 juin 1970, M. André Flückiger fête le soixantième anniversaire de son entrée dans une entreprise industrielle que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de Fabrique de cadrons Flückiger & Cie, à Saint-Imier. Cet anniversaire a été souligné par une manifestation qui a réuni tout le personnel à la salle de spectacle, après un concert de la Fanfare des cadets.

M. Flückiger a fait l'objet de nombreux témoignages de reconnaissance, qui lui furent apportés par M. Henri Waelchli pour l'ensemble du personnel. M. Flückiger, pour sa part, a fait un don de 200.000 francs aux services sociaux de la maison. M. Pierre Jff, directeur des services financiers de l'entreprise, l'a vivement remercié de ce geste.

La manifestation fut agrémentée de morceaux de musique du petit ensemble du Corps de musique «The Little Corps Band», dirigé par M. Michel Dubail.

MOUTIER

Collision
(c) Une collision s'est produite entre deux automobiles, à l'intersection des rues Hôtel de Ville - du Moulin, à Moutier, à 12 h 30. Les dégâts sont estimés à 3000 fr.

BIENNE - BIENNE

Deux objecteurs condamnés à Nidau

De notre correspondant : Le tribunal de division I, siégeant récemment à l'hôtel de ville de Nidau, sous la présidence du grand juge Raymond, de Lausanne, eut à s'occuper de plusieurs cas d'objection et de négligence des devoirs militaires.

N. de C., 21 ans, étudiant en médecine à Neuchâtel, a été condamné à trois mois d'arrêts répressifs, sans exclusion de l'armée, pour avoir refusé d'accomplir une école de recrues sanitaire. Il était défendu par un membre du mouvement « Etudes et actions pour la paix », à Neuchâtel.

Deux témoins ont également été entendus, M. J.-P. P., docteur en médecine, chargé de cours à l'Université de Neuchâtel, et M. E. G., ingénieur, à Neuchâtel, parain de l'accusé.

REFUS

M. A., Delémont, 20 ans, employé de

INTÉRIEUR SOIGNÉ

Un laveur de carreaux remarque que maison aux vitres sales. Il sonne : « Désirez-vous que je nettoie vos vitres, Madame ?

— Mais elles sont propres !
— Alors, un petit coup de chiffon à vos lunettes ? »

Vous ne mériteriez pas cette remarque, Madame, car votre intérieur est propre et soigné, mais peut-être seriez-vous heureuse de choisir un petit meuble pratique et ravissant qui compléterait utilement votre ameublement.

Venez alors chez MEUBLES MEYER à Neuchâtel. Un étage entier y est consacré aux petits meubles. Parmi tant de suggestions, vous trouverez certainement l'objet de vos rêves.

VAUD - VAUD - VAUD

Une ville merveilleuse pour les jeunes gens dans le Gros-de-Vaud

Le 21 août 1970 sera inaugurée la ligne d'Iquitos, ville nouvelle du Gros-de-Vaud. A la manière de Brasilia, Iquitos est née sur une planche à dessin, cette ville va surgir dans le désert, partira de rien. Pour ses premiers habitants (une centaine de garçons et de filles), Iquitos disposera dès le départ de tous les services nécessaires : ravitaillement, transmissions, journal quotidien, usine électrique, infirmerie, bureau de poste, banque, frappe de monnaie, douane, etc. Les loisirs ne seront pas oubliés : films, théâtre, son et lumière, hôtels-sés d'accueil, zoo, enchantement jeunes et moins jeunes, Iquitos sera une ville vivante : on y verra des vanniers, des potiers, des médailleurs, des tourneurs de bois, on y tissera des ponchos...

Et cette nouvelle ligne de chemin

de fer ? Nous y arrivons. En voici les caractéristiques : longueur : 1 km et demi, écartement des rails : 60 cm, traction Diesel, 6 wagons voyageurs peints de couleurs vives, un fourgon postal, quelques wagons de marchandises, vitesse : 20 km/h ; cette ligne reliera Iquitos à... Pralins, près de Bercher.

Mais, qui sont les initiateurs de cette ville nouvelle, les constructeurs de cette ligne originale ? Les garçons et les filles de l'important groupe des scouts du Gros-de-Vaud qui, avec l'aide de chefs adultes et expérimentés, ont, depuis des mois, travaillé à la réalisation de cette ville extraordinaire et de son train. Bientôt la presse, la TV, la radio en parleront abondamment et l'on pourra se faire une idée exacte de cette réalisation.

LEYSIN
Moniteur de varappe blessé

(c) Hier, vers 16 heures, M. Guy Neithardt, 19 ans, domicilié à Leysin, instructeur à l'école-club de montagne « Les Vagabonds », assurait un élève dans une paroi d'une hauteur de quinze mètres, dans une carrière désaffectée, au cours d'un exercice, au chemin des Chamois, à Leysin. Il tomba, et il fut transporté à l'hôpital cantonal à Lausanne, souffrant probablement d'une fracture du crâne.

L'Abbaye d'Yverdon version 1970

De notre correspondant :

L'Abbaye d'Yverdon, version 1970, aura lieu samedi, dimanche et lundi prochains. Sept cents personnes participeront au grand cortège de dimanche après-midi, répartis en trente-huit groupes et chars qu'emmenera la célèbre fanfare des cadets de Genève. « La Villagioise » de Pomy, et bien entendu « L'Avenir » et le corps de musique d'Yverdon ainsi que les deux sociétés d'accordéonistes seront également de la fête. Rappelons que le couronnement des rois aura lieu le dimanche matin, devant l'hôtel de ville. La distribution des prix aura lieu le lundi à 18 heures, sous la cantine de la place d'Armes.

Hier soir, la place d'Armes d'Yverdon, a été fermée à la circulation et tous les véhicules s'y trouvant ont été évacués pour laisser la place libre aux forains venus s'installer pour les fêtes de l'Abbaye. Les automobilistes retrouveront leur parking dès le jeudi 2 juillet. De divers côtés, il a été question de déplacer l'Abbaye au bord du lac, comme on l'a déjà fait pour le cirque Knie. Le problème est plus complexe qu'il n'y paraît de prime abord. En effet, pour ce déplacement, les autorités envisagent, dans un avenir plus ou moins proche, des aménagements d'infrastructure, ensuite, il s'agira également d'amener l'eau, l'électricité, et la pose d'égoûts. Un programme aussi vaste ne se réalisera pas en un jour. Toutefois, on peut dire que les jours de l'Abbaye sur la place d'Armes sont désormais comptés.

PAYERNE
Sauvé de justesse

(c) Dimanche, à la piscine nouvellement ouverte, alors que l'affluence des baigneurs était considérable, un jeune Espagnol travaillant à la laiterie de Espagnonnet-Petit, qui savait à peine nager, s'est aventuré dans le bassin olympique et a coulé. Il a été retiré inanimé de l'eau, mais a pu être sauvé grâce à la respiration artificielle. On l'a tout de même transporté en ambulance à l'hôpital de Payerne pour un contrôle.

Une collision d'autos fait quatre blessés

(c) Samedi, vers 23 heures, M. Gaston Ischi, âgé de 42 ans, garagiste à Peyerne, reconduisait en auto à son domicile, Mme Hélène Ruërat, 57 ans, avenue du Général-Jomini. Son véhicule a été violemment tamponné par une auto arrivant à vive allure par derrière, conduite par M. Christian Gorret, âgé de 20 ans, domicilié à Villeneuve (Fribourg). L'accident s'est produit au moment où M. Ischi bifurquait à gauche pour s'engager dans une rue latérale.

M. Gorret a été blessé à la mâchoire et à des dents cassées. L'un de ses passagers, M. Jean-Marc Crausaz, 18 ans, a été blessé aux deux mains, tandis que deux jeunes filles de Villeneuve n'ont été que bouclées. M. Ischi se plaint de douleurs dans le dos ; il a également été blessé à la tête. Quant à Mme Ruërat, elle n'a été que légèrement blessée. Les deux autos sont hors d'usage.

FRIBOURG - FRIBOURG

Bilan satisfaisant pour le Centre éducatif et pédagogique d'Estavayer

Le Centre éducatif et pédagogique d'Estavayer-le-Lac, aussi connu sous le nom de Foyer gardien, vient de publier son rapport annuel pour l'exercice 1969. Sous la plume de MM. Amiod de Dardel, de Neuchâtel, président du comité et René Röhlihsberger, directeur, d'intéressantes précisions sont apportées sur la marche de la maison.

TROISIÈME ÉTAPE

L'année 1969 marqua, pour le CEP, l'achèvement de la deuxième étape, c'est-à-dire l'ouverture, à Pâques, du nouveau bâtiment baptisé « Les Peupliers » comprenant trois salles de classe, les logements de deux groupes de dix enfants ainsi que deux appartements d'éducateurs. La deuxième étape avait à peine pris fin que commençait la troisième. C'est sous cet angle en effet qu'il faut considérer l'acquisition, en octobre, d'un terrain de 1679 m² jouxtant la « Peupliers » à l'ouest et qui s'étend de la voie ferrée à la route cantonale. Si l'occasion a été saisie d'agrandir le domaine du CEP, ce n'est cependant pas dans le but de développer les dimensions de l'institution qui, avec une capacité d'accueil de 40 enfants, semble avoir atteint un palier mais dans l'idée que son équipement pourra et devra être complété dans un avenir relativement proche.

En conclusion de son rapport, M. de Dardel rend hommage aux directeurs, M. et Mme Röhlihsberger ainsi qu'aux membres de l'équipe de collaborateurs et auxiliaires dont l'homogénéité parfaite donne au CEP un sain encadrement pour le bien des enfants qui lui sont confiés.

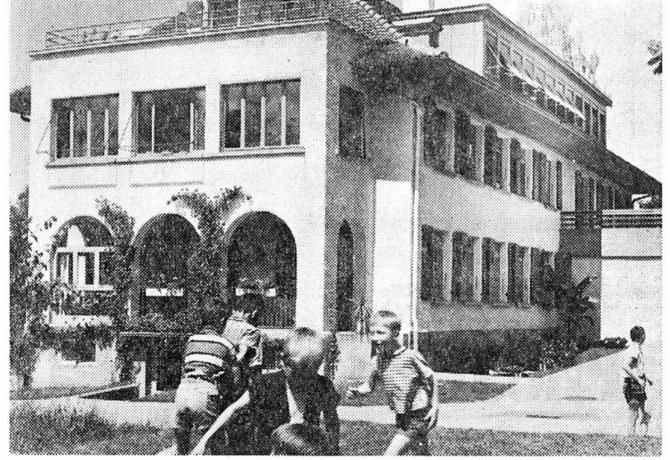
BIEINFAITS
Pour sa part, M. René Röhlihsberger constate avec plaisir que l'ambiance du

travail en classe fut infiniment meilleure dès l'ouverture du nouvel immeuble, en automne dernier. Pour les groupes éducatifs, la répartition en deux maisons avec deux groupes par maison est plus harmonieuse. La place manquait précédemment. Aujourd'hui, les conditions de travail sont grandement facilitées par des locaux bien adaptés et de conception éducative moderne.

Signalons l'organisation de divers camps de vacances pour les enfants au cours de l'année dernière dans le Val-de-Bagnes, à Vers-Église ainsi que dans

Oberland bernois. En 1969, le nombre de journées d'élèves AI s'est élevé à 8.010 et celui d'élèves non AI à 3348. Au 31 décembre, l'effectif était de 30 enfants, soit 12 filles et 18 garçons et, une année plus tard, de 40 enfants, soit 13 filles et 27 garçons.

Le bilan accuse un total de 1.326.420 fr. à l'actif et au passif et le compte d'exploitation fait ressortir une perte de 81.000 fr., déficit qui sera en grande partie comblé par les subventions AI versées au cours de la présente année.



Une institution au service de la jeunesse. (Avispress - Périsset)

Neuveu directeur à la Chambre du commerce et de l'industrie

De notre correspondant : La Chambre fribourgeoise du commerce et de l'industrie s'est réunie récemment sous la présidence de M. Louis Guigoz, en présence de M. Pierre Dreyer, conseiller d'Etat. Hommage fut rendu à la mémoire de M. Max Haessler, industriel à Fribourg, décédé le 6 avril.

Commentant les résultats de la votation sur l'initiative contre l'emprise étrangère, M. Henri Bardy s'étendit sur le cas de Fribourg, seul canton de Suisse romande à l'avoir approuvée, de justesse d'ailleurs. Il semble que la cause principale de ce résultat réside moins dans des sentiments de xénophobie que dans le mécontentement qui règne dans certains milieux et dans une conception atavique de la vie intellectuelle, morale et matérielle qui n'a plus qu'un lointain rapport avec la réalité.

Motocycliste blessé

(c) Dans la nuit de dimanche à lundi, M. Jean-Samuel Blaser, 18 ans, agriculteur, domicilié à Surpière (Broye) circulait à moto lorsqu'il fut accroché par une voiture. Souffrant d'une forte commotion cérébrale et de graves déchirures à une main, il est soigné à l'hôpital d'Estavayer-le-Lac.

Saccagés par la grêle

(c) Déjà éprouvée à deux reprises tout dernièrement par de violents orages, dont l'un provoqua des dégâts considérables, la Gruyère a essuyé une nouvelle chute de grêle hier après-midi, entre 15 h 30 et 16 h. La région de Bulle, Vuadens, Riaz fut à nouveau la plus touchée. On ne signale que peu de dégâts aux immeubles cette fois. Mais la végétation a beaucoup souffert. Certains jardins, déjà saccagés mercredi dernier, sont maintenant anéantis.

Avec les hôteliers fribourgeois

(c) La Société des hôteliers du canton de Fribourg a tenu récemment ses assises à Morat, sous la présidence de M. Robert Baumann, de Fribourg. Ce dernier releva dans son rapport qu'il a fallu 9 ans, de 1960 à 1969, pour que les nuitées passent de 195.000 à 238.000. L'augmentation a donc été de 22 pour cent dans le canton de Fribourg, contre 30 pour cent pour l'ensemble de la Suisse. Illustration plus inquiétante encore, on relève que Fribourg n'enregistre que 0,8 pour cent des nuitées suisses, alors que le canton représente 4,5 pour cent de la superficie du pays et 2,8 pour cent de sa population.

MORAT Entre Genevois...

(c) Hier vers 9 h 30, une colonne de voitures circulait entre la croisée de Lœwenberg, près de Morat, et les bois de Morat. Un conducteur genevois entreprit de dépasser toute cette colonne, au moment où un autre automobiliste genevois arrivait en sens inverse. Ce dernier freina énergiquement pour éviter la collision. Il sortit de la route sur une place située devant une grange, puis revint sur la chaussée en dérapant et entra en collision avec une voiture qui circulait normalement dans la colonne. Huit mille francs de dégâts mais, par chance, pas de blessés.

MOLESON Réouverture à la Vudalla

Le nouveau directeur du centre touristique Gruyères-Moléson-Vudalla, M. Hugo Heggüli, vient de prendre un premier contact avec la presse, à l'occasion de la réouverture du restaurant de la Vudalla, à 1668 mètres d'altitude. Cette installation avait été fermée depuis dix-huit mois. Elle a dû être entièrement remise en état, tâche à laquelle se sont consacrés M. et Mme Albert Ducret. Innovation intéressante, des grills (barbecues) de type californien sont mis gratuitement à la disposition des touristes qui peuvent y préparer en un tournemain, eux-mêmes, leurs grillades.

L'annonce
reflet vivant du marché

L'annonce dans la Feuille d'Avis de Neuchâtel

Tramelan : inauguration de la piscine chauffée

C'est dans l'allégresse et la joie qu'ont eu lieu l'inauguration de la piscine chauffée de Tramelan, la dédicace d'une rue et une marche populaire.

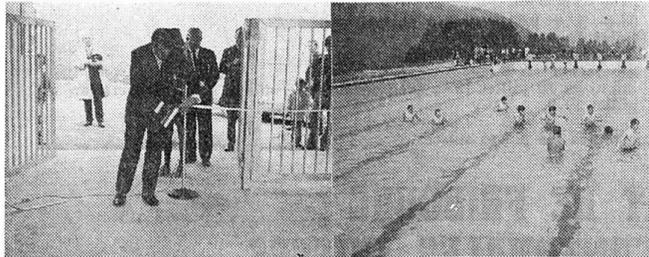
générosité de tous. Située dans un cadre magnifique, elle fait honneur à ses réalisateurs et à ses constructeurs.

Après la remise des clés à M. Roland Choffat, vice-président de la commission de construction, par l'architecte de l'œuvre M. Bruno Cattoni, de Bienne, le premier magistrat de la commune M. Willy Jeanneret, maire, rappela les caractéristiques des installations qui marquent une étape importante de la cité et du même coup une victoire sur l'immobilisme et le point de départ d'un nouveau développement.

L'abbé François Fleury et les pasteurs Jean Guy et Jean Charpier, apportèrent le message de l'Eglise.

M. Simon Kohler transmit les salutations et félicitations du gouvernement. Il releva que non seulement on inaugurerait une magnifique piscine, mais que l'on rendait en même temps un hommage à un grand compatriote, ancien directeur de l'instruction publique, Albert Gobat. M. Roland Stähli, nouveau député de Tramelan, a rendu hommage à la mémoire d'Albert Gobat, prix Nobel de la Paix; une rue portera désormais le nom de ce grand Jurassien.

Ce fut ensuite la visite des installations, où malgré les 16° de l'eau, la jeunesse profita de prendre un bain inaugural.



M. Jeanneret, maire, coupe le ruban. A droite, les premiers baigneurs ont eu du courage. (Avispress - A. Guggisberg)

Un nouveau directeur de l'Office du tourisme de Bienne

C'est mardi soir, que le président de la Société de développement, le préfet Marcel Hirschi, prendra congé au cours de l'assemblée générale de la société, de M. René Fell, directeur de l'Office du tourisme de Bienne et environs et présentera le nouveau directeur M. Serge-Michel Matthey.

AU REVOIR M. FELL

Après avoir obtenu son brevet d'instituteur à l'Ecole normale de Porrentruy, M.

Fell poursuivait ses études à l'Université. La publicité l'attira et il acquit en ce domaine une solide formation. Nommé rédacteur en chef d'un journal biennois, il s'intéressa très activement à la Société de développement de cette ville. Il était tout particulièrement qualifié pour devenir directeur de l'Office du tourisme de Bienne et des environs, à la fin de la guerre. Le tourisme prenait de l'importance. Le moment était donc venu de passer d'amateur à professionnel.

M. René Fell est en fonction à la tête de l'Office du tourisme des Diablerets, âgé de 40 ans, est marié et père de deux enfants. Il a passé son enfance à Lausanne où il a fait son apprentissage dans une agence de voyage. Il a été occupé dans cette branche pendant 15 ans, dont 3 ans à Bâle et 10 ans comme chef d'agence dans divers bureaux de Lausanne. Il y a 4 ans, il a été nommé assistant de direction aux che-

mins de fer Aigle-Leysin et Aigle-Sépey-Diablerets et aux téléphériques des Diablerets, (plus particulièrement chargé de la correspondance, de la publicité et des relations publiques). Ajoutons que M. Matthey, est depuis 3 ans chargé de cours à l'Institut international du tourisme de Glion.

Ad. GUGGISBERG



M. René Fell.

M. René Fell est en fonction à la tête de l'Office du tourisme des Diablerets, âgé de 40 ans, est marié et père de deux enfants. Il a passé son enfance à Lausanne où il a fait son apprentissage dans une agence de voyage. Il a été occupé dans cette branche pendant 15 ans, dont 3 ans à Bâle et 10 ans comme chef d'agence dans divers bureaux de Lausanne. Il y a 4 ans, il a été nommé assistant de direction aux che-

BIENVENUE A SERGE-Michel MATTHEY

S.-M. Matthey, actuellement directeur de l'Office du Tourisme des Diablerets, âgé de 40 ans, est marié et père de deux enfants. Il a passé son enfance à Lausanne où il a fait son apprentissage dans une agence de voyage. Il a été occupé dans cette branche pendant 15 ans, dont 3 ans à Bâle et 10 ans comme chef d'agence dans divers bureaux de Lausanne. Il y a 4 ans, il a été nommé assistant de direction aux che-



M. Serge-Michel Matthey.

Le palmarès de la Fête jurassienne de musique à Porrentruy

Voici les résultats des concours de la Fête jurassienne de musique qui s'est déroulée ce dernier week-end:

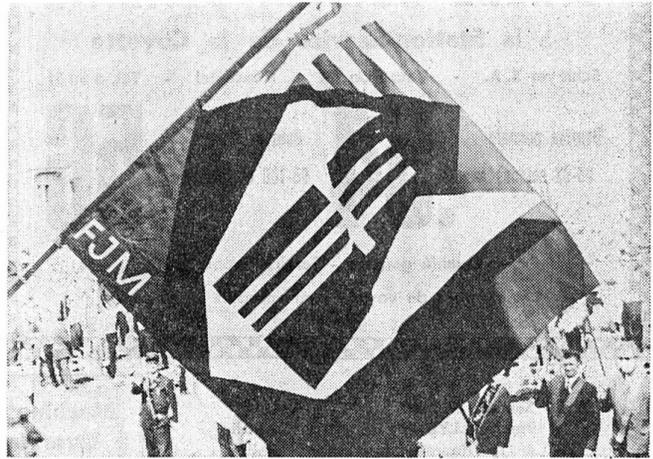
Division excellence: Premier lauréat: Fanfare des Breuleux et Corps de musique de Saint-Imier — Deuxième lauréat: Fanfare de Courtételle — Premier lauréat harmonie: Philharmonica La Concordia de Bienne.

Première catégorie: Premier lauréat: L'Espérance Fanfare de Chevenez; Fanfare de Corgémont; Fanfare du Noirmont; harmonie La Municipalité de Delémont.

Deuxième catégorie: Premier lauréat: Fanfare l'Ancienne Alle; Fanfare Union de Bassecour; Fanfare des Bois; Fanfare Union démocratique de Boncourt; Fanfare Esérance de Courfaivre; Fanfare de Court; Union instrumentale de Delémont; Fanfare Union de Péry-Reuchette; Fanfare municipale de Reconville; Fanfare de Saignelégier; Union instrumentale de Tramelan; Fanfare l'Harmonie de Vendincourt. Deuxième lauréat: Fanfare l'Ancienne Courgenay; Fanfare l'Ancienne Cornol; Fanfare municipale de Saint-Ursanne.

Troisième catégorie: Premier lauréat: Fanfare l'Avenir Boécourt; Fanfare les Enfants de la Couverte de Coeuve; Fanfare l'Avenir de Coeuve; Fanfare la Lyre de Crémènes; Fanfare la Ferrière; Fanfare Fontenay-Villars; Fanfare la Persévérance de Grandval; Fanfare Concordia de Mervelier; Fanfare de Montsevelier; Fanfare l'Espérance de Moutier; Fanfare municipale de Perrefitte; Fanfare des Pommerats. Deuxième lauréat: Fanfare Concordia de Diesse; Fanfare la Montgarnie de Plagne; Fanfare municipale de Tramelan.

Cinq sociétés ont participé au concours de marche. Ont obtenu un premier prix: Fanfare municipale de Porrentruy, fanfare municipale de Courgenay, fanfare l'Ancienne de Chevenez, l'Union instrumentale de Bienne et l'Audacieuse de Bienne. BÉVI



La nouvelle bannière de la Fédération jurassienne de musique.

Tavannes a accueilli Pro-Jura

Tavannes a accueilli les membres de Pro-Jura.

Parmi les personnalités présentes, on reconnaissait MM. Henri Huber, conseiller d'Etat, André Cattin, président du Grand conseil, les préfets des districts voisins et les représentants de l'Emulation, de l'ADJ et de l'Institut jurassien. Après les souhaits de bienvenue des autorités de Tavannes, M. Henri Gorgé se plut à saluer l'assemblée et tout particulièrement les personnalités présentes.

Il fit un rapide tour d'horizon de la situation réjouissante de Pro-Jura qui chaque année étend son programme d'action afin de faire connaître toujours mieux une région favorable au tourisme.

M. Denis Moine, directeur de Pro-Jura, présente un rapport sur les différentes activités de l'Office jurassien du tourisme durant l'année écoulée. Il est réjouissant de constater qu'aussi bien sur le plan intellectuel que touristique Pro-Jura se

développe efficacement. La sortie du livre « Vitraux du Jura » a connu un tel succès que cette édition a été rapidement épuisée.

Il est réjouissant de constater que diverses manifestations se sont groupées pour lancer un petit prospectus qui renseignera sur les dates et les lieux. Un petit guide de tous les vitraux du Jura a été rédigé à l'intention des touristes par M. Jean-Paul Pellaton. M. Moine ajoute qu'on ne peut se contenter du résultat même très satisfaisant de Pro-Jura ces dernières années, mais qu'il faut continuellement progresser. Il faut une large diffusion de tout ce qui concerne les possibilités touristiques du Jura pour attirer une clientèle toujours plus large. D'après une étude faite par deux étudiants de l'Université de Berne, le Jura ouvre encore de nombreuses possibilités touristiques.

Les comptes sont ensuite présentés par M. O. Schmid, de la Neuveville, et ils sont approuvés. On passe ensuite à l'élection de deux nouveaux membres au sein du comité directeur en remplacement de M. Fell, de Bienne, et Raïs, de Delémont. Ce sont MM. Marcel Hirschi, préfet de Bienne et M. Jean-Paul Pellaton, de Delémont, qui sont élus. M. Henri Gorgé, l'actuel président de Pro-Jura est également réélu par acclamations.

Le Dr Chausse présente ensuite une série de clichés sur les vitraux de quelques églises du Jura, puis M. Baumann parle de la place du tourisme dans les préoccupations de l'aménagement du territoire. Urbaniste en chef de l'arrondissement du Jura-Seeland, M. Baumann connaît le problème à fond pour s'y être intéressé depuis de longues années.

Eschert : les cinquante ans de la Société de tir

Les fêtes marquant le cinquantième anniversaire de la Société de tir d'Eschert ont connu un brillant succès. Grâce aux Parisiennes, à Michel Buhler, à l'Ecole de danse de Mme Loertscher, aux orchestres de danse, on se souviendra de ces trois journées à Eschert et dans la région.

COMMUNIQUÉ

Un forum sur « L'enfant et la foi »

A l'occasion de l'exposition « L'Evangile illustré par les jeunes », les responsables ont organisé un forum sur le thème de l'enseignement religieux des enfants. Il se déroulera le mercredi 24 juin à 20 h 15 à la maison Wytenbach. Y prendront part: une mère de famille, Mme D. Besanquet; une institutrice, Mme J. Zumstein; un psychologue, M. T. de Saussure; un spécialiste des écoles du dimanche, M. F. Maire; un pasteur-enseignant, M. J.-P. Luthi.

Placé sous la présidence du pasteur Dölivo, ce forum donnera à chacun la possibilité de s'exprimer et de poser des questions. Les parents et enseignants sont spécialement invités à y prendre part.

« Levure » du home pour personnes âgées à Tramelan

En fin de semaine, on procède à Tramelan à la fête de la « levure » du home pour personnes âgées qui comprendra 48 lits et dont le prix de construction est évalué à 1 million 600,000 fr. Une partie est déjà occupée, la seconde se terminera cet hiver.

Nous invitons instamment les personnes répondant à des
annonces sous chiffres
à ne jamais joindre de certificats ou autres documents
ORIGINAUX
à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.
Feuille d'avis de Neuchâtel.

service tapis
mode
neuchâtel tél. 5 31 83 / 5 31 93

Caisse enregistreuse

National électrique avec un tiroir. Bas prix. Hermann, alimentation générale, Cortaillod.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Notre avenir... l'imprimerie
Tous renseignements: Secrétariat de la Société Suisse des Maîtres Imprimeurs (SSMI), Rue Saint-Honoré 1, 2000 Neuchâtel ou auprès des imprimeries du canton.

LE BIJOU DES USINES VESPA
Ciao
Toujours plus de succès

A partir de 14 ans sans permis
Nombreuses teintes modernes
à partir de Fr. 595.-
Prospectus et démonstration:
MAISON G. CORDEY & FILS
CYCLES-MOTOS
Ecluse 47-49 - ☎ 5 34 27
NEUCHÂTEL

aux petits soins chez votre opticien

RABUS NEUCHÂTEL T. 5 11 98

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Prêts express
de Fr. 500.- à Fr. 10.000.-
● Pas de caution: **Votre signature suffit**
● **Discretion totale**
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel
av. Rousseau 5
Tél.: 038 / 5 44 04
X Tout peut se régler par poste. Ecrivez aujourd'hui.
Service express
Nom _____
Rue _____
Endroit _____

Nouveau VX 4/90

la routière sportive

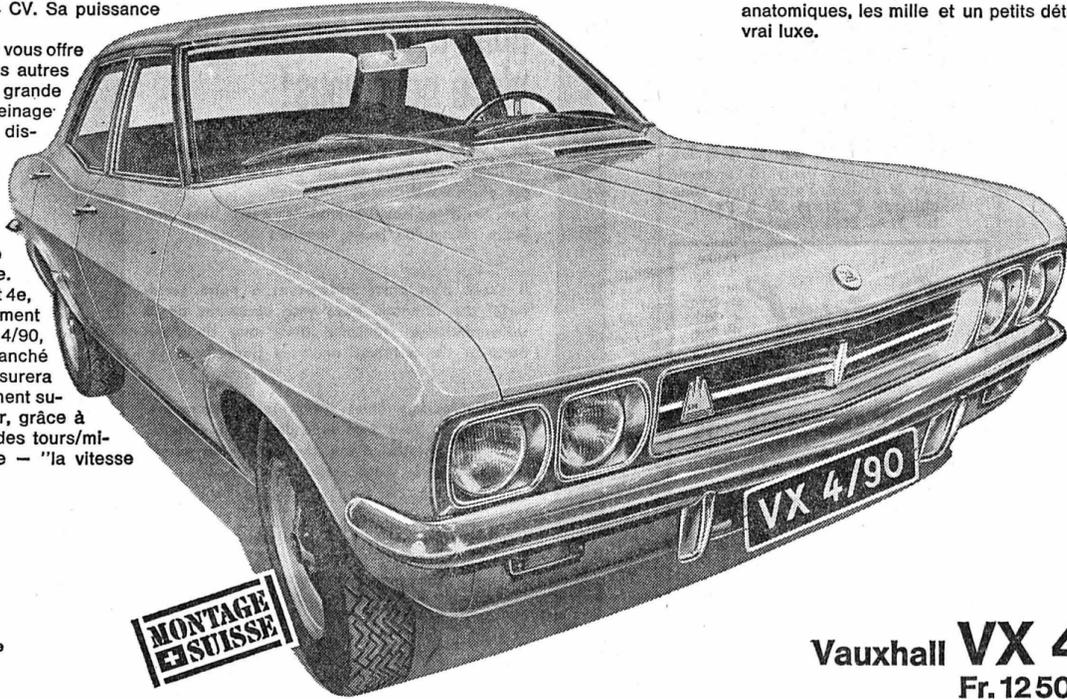
Sous son capot la nouvelle VX 4/90 cache un redoutable moteur 2 litres - arbre à cames en tête - 2 carburateurs Zenith - 114 CV. Sa puissance vous émerveillera.

La nouvelle VX 4/90 vous offre naturellement toutes les autres caractéristiques d'une grande sportive: système de freinage assisté à double circuit, disques à l'avant, suspension spécialement renforcée, jantes sports, pneus à carcasse radiale.

En plus, un avantage déterminant: l'overdrive. Avec l'overdrive en 3e et 4e, vous n'avez pas seulement 4 vitesses sur votre VX 4/90, mais 6. L'overdrive enclenché en 3e vitesse vous assurera en montage un rendement supérieur de votre moteur, grâce à l'exploitation optimale des tours/minute. L'overdrive en 4e - "la vitesse

autoroute" - ménage votre moteur sensiblement en diminuant le nombre des tours/minute.

Vous apprécierez aussi le "cockpit" de la VX 4/90: l'instrumentation sport, le confort spacieux des sièges anatomiques, les mille et un petits détails qui font le vrai luxe.



GM Vauxhall une marque de confiance General Motors

MONTAGE EN SUISSE

Vauxhall **VX 4/90**
Fr. 12.500.-*

*Prix indicatif

VXN/643/70/S

Vente et Service VAUXHALL en Suisse romande: Ardon Neuwirth & Lattion (027) 8 17 84, la Chaux-de-Fonds Garage Béring (039) 2 24 80, Chippis L. Tschopp (027) 5 12 99, Courtételle Garage et Carrosserie du Moulin S. A. (066) 2 43 51, Eysins G. Jaquier (032) 61 17 03, Fribourg Garage du Stadberg (037) 2 41 29, Genève Autos-Import S. A. (022) 42 58 02, Lausanne Garage de Saint-Martin S. A. (021) 22 54 54, Neuchâtel M. Facchinetti (038) 4 21 33, Payerne P. Ducry (037) 61 20 42, Saint-Cierges A. Freymond (021) 95 61 19, Saint-Imier Garage du Chasseral (039) 4 16 75, Yverdon P. & J.-P. Humbert fils (024) 2 35 35, et nos agents locaux à: Agarn (027) 6 66 21, Glis-Brigue (028) 3 12 81, Bulle, route de Riaz (029) 2 84 63, rue de Vevey (029) 2 73 28, Carrouge (021) 93 15 15, Genève, 161, route de Meyrin (022) 41 13 10, 78, avenue de la Roseraie (022) 46 27 19, 21-23, rue Pré-Jérôme (022) 25 23 13, 3bis, avenue de Chamonix (022) 36 89 73, Lausanne (021) 25 72 73, la Tour-de-Peilz (021) 51 83 62.

BAISSE SUR LA BENZINE

à la Station-Service de la Cuvette

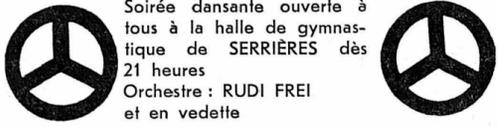
Schreyer S. A. - Vauseyon 80 - Neuchâtel - Tél. 5 36 61

Benzine normale 98-92 octanes **-.54** Benzine Super 98-100 octanes **-.56**

Qualité garantie - Service impeccable

Les chèques de voyage sont acceptés en paiement

Samedi 27 juin
3^{me} RALLYE JR ; départ de Cudrefin
à 13 heures ; inscriptions limitées
P. Steudler, Seyon 21.



Soirée dansante ouverte à
tous à la salle de gymnas-
tique de SERRIÈRES dès
21 heures
Orchestre : RUDI FREI
et en vedette

GÉRARD AUBERT
lauréat de la Grande chance

Organisation
Jeunes radicaux de Neuchâtel-Serrières-
La Coudre



Nos beaux voyages d'été

- Pays du soleil et des fleurs
15 au 18 juillet / 30 juillet au 1er août (4 jours)
Provence - Camargue - Marseille Fr. 260.—
12 au 15 juillet (4 jours)
Côte-d'Azur - Monaco - Riviera
fleurie Fr. 265.—
- Vos rêves
20 au 24 juillet (5 jours)
Grisons - Les Dolomites - Venise Fr. 330.—
19 au 22 juillet / 28 au 31 juillet (4 jours)
Lac de Garde - Les Dolomites Fr. 250.—
17 au 19 juillet (3 jours)
Breuil - Santuario d'Oropa - Lac
d'Orta Fr. 175.—
- La nouvelle vague
19 au 27 juillet (9 jours)
Ile de Rab - Venise - Opatija Fr. 550.—
- Les circuits romantiques
15 au 17 juillet / 27 au 29 juillet (3 jours)
Grisons - Tessin Fr. 175.—
25 au 27 juillet (3 jours)
Rüdesheim - Rhin romantique en
bateau Fr. 200.—
25/26 juillet (2 jours)
Col du Nufenen - Val Bedretto -
Gothard Fr. 100.—
- Préservez votre capital santé
par un séjour de cures de boue dès Fr. 590.—
- D'autres voyages sont organisés en collaboration
avec CARTOUR SUISSE.
- Demandez nos programmes de voyages 1970.
Renseignements et inscriptions :

Autocars CJ, Tramelan — (032) 97 47 83
CarTour SUISSE

OFFRES D'EMPLOIS

Pour notre département
DECORATION
nous cherchons

**dame ou
demoiselle**

pour travaux légers de décora-
tion et pose de décalques. Se-
maine de 5 jours. Faire offres
ou se présenter aux
Etablissements Allegro, Marin.
Tél. (038) 3 29 77.

Garage de la ville cherche, pour entrée
immédiate ou à convenir, une habile

secrétaire

pour la facturation et divers travaux de
bureau ; bonnes prestations de salaire
et semaine de 5 jours. Adresser offres
écrites à D. V. 1629 au bureau du journal.

L'hôtel du Marché cherche
REMPLAÇANTE

pour le samedi.
Tél. 5 30 31.

kummer
fabrique de machines

Nous cherchons, pour notre bureau technique,

dessinateur-constructeur

éventuellement

dessinateur technique

pour seconder le chef constructeur.

Sa tâche : établir des dessins de détail et listes de pièces
selon projets, construction et calcul de l'équipement
particuliers, préparation et surveillance des
essais.

Kummer frères S. A.
Fabrique de machines
2720 Tramelan Tél. (032) 97 54 52

**Machine
à laver la
vaisselle**

10 à 12
personnes
ouverture
frontale
intérieur
inoxydable

Prix imbattable.
Fr. 1090.—



**A partir de
Fr. 50.—
par mois**

il vous est possible
de louer, avec
réserve d'achat, un
petit piano neuf,
moderne, qui trou-
vera tout naturel-
lement sa place
dans votre appa-
rtement.

Grand choix
d'instruments
de toutes marques.

hug

**Musique
Neuchâtel**

**Veufs
et veuves**

de tout âge, vous
pouvez trouver le
bonheur grâce aux
relations de
Mme Jacot,
Charmettes 13.
Prendre rendez-vous
par téléphone (038)
8 26 21.

**Transformation
de PANTALONS
par le spécialiste
R. POFFET,
tailleur
Ecluse 10
Neuchâtel
Tél. (038) 5 90 17**

Beau choix
de cartes de visite
à l'imprimerie
de ce journal

6% Emission d'un emprunt de Fr. 20 000 000.- CANTON DE FRIBOURG 1970

destiné à lui procurer les fonds nécessaires au financement de la dernière partie des travaux de l'Hôpital cantonal, des travaux d'améliorations foncières, d'équipement des communes et à la consolidation partielle de la dette flottante.

Conditions de l'emprunt

Durée : 12 ans au maximum, avec faculté de remboursement pour
le Canton après 10 ans
Titres : au porteur de Fr. 1000.— et Fr. 5000.—
Cotation : aux bourses de Bâle, Berne, Genève Lausanne et Zurich

Prix d'émission

98.— % + 0.60 % timbre fédéral = 98.60 %
Délai de souscription
du 23 au 29 juin 1970 à midi
Libération
du 15 au 30 juillet 1970, avec décompte d'intérêt à 6 % à partir du 15
juillet 1970.

Prospectus, bulletins de souscription à disposition auprès des banques sur toutes les places suisses.

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES CARTEL DE BANQUES SUISSES

Contini Sjöstedt Impact

Marketing- und Werbeberatung AG / Conseils en marketing et publicité SA
Murtenstrasse 7, rue de Morat 2501 Biel/Bienne, Suisse

Concevoir et réaliser les campagnes de publicité de nombreuses
entreprises importantes, en Suisse et à l'étranger, créer des
annonces, des spots TV, des affiches, étudier les marchés et les
consommateurs, tester des produits, des emballages, voilà le
domaine où s'exerce l'activité passionnante de notre agence de
publicité. Vous plairait-il d'y occuper une place intéressante ?

Nous cherchons précisément une

**assistante
d'un conseil en publicité**

Savez-vous faire preuve d'initiative et avez-vous le sens des
responsabilités ? Dans ce cas, nous serions heureux de recevoir
une offre de votre part, étant entendu que vous êtes de langue
maternelle française.

Jeune dame cherche demoiselle ou dame de compagnie

de préférence institutrice libre, de caractère ouvert, dyna-
mique, pour séjour en Espagne, Masnou (10 km de Barcelone),
du 5 juillet au 18 juillet 1970.

La personne demandée devrait en outre aider à l'installa-
tion et à l'organisation d'une académie de langues (français,
anglais, allemand et espagnol, professeurs sur place).

Possibilité de prendre la direction de l'Académie ou de faire
parti du corps enseignant à partir du 13 juillet 1970, pour un
mois ou plus.

Prière de faire offres, en joignant photographie, à : case
postale 2, 2505 Bienne.

Internat privé de la Broye vaudoise engagerait une

employée de maison

soigneuse et de confiance pour aider surtout à la
cuisine et à l'office. Chambre indépendante. Congés
réguliers. Vacances (été-hiver-printemps). Préta-
tions sociales habituelles. Gages selon entente.
Entrée à convenir.

Faire offres sous chiffres P.A. 906873 à Publicitas,
1002 Lausanne, ou par téléphone (027) 61 26 64.

A notre Direction générale, nous avons encore une place pour vous!

Pour vous, c'est-à-dire pour un jeune employé de
commerce, désireux de parfaire ses connais-
sances d'allemand.
Par ce titre, nous entendons aussi bien une
jeune fille qu'un jeune homme!

Il s'agit d'un poste intéressant à notre secré-
tariat des finances. Vous vous occuperez de la
correspondance française ainsi que de l'éla-
boration de certaines analyses financières.

Votre entourage étant d'expression allemande,
cette langue vous sera sans doute vite acquise.
Pour la recherche d'une chambre, nous serons
évidemment à votre disposition.

Veuillez faire parvenir vos offres à :



Direction générale, rue Général-Guisan 40,
8401 Winterthur - Téléphone (052) 85 11 11,
interne 246.



HOPITAL DE LA CHAUX-DE-FONDS

cherche pour entrée immédiate ou à convenir :

une assistante sociale

Activité : la titulaire devra aider les malades pendant
l'hospitalisation : démarches après des administrations
des établissements pour personnes âgées, des cais-
ses de maladie en relation avec les services sociaux
de la ville.

Formation : assistante sociale diplômée ou infirmière ayant
déjà exercé cette activité.

Traitement : classe 10, 9 ou 8, selon formation.

Ce poste permet à la titulaire de bénéficier des avantages
sociaux offerts par l'administration communale.

Les offres de service écrites, accompagnées d'un curricu-
lum vitae et des copies de certificats, doivent être adres-
sées à la direction de l'hôpital, Chasseral 20, 2300 la
Chaux-de-Fonds.

Pour toutes les demandes de renseignements, tél. 3 53 53
(interne 406).

Je cherche bonne
coiffeuse

pour les vendredis
et samedis.

Faire offres :
Coiffure Ruth Gut,
Colombier, ou télé-
phoner au 6 34 34,
entre 10 et 11 heures.

Nous engageons
pour entrée immé-
diate ou à convenir
**employé (e)
de bureau**

pour différents
travaux de bureau,
correspondance,
téléphone, etc.
Travail intéressant
et bien rétribué.
Faire offres ou
téléphoner à
SCHMUTZ-FERS
CRESSIER
Tél. 7 73 74.

LE NOUVEAU TEA-ROOM
au rendez-vous
Café-Glacier
NEUCHÂTEL

EST OUVERT. ON DEMANDE

**SERVEUSES
DAME DE BUFFET
et remplaçantes**

Se présenter ou téléphoner au
4 06 54 (4 69 98). Bassin 8 A.

NURSE

pour s'occuper d'un nouveau-né est
demandée, le matin ou éventuelle-
ment à temps complet. Tél. 5 36 72.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune Suisseuse
allemande 22 ans,
sachant parfaitement
le français, cherche
place comme

**aide
de bureau**

Adresser offres
écrites à JB 1635
au bureau du
journal.

Suisse d'un abord
agréable et sympa-
thique cherche place
de

sommelier

Bonne présentation,
honnête. Entrée en
service à convenir.
Demander l'adresse
du No 1627 au bu-
reau du journal.

**Jeune
Suisseuse allemande**

employée de commerce, actuellement à
l'école « Le Courtil », à Rolle cherche
place dans une entreprise, à Neuchâtel.
Adresser offres écrites à BR 1617 au
bureau du journal.

**Jeune Suisseuse
allemande**

employée de commerce, connaissant l'an-
glais (séjour en Angleterre), actuelle-
ment à l'école « Le Courtil », à Rolle,
cherche place dans une entreprise, à
Neuchâtel.
Adresser offres écrites à CS 1618 au
bureau du journal.

COMMERCES OFFRES ET DEMANDES

ALIMENTATION GÉNÉRALE

à remettre au plus tôt.
Chiffre d'affaires dépassant
500,000 fr. pouvant être encore
augmenté. Quartier d'usines en
pleine expansion.

Loyer modéré. Reprise du maté-
riel d'exploitation et du stock.
Pas de pas de porte.

Aide financière éventuelle.

Ecrire sous chiffres P 21,610 N,
à Publicitas S.A., 2000 Neuchâtel.

Ogival S.A.

cherche
**personnel
féminin**

pour travaux divers en at-
elier.
Faire offres à OGIVAL S.A.,
Colombier. Tél. (038) 6 31 68.

Movomatic S.A.

cherche un homme
disposant de
quelques heures par
jour pour l'entretien
des bureaux et
ateliers.
Horaire à convenir.
Convierait à
retraité.
S'adresser à
Movomatic S.A.
Gouttes-d'Or 40,
2000 Neuchâtel 8
Tél. (038) 5 33 75.



L'annonce
reflet vivant
du marché
dans votre
journal

stella

2 spécialités maryland

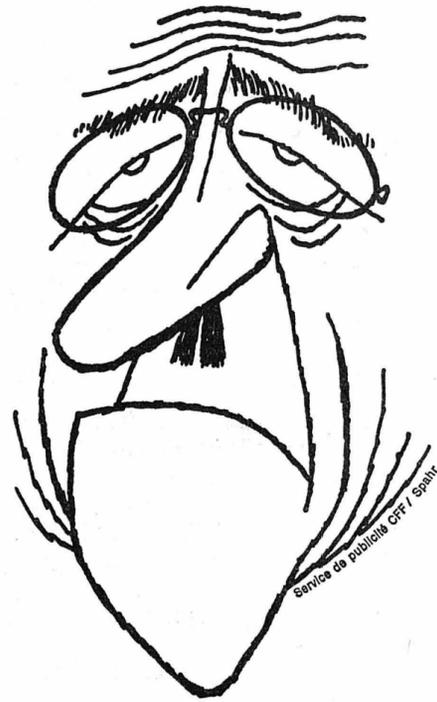


FRANC ET RACÉ
(garanti non saucé)

Mélange Maryland de toujours, garanti: naturel, sans aucune adjonction. Stella Filtra, goût entier, tradition Maryland.

DOUX ET LÉGER
(filtre efficace)

*Présence plus délicate.
Mariage de tabacs sélectionnés pour leur grande pureté.
Stella Super, cigarette épurée.
Goût affiné: record de légèreté et de saveur.*



Service de publicité CFF / Spaur

Grand temps de prendre des vacances

2 titres de transport spécialement conçus pour les vacances:

le billet de vacances avec 5 excursions à demi-prix

l'abonnement d'un mois pour demi-billets avec 5 jours d'abonnement général

Valables un mois pour le train, le bateau et l'automobile postale
Prix réduits pour enfants

Prospectus détaillés dans les agences de voyages, aux guichets des gares et aux bureaux de renseignements CFF

CFF

un bon repas s'arrose aussi avec un verre de:



dites-lui une fois pour toutes que **VICHY CELESTINS** aide à mieux digérer

eau minérale bicarbonatée sodique

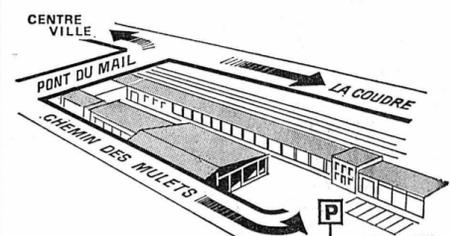
RIDEAUX

Confiez-nous la confection et la pose de vos RIDEAUX aux meilleures conditions: splendeur et grand choix de tissus modernes et de style. Présentation à domicile de nos collections, le soir également. Toujours les plus bas prix. Adressez-vous à la Maison

Benoit

Mallefer 25 - Neuchâtel - Tél. 5 34 69

CENTRE HAEFLIGER & KAESER S.A.



(038) 4.33.44
HK
QUINCAILLERIE OUTILLAGE

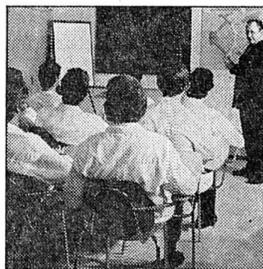
Taillez vos haies avec nos **cisailles électriques**

mises en **location** à notre magasin

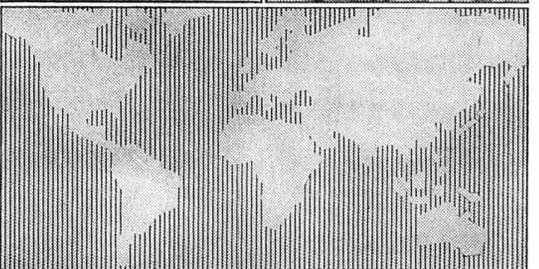
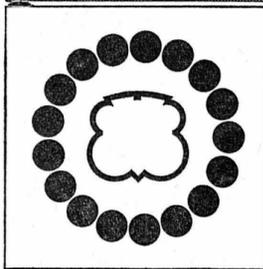
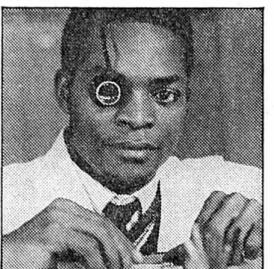
Chemin des Mulets 1-3, Neuchâtel.

Place de parc.

La formation professionnelle...



...prend une place très importante au sein des activités d'Ebauches S.A., qui, en étroite collaboration avec la FH, a créé des centres de formation horlogère, organise des cours de perfectionnement et soutient les écoles professionnelles suisses et étrangères. La campagne «L'avenir, c'est ton métier» s'adresse plus particulièrement aux jeunes pour les inciter à devenir l'apport dynamique dont notre industrie a besoin.



La formation professionnelle est destinée aussi bien aux apprentis, aux ouvriers qu'aux spécialistes, car Ebauches S.A. tient au perfectionnement constant de ses collaborateurs. 17 centres, répartis dans le monde entier, en sont la preuve indéniable.

Mode enfantine

de la naissance à 6 ans

Grand choix de: Blazers «Trévira» manches longues et courtes pantalons, robettes etc., etc.

Cadeaux de naissance

Neuchâtel Seyon 16 Grand-Rue 5

Wettstein

c'est vraiment moins cher!

machines à coudre à bras libre, neuves, Fr. 398.-

Location-vente ou facilités de paiement démonstration permanente

Grand-Rue 5 Neuchâtel Seyon 16 (038) 5 34 24

Beau choix de cartes de visite à vendre à l'imprimerie de ce journal

F. CACHELIN constr. navales
Port du Nid-du-Crô
NEUCHÂTEL

ÉCOLE DE VOILE
De 18 h 30 à 20 heures ou sur rendez-vous

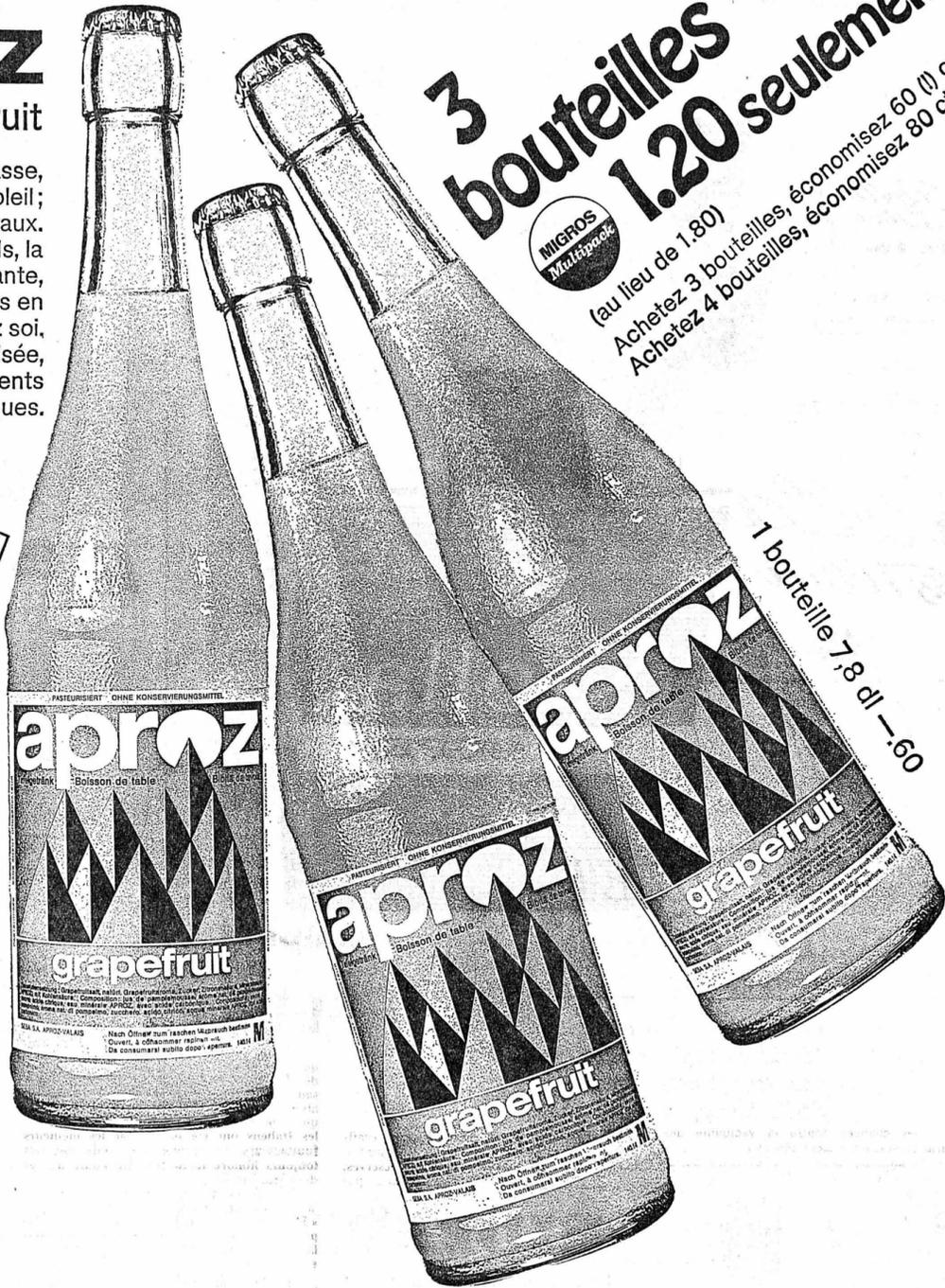
BIENNE... 8 étages
Pl. du Marché-Neuf d'exposition

Le plus grand choix international de beaux meubles et tapis vous attend!
Choix Pfister aussi à NEUCHÂTEL, Terreaux 7

Pfister
ameublements sa

aproz grapefruit

Eau minérale de classe,
avec le jus des fruits mûris au soleil;
riche en éléments minéraux.
Pour petits et grands, la
« solution-soif » idéale, pétillante,
rafraîchissante — on ne peut jamais en
avoir trop chez soi.
Aproz grapefruit est pasteurisée,
donc sans agents
conservateurs chimiques.



**3 bouteilles
1.20 seulement**
(au lieu de 1.80)
Achetez 3 bouteilles, économisez 60 (!) cts,
Achetez 4 bouteilles, économisez 80 cts, etc.

1 bouteille 7.8 dl — .60

Fromage fondu à la crème «Regula» ^{MIGROS} data

Véritable fromage fondu suisse,
pasteurisé

1 boîte 225 g 1.90

**2 boîtes 3.30
seulement**

(au lieu de 3.80) (100 g = -.73)
Achetez 2 boîtes, économisez 50 cts,
Achetez 3 boîtes, économisez 75 cts, etc.



Fromages assortis «Extra» ^{MIGROS} data

(Camembert, aux herbes, à la crème,
Bündnerli, jambon, Emmentaler) pasteurisés.

1 boîte 225 g 1.95

**2 boîtes 3.40
seulement**

(au lieu de 3.90) (100 g = -.75)
Achetez 2 boîtes, économisez 50 cts,
Achetez 3 boîtes, économisez 75 cts, etc.



Fromage fondu à tartiner ^{MIGROS} data

tout gras, un excellent fromage à un prix Migros

La boîte de 225 g

1.25 (100 g = -.55)



Le nom du Brésil figure en tête de nombreuses rubriques Le bilan chiffré de la 9^{me} coupe du monde

Le Brésil, champion du monde 1970, aura été le premier à remporter trois succès. Après ceux de 1958 à Stockholm, face à la Suède (5-2) et de 1962 à Santiago du Chili, devant la Tchécoslovaquie (3-1), l'équipe du Brésil a, à Mexico, remporté le championnat du monde 1970 face à l'Italie (4-1). De ce fait, le Brésil devient, à titre définitif, le détenteur de la statuette en or massif « Coupe Jules Rimet ».

Dans le duel Europe-Amérique du Sud qui a toujours particulièrement caractérisé les championnats du monde, le succès du Brésil donne l'avantage à l'Amérique latine par 5 victoires (Brésil trois, Uruguay deux), contre 4 à l'Europe (Italie, deux, Angleterre une, Allemagne de l'Ouest une).

Cinq pays seulement figurent au palmarès des neuf championnats du monde: Brésil 1958, 1962 et 1970, Uruguay 1930 et 1950, Italie 1934 et 1938, Allemagne de l'Ouest 1954 et Angleterre 1966.

Pour la première fois, quatre des pays qui figurent au palmarès du championnat du monde se retrouvent aux quatre pre-

mières places: Brésil, Italie, Allemagne de l'Ouest et Uruguay.

— Vainqueur pour la troisième fois, le Brésil est le seul de tous les participants ayant pris part aux neuf championnats du monde.

— Le Brésil, champion du monde 1970, n'a concédé aucun point tant au cours des rencontres préliminaires que dans la phase finale. Chacune de ses sorties s'est soldée par une victoire. En six matches de la phase finale, le Brésil a marqué 19 buts, en concédant 7.

— Le Brésil détient également l'avantage (sur six matches) à la différence de buts: plus 12, devant l'Allemagne de l'Ouest plus 7 (17-10), l'URSS plus 5 (6-1) pour quatre matches, l'Italie plus 2 (10-8) pour six matches, le Mexique plus 2 (6-4) pour cinq matches, le Pérou plus 2 (6-4) pour quatre matches.

également, l'Allemagne de l'Ouest, qui devait triompher, a obtenu 25 buts en 6 matches et que la France, en 1958, a réalisé 23 buts en 6 matches. Avec 19 buts en 1970, les attaquants brésiliens restent en deçà de leurs aînés qui, en 1950, tout en perdant le titre mondial, avaient marqué 22 buts; mais ils ont fait mieux que leurs prédécesseurs de 1958 et de 1962, qui n'avaient respectivement triomphé qu'avec 16 et 14 buts.

COMPARAISON

	1970	1964
1/8 ^e de finale	61	58
1/4 de finale	17	16
1/2 finale	11	6
Finale 3 ^e me place	1	3
Finale	5	6
	95	89

LES PLUS EFFICACES

— Le meilleur marqueur de tous les championnats du monde reste le Français Just Fontaine, qui, en 1958, a obtenu 13 buts. L'Allemand Gerd Müller n'a pu battre ce record, totalisant néanmoins dix buts.

— Le classement général des meilleurs marqueurs du championnat du monde est le suivant: 1. Fontaine (Fr) 13 buts en 1958; 2. Kocsis (Hon) 11 buts en 1954; 3. Muller (All-O) 10 buts en 1970; 4. Eusebio (Por) 9 buts en 1966; 5. Ademir (Brésil) 8 buts en 1950 et Stabile (Arg) 8 buts en 1930; 7. Jairzinho (Brésil) 7 buts en 1970 et Leonidas (Brésil) 7 buts en 1938.

— L'attaque du Brésil a été, avec 19 buts, la meilleure du championnat du monde 1970, mais elle reste loin du record établi en 1954 par le quintette hongrois Puskas, Kocsis, Hidgkuti, Csibor, Budai, qui, en 5 matches, avait réalisé 27 buts.

— Il convient de rappeler qu'en 1954

— La meilleure défense, sur six matches, a été celle de l'Uruguay. Mazurkiewicz, en effet, ne s'est incliné que 5 fois. Le Brésil, avec 7 buts, vient en seconde position, précédant l'Italie 8 buts et l'Allemagne 10 buts.

— Au cours de ce championnat, 5 pénalités seulement ont été accordées qui tous ont été transformés, par: Clarke (Angleterre), Dumitrache (Roumanie), Lambert (Belgique), Pena (Mexique) et Muller (Allemagne). Ce chiffre est inférieur à celui des sanctions majeures accordées en 1962 et 1966, où là encore, il y avait égalité: 8.

— La compétition mondiale 1970 n'aurait été marquée par aucune brutalité fla-

Classement général des coupes du monde

Après neuf coupes du monde, le classement général est le suivant:

1. Brésil	9	38	26	5	7	103	49	57
2. Allemagne	7	34	21	5	8	87	59	47
3. Italie	2	26	15	2	9	38	30	34
4. Uruguay	6	26	14	4	8	56	33	32
5. Angleterre	6	23	13	2	8	70	34	28
6. Argentine	6	24	10	6	8	34	28	26
7. URSS	4	19	10	3	6	30	21	23
8. Yougoslavie	5	19	9	3	7	33	27	21
9. Suède	5	19	9	3	7	40	37	21
10. Tchécoslov.	6	22	8	3	11	32	36	19
11. Argentine	5	16	8	2	6	31	27	18
12. Chili	4	15	7	1	7	22	22	15
13. France	6	17	7	1	9	38	43	15
14. Espagne	4	15	6	2	7	20	23	14
15. Autriche	3	12	6	1	5	26	26	13
16. Suisse	6	18	5	2	11	28	44	12
17. Portugal	1	6	5	1	1	17	8	10
18. Mexique	7	21	4	2	15	19	40	10
19. Paraguay	3	7	3	1	4	12	19	6
20. Etats-Unis	3	7	3	1	4	12	21	6

Classement de 1970

Le classement du championnat du monde 1970 est le suivant:

1. Brésil	6	6	—	19	7	12
2. Italie	6	3	2	1	10	8
3. Allemagne	6	5	—	1	17	10
4. Uruguay	6	2	1	3	4	5
5. URSS	4	2	1	1	6	2
6. Mexique	4	2	1	1	6	4
7. Pérou	4	2	—	2	9	4
Angleterre	4	2	—	2	4	4
9. Suède	3	1	1	1	2	3
10. Belgique	3	1	—	2	4	5
Roumanie	3	1	—	2	4	5
12. Israël	3	—	2	1	1	2
13. Bulgarie	3	—	1	2	5	9
Maroc	3	—	1	2	6	1
15. Tchécoslov.	3	—	3	2	7	—
16. Salvador	3	—	3	0	9	—



DIMANCHE SOIR A 9 HEURES. — Dirait-on que c'est le « Corso », une des principales rues de Rome ? La foule qui grouille habituellement à ce carrefour est massée devant les postes de télévision... (Téléphoto AP)

tennis

AVEC LAVER ET MARGARET COURT COMME FAVORIS

Le 84^{me} tournoi de Wimbledon a débuté hier

Les 84^{mes} championnats, sur gazon de Wimbledon — officieux aux championnats du monde — ont débuté au « All England Club de Wimbledon », dans la banlieue sud-ouest de la capitale, par un temps chaud et humide. L'Australien Rod Laver, numéro 1 des têtes de série, a passé victorieusement le cap du premier tour face à l'Américain Seewagen. Détenteur du titre du simple messieurs, il va tenter de deve-

nir, après l'Anglais Fred Perry en 1936, 1937 et 1938, le premier à réussir trois succès consécutifs. Dans le simple dames, en l'absence de l'Anglaise Ann Jones, qui ne défend pas son titre, l'Australienne Margaret Court, victorieuse en 1963 et 1965, est la grande favorite. L'open est doté de 41.650 livres de prix dont 3000 iront au vainqueur du simple messieurs et 500 à la gagnante du simple dames.

Voici les résultats du premier tour du simple messieurs: Laver (Aus) bat See-

wagen (EU) 6-2 6-0 6-2; Mukherja (Inde) bat Rahim (PaK) 6-0; Roche (Aus) bat Mand (As) 6-1 6-4 6-2; Lall (Inde) bat Vilas (Arg) 6-1 6-2 6-4; Ploetz (All) bat Warboys (GB) 6-4 6-4 6-4; Lutz (EU) bat Govan (Fr) 4-6 6-3 6-3 6-4; Graebner (EU) bat Leschenbroich (All) 6-3 6-2 3-6 6-1; Kalogeropoulos (Grèce) bat Keldie (Aus) 4-6 6-2 6-3 6-1; Koudelka (Tch) bat Baranyi (Hon) 7-5 6-3 6-2; Okker (Ho) bat J. Ulrich (Da) 11-9 4-6 6-1 6-3; Ryan (As) bat Doerner (Aus) 9-7 6-4 3-6 6-3; Diepraan (As) bat Russel (Jam) 7-5 13-11 6-2; Tiriac (Rou) bat Likmachev (URSS) 8-6 6-2 6-4; El Shafci (RAU) bat Matthews (GB) 6-4 12-10 8-6; Alexander (Aus) bat Kary (Aut) 7-5 3-6 6-3 6-4; Ashe (EU) bat Sillwell (GB) 6-3 6-3 6-1; Ruffels (Aus) bat Dowdeswell (Rhod) 5-7 6-1 3-6 6-1 7-5; Schroeder (AS) bat Guzman (Equateur) 6-2 6-2 6-0.

cyclisme

hockey sur terre

Raymond Poulidor sera au départ

Raymond Poulidor participera au 57^{me} Tour de France dont le départ sera donné vendredi à Limoges. Poulidor, qui avait émis des réserves quant à sa participation, dimanche soir, à l'issue du championnat de France, a avisé hier matin Louis Caput qu'il avait pleinement récupéré et qu'il serait au départ.

D'autre part, l'équipe Mars-Flandria de la « Ganre boucle » aura la composition suivante:

Zotemelk et Beugels (Ho), Conlon, David, de Brever, Dierckx, Leman, Lievens, Eric et Roger de Vlaeminck (tous Belges).

Lyon vainqueur à Cortaillod

Dimanche, sur le terrain des Câbles, s'est déroulé le tournoi international de Neuchâtel-Sports, qui a vu la victoire de Lyon. Le FC Lyon, champion de France, n'a eu aucune difficulté à se qualifier pour la finale où il a battu Bâle, détenteur du trophée, par 3-0. L'équipe française, très homogène, a pu par sa rapidité et son adresse, ainsi que son jeu d'équipe où se distinguent particulièrement les internationaux Grain, Corbel et Honegger. Neuchâtel-Sports s'est incliné devant Lyon et a obtenu le match nul face à Lausanne-Sports (2-2) et Offenbourg (0-0). Steiner ayant marqué les deux buts neuchâtelois.

Résultats: Lyon - Lausanne 2-0; Bâle-Offenbourg 3-0; Neuchâtel - Lyon 3-0; Black Boys - Offenbourg 1-0; Lausanne-Neuchâtel 2-2; Bâle - Black Boys 0-0; Offenbourg - Neuchâtel 0-0; Lausanne - Black Boys 1-0; Lyon-Bâle 3-0.

L'équipe « Faemino », qui participera au prochain Tour de France, a été formée comme il suit:

Mereks, Mintjens, Spruyt, Huysmans, van Schil, Swerts, van den Bergh, Anthéunis, Bruyère et Zilioti.



LE TRIOMPHE. — Porté en triomphe par ses admirateurs, le « roi » Pelé laisse éclater son immense joie (Téléphoto AP)

Brésil : éloges dithyrambiques des Anglais

« Victoire suprême » (Daily Mirror), « Les Brésiliens vont vers la victoire en dansant » (Times), « Les plus grands de tous les temps » (Daily Mail), « C'est le Brésil: 4 buts qui réduisent l'Italie en miettes » (Daily Express), « Les merveilles de Pelé couronnent la coupe du monde » (Sketch), « Pelé, le roi du monde » (Sun); tels sont les titres de la presse britannique enthousiasmée par la finale de la coupe du monde et par l'extraordinaire performance du Brésil... et de Pelé.

« Le Brésil est devenu le maître suprême du football mondial en quatre minutes d'action qui ont annihilé les braves Italiens », écrit le « Daily Express ». Le « Daily Sketch » n'est pas moins élogieux: « Les Brésiliens ont mérité de gagner le trophée Jules Rimet en écrasant les Italiens dans ce paradis brûlant qu'est le stade Azteca. Les Anglais ont, peut-être, inventé le football,

mais ce sont ces hommes d'Amérique latine qui ont donné à ce jeu une magie qui est bien au-delà de notre compréhension. »

MOMENTS INCROYABLES

« C'était le triomphe suprême », écrit le « Daily Mirror », « la destruction totale d'une défense italienne que l'on disait bien organisée. Les derniers moments du match étaient presque incroyables. Brésil, Brésil, c'est le chant qui tinte à nos oreilles. Oui, il est vraiment le champion du monde. »

« Le Brésil a prouvé, sans l'ombre du moindre doute, qu'il était le meilleur du monde en remportant une magnifique victoire. Quatre minutes de magie auront suffi à dévoiler tous les rêves italiens », écrit le « Daily Telegraph ». Le journal, comme tous les autres quotidiens, rend un immense hommage à Pelé, la « Perle noire, le roi du monde »: « Cet homme légendaire, dit le « Daily Telegraph »,

qui a peut-être dépassé son sommet, a de nouveau créé des moments de magie. Nous avons vu ce joueur incomparable se déplacer avec une grâce fluide et lancer en avant sa tête d'ébène pour marquer le premier but brésilien. »

COMME UN SONNET

Pour le « Sun », Pelé vient avant le Brésil: « Pour Pelé et les matadors brésiliens, tout semblait si facile... Il y a des équipes qui gagnent des matches, le Brésil a gagné des cœurs. Ses avants fabuleux ont joué le jeu que nous aimons et l'ont étalé devant nos yeux, vers après vers, comme un sonnet de grâce et de beauté. »

« Oui, les Brésiliens sont les champions des champions », écrit le « Times » qui conclut: « Leur football est primitif et merveilleusement élémentaire. Ils sont terre à terre et c'est ce qui fait leur force. Tout le reste, tous les autres sont restés dans les limbes. »

La presse transalpine demande des comptes au sujet de Rivera

Les dirigeants italiens violemment critiqués

« Bravo, merci quand même... ». Ce titre du quotidien romain « Il Messaggero » semble parfaitement résumer l'état d'âme des millions d'Italiens qui, jusqu'au dernier moment, ont vainement attendu le « miracle ». Louanges donc à ces « vaillants combattants » de la « finalissima », mais, cependant, avec quelques réserves, avec beaucoup de polémiques suscitées par l'attitude — incompréhensible selon de nombreux observateurs — de ceux qui ont présidé, jusqu'ici, aux destinées techniques de la « Squadra azzurra ».

DES EXPLICATIONS

« Nous retournons du Mexique la tête haute, le cœur plein d'un orgueil légitime », affirme le « Messaggero », « mais les polémiques ne manqueront certainement pas. Il faudra, en effet, expliquer pour

quelles raisons on n'a pas aligné Rivera dès le début de la seconde mi-temps, utilisant la tactique qui avait précédemment abouti à de si brillants résultats. » « Quoi qu'il en soit, estime le quotidien romain, les Italiens ont été battus par les meilleurs footballeurs du monde, par ceux qui ont toujours honoré le football au cours de ces dernières années. »

Cet avis est partagé par le quotidien milanais « Corriere della Sera », qui écrit: « Les illusions reposant seulement sur l'espoir, inspirées plus par le cœur que par la logique, ont été brisées. Il est juste qu'il en ait été ainsi. »

Toutefois, dans un article intitulé « Le lynchage de Rivera », ce même journal attaque les dirigeants qui ont voulu « détruire Rivera et qui sont obligés de regarder leur pays avec ce même joueur con-

sidéré encore comme un vainqueur, grâce à la fois à sa contribution technique et à sa résistance au lynchage moral auquel il a été soumis. Ces dirigeants prouvent qu'ils n'ont rien compris en ce qui concerne le rôle qu'ils devaient jouer. »

VALEUREUSE MAIS MÉDIOCRE

« Il Giornò », de Milan, estime que le résultat est juste et que le titre a récompensé « l'équipe qui a le mieux joué. » « La belle fête est finie et seul un miracle aurait pu permettre à cette équipe italienne, valeureuse mais médiocre, de réaliser l'inimaginable exploit. Saluons les Brésiliens, sans récriminer, en remerciant les « Azzurri » pour les émotions et les satisfactions qu'ils nous ont offertes. »

Le directeur de la « Gazzetta dello Sport » de Milan note: « Si nous avions gagné,

nous aurions obtenu la gloire. Nous nous sommes classés seconds et c'est un triomphe enthousiasmant. Le Brésil a été peut-être grand comme il ne l'avait jamais été. Le fait d'avoir été battu par un adversaire si valeureux ne doit provoquer en nous aucune amertume. Nous avons obtenu une seconde place à laquelle nous ne pensions pas et qu'aujourd'hui nous considérons comme amplement méritée. »

UNE PAGE HONTEUSE

« Le Corriere dello Sport » de Rome, en caractère d'affiche s'étalant sur la moitié de sa première page, affirme: « Brésil: grand - Italie: suicide ». Dans un éditorial consacré à l'« habituelle » défensive, le directeur de ce quotidien parle lui aussi du lynchage moral de Rivera qui, dans l'histoire de notre football, constituera l'une des pages les plus honteuses. Pour le commentateur romain, il ne s'agit que de l'illustration des « deux visages du football italien: excellent à la base, médiocre, démagogique et pourri au sommet. C'est la démonstration la plus éloquente qui soit de l'incapacité d'un groupe de dirigeants d'exploiter à fond les merveilleuses ressources d'intelligence, de fantaisie et de ténacité de notre peuple. »

L'avis de la « Pravda »

« La virtuosité des Brésiliens a été l'arme de leur victoire », affirme la « Pravda » de Moscou, dans son premier commentaire sur le match Brésil-Italie, signé de ses trois envoyés spéciaux à Mexico. Le journal souligne que les buts marqués par les Brésiliens étaient parfaitement justifiés: « Ils furent la conséquence de la supériorité des Sud-Américains, alors que le seul but marqué par l'Italie a été inscrit à la suite d'un manque d'attention de la défense et du gardien brésiliens. »

« Les Italiens n'ont pas été capables de s'opposer aux Brésiliens, et ils étaient souvent forcés de violer les règles. Une seule fois, de la 25^e à la 41^{me} minute de la première mi-temps, les Italiens se sont montrés supérieurs aux Brésiliens. »

Jour férié

Par décision du président de la République brésilienne, aucun service public n'a fonctionné mardi, en hommage aux champions du monde. Si les banques, le commerce et l'industrie ont travaillé normalement dans le pays, pour l'administration, le jour férié durera jusqu'à mardi, quand la sélection brésilienne de retour de Mexico sera reçue par le président de la République.

Dans la presse brésilienne Une édition spéciale de... 52 pages

Toute la presse brésilienne a détaché des titres énormes la victoire du Brésil sur l'Italie. Les journaux brésiliens ont consacré 80 % de leurs colonnes à cet événement. Dans « El Globo », l'ex-directeur technique de la sélection brésilienne, João Saldanha, affirme dans un commentaire que « cette victoire est une victoire du football ». Il ajoute que le Brésil a joué sans copier quoique, faisant de l'art de ses joueurs sa force majeure et imposant au monde du football son propre patron.

La « Gazzetta Esportiva » a, pour sa part, publié une édition spéciale de 52 pages. Édition spéciale également (22 pages uniquement consacrées à la victoire brésilienne) pour le « Jornal do Brasil », qui ne paraît pourtant jamais le lundi.

L'anéantissement d'un mythe, estime-t-on en Suède

« Une victoire pour le football », titre en première page le journal « Dagens Nyheter », commentant la finale de la coupe du monde. Le commentaire précise: « Les nouveaux champions ont battu l'Italie par 4-1 mais, surtout, ils ont anéanti le mythe du jeu défensif et du marquage individuel. Le résultat laisserait penser que ce ne fut pas un combat, mais une exhibition: cela en fut bien une, pendant les vingt-cinq dernières minutes, en fait pendant toute la deuxième mi-temps. Apparaissant, l'Italie avait opposé une forte résistance et, à la mi-temps, l'affaire n'était pas réglée. »

Le même journal nomme Pelé « le roi des rois » et il donne « Gerson et Carlos Alberto comme les héros de la bataille ».

Le même ton se retrouve dans les commentaires du « Svenska Dagbladet » qui, notamment, titre en première page: « Le roi Pelé a tout préparé pour la médaille d'or », ajoutant en sous-titre: « Gerson fut son égal d'un jour ».

Le championnat cantonal scolaire neuchâtelois

Les matches de la catégorie C du district de Neuchâtel, qui ont été renvoyés, mercredi dernier, en raison de l'orage, ont été fixés à demain, sur le terrain de Chantemerle (Peseux). Ils se dérouleront selon l'horaire suivant:

14 h, Gymnase - Estudiante ETN; 15 h, École de commerce - Favag.

Nous rappoans que ces rencontres auront lieu à Chantemerle.

SPORT-TOTO

Êtes-vous parmi les gagnants ?

Liste des gagnants du concours du Sport-Toto No 23 des 20 et 21 juin 1970:	
1 gagnant avec 13 points =	57,021 fr. 25;
70 gagnants avec 12 points =	814 fr. 60;
975 gagnants avec 11 points =	58 fr. 50;
7478 gagnants avec 10 points =	7 fr. 65.

FOOTBALL ACTUALITÉS

● En match représentatif joué à Wurzburg, la sélection suisse des P.T.T. s'est inclinée d'un seul but (1-2) devant celle de l'Allemagne de l'Ouest.

basketball

Les Yougoslaves gagnent le tournoi de juniors

Finale superbe au PANESPO

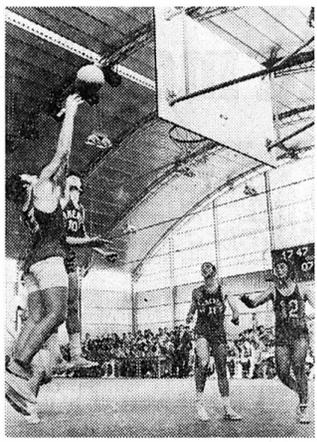
C'est par une finale d'une intensité rarement vécue que s'est terminé le grand tournoi international «Flash» réservé aux juniors et organisé au Panespo par Neuchâtel-Sports, sous le patronage de notre journal. Cette finale opposait Tressnjekva Zagreb et Simmenthal de Milan, les deux seules formations à être arrivées imbattues à ce stade de la compétition. Au cours de cette finale remarquable, les Italiens firent étalage de leur efficacité en remportant, en seconde mi-temps, un «score» déficitaire de plus de dix points. Mais les Yougoslaves, très disciplinés, parvinrent à conserver un très mince avantage qui leur permit de s'octroyer le challenge pour une année. L'équipe junior de Zagreb a été le digne représentant du basket yougoslave qui se trouve actuellement, au sommet de la hiérarchie.

La véritable surprise de ce tournoi vient du champion de Suisse, Fribourg Olympic, qui prend la troisième place de façon très convaincante devant les Parisiens d'Alsace de Bagnolet. La finale pour la 3ème et 4ème place a été également d'un excellent niveau. Les Fribourgeois y ont fait preuve de beaucoup de volonté et de technique avec un jeu très efficace qui a visiblement surpris les Français.

Les deux dernières places sont occupées par les Allemands de Giessen, qui causèrent une certaine déception, et par Neuchâtel-Sports, qui fut contraint de s'incliner devant des adversaires dont le degré de préparation était nettement supérieur.

Le tournoi Flash 1970 a connu un très joli succès de popularité et plus encore au moment de l'évolution des minimes du club dont les rencontres complétaient judicieusement un programme très intéressant.

Résultat de la finale: Tressnjekva Zagreb - Simmenthal Milan 81 - 79.



RÉCOMPENSÉ. — Le Yougoslave Radslakovic (tout à gauche), le meilleur marqueur du tournoi a reçu une récompense de notre journal.

lutte

Neuchâtelois en verve à la Fête romande de lutte suisse

Cent cinquante lutteurs de tout le pays ont pris part à la 86ème Fête romande de lutte suisse, à Aigle. Sur les 24 couronnés, nous trouvons deux représentants du canton de Neuchâtel, le jeune Bernard Hildebrand (18 ans) et Henri Mottier, qu'il n'est plus besoin de présenter. Tous deux sont de Neuchâtel-Sports. Notons que Mottier a obtenu à cette occasion, sa 150ème couronne! Quant à Hildebrand, il a eu la malchance de tomber, dans la passe finale, face à Meili, qui fut déjà roi national à deux reprises. Ça ne l'a cependant, pas empêché de récolter la couronne.

motocross

Cent vingt mille spectateurs à Poltava

Couru à Poltava, en Ukraine soviétique, devant plus de 120 000 spectateurs, le Grand prix d'URSS des 500 cmc, huitième manche du championnat du monde, a vu la victoire de l'Allemand de l'Est Paul Fredrix, devant le Tchèque Otakar Toman et les Soviétiques Ovtchinnikov, Angers, Krasnotchekov et Rastovorte. Au classement général, c'est toujours le Suédois Arne King qui est en tête. Voici d'ailleurs ce classement après huit manches:

1. Arne King (Su) 72 points; 2. Aberg (Su) 63; 3. ex aequo: Tiobissen (Be) et Hammargren (Su) 47; 4. Fredrix (Alle-E) et Jonsson (Su) 45.

yachting

Le Bol d'Or du Léman

Le 32me Bol d'Or du Léman s'est terminé, à Genève, par la victoire du Lausannois A. Tengblad, à la barre d'un yacht de croisière, le «Margot II». A mi-parcours, le futur vainqueur n'était qu'un neuvième position. Au Bouvet, après les parcours aller, son retard était de 1 h 12'22". C'était alors le 6 m i.c. «Saint-Yves» (R. Gillon) qui était au commandement. Etant donné la faiblesse des vents au cours de la journée de samedi, de nombreux abandons ont été enregistrés.

Classement: 1. Margot II (yacht de croisière), à A. Tengblad (Lausanne) 26 h 40 minutes 00". 2. Fol'Amour (6 m 50), à D. Genton (St-Saphorien) 26 h 3'05". 3. Run (Crusier 5 m 50), à P. Noverraz (Genève) 26 h 44'20". 4. Saint-Yves (6 m i.c.), à R. Gillon (Lausanne) 26 h 48'4".

Victoire suisse à Kiel

Au cours de la deuxième journée de la semaine de la voile de Kiel, une victoire suisse a été enregistrée grâce à M. Christen, qui a remporté l'épreuve des stars. Les vainqueurs des autres catégories sont: Flying Dutchman: Uli Libor (All-O). Soling: Norbert Wagner (All-O). Tempest: Baer (All-O). Finn-Dinghis: Finaczy (Hon).

football

Les finalistes de tout rang sont en pleine action

Tout peut arriver en 1re ligue

Le tour de promotion en ligue nationale a commencé sérieusement puisque après l'élimination de Baden et de Moutier, il demeure encore quatre candidats pour deux sièges à pourvoir.

ATTENTION A RISI

Vevey a limité les dégâts lors de son déplacement au bord du lac des Quatre Cantons. Buochs a confirmé sa solidité et son «buteur» Risi, a réussi à marquer à cinq minutes de la fin. Les Veveysans demeurent cependant favoris, car, en cas de victoire samedi soir,

au bord du Léman, ils seraient promus. En effet, appliquant un règlement fort compliqué pour ces finales de promotion, il est dit que lorsque deux équipes sont à égalité, c'est la place dans le championnat qui est prise en considération. Or, Vevey était premier du groupe romand et Buochs n'était, lui que deuxième du groupe oriental.

Un petit but suffit donc aux Veveysans pour accéder à la ligue B, pour autant qu'ils puissent conserver leur sanctuaire vierge. Ce sera une rude bataille.

taille, car Buochs va spéculer sur un match nul qui lui ouvrirait les portes de la ligue supérieure.

MONTHEY MOINS PERCUTANT

Dans l'autre finale, Monthey a dépassé de peu son adversaire, Delémont, qui a donné une bonne réplique sur les bords de la Vièze. Les Valaisans ont paru moins sûrs que de coutume, mais sont parvenus à battre l'excellent Tièche. Delémont ne s'est pas contenté de se défendre et jaillit plusieurs fois égaliser.

La revanche aura lieu au centre du Jura avec un petit avantage à Delémont. En cas de succès delémontain, Monthey sera évincé en raison de sa deuxième place dans le groupe romand. On le voit, les choses ne sont pas claires et tout demeure possible dans cette joute passionnante. Quelle que soit l'issue de ces deux confrontations, il y aura des grincements. Notre vœu est que dans chaque match le meilleur gagne.

INTERIM

Des espoirs d'AUDAX au succès de la Sagne

Avant de rencontrer Montreux, les Neuchâtelois éprouvaient une certaine crainte, car ils avaient été battus, ne l'oublions pas, par 4-0 au bord du Léman. Prenant quelques précautions défensives, les hommes de Debrot conduisirent quelques offensives qui mirent les Vaudois en sérieuses difficultés. Montreux développa, lui aussi, un jeu agréable mais qui demeura assez stérile, ses attaquants rechignant à tirer au but.

Il reste à attendre le résultat du match Montreux-Beaugard (dimanche prochain), avant que les Neuchâtelois ne se déplacent en terre fribourgeoise. Il suffira d'un point pour obtenir une promotion après laquelle les coéquipiers de Fiorese courent depuis trois poules finales. Souhaitons-leur de réussir cette année, afin que la disparition de Neuchâtel de la première ligue soit compensée par un autre représentant de la région.

terminées avec l'ascension de La Sagne. A la Chaux-de-Fonds, les Sagnards ont imposé le match nul au Parc, qui devait absolument gagner pour espérer jouer un match d'appui.

Les joueurs de La Sagne ont lutté d'arrière-pensée pour obtenir le point qui manquait à leur bonheur. Félicitons très vivement ces sympathiques représentants d'une vallée qui, il n'y a pas si longtemps, ne connaissait pas de club de football. La Sagne a fait des émules puisque les Ponts-de-Martel alignent une équipe dans le championnat de IVe ligue. Souhaitons-lui de faire bonne figure dans cette nouvelle série. Regrettons l'éviction du Parc qui, à lui aussi, fourni un bon championnat. Il est toujours dommage d'échouer si près du but. Mais, on sait que, dans un tel match, il faut un gagnant et un perdant.

We

golf

Exploit rarissime d'un Britannique

C'est avec sept coups d'avance sur l'Américain Dave Hill que le Britannique Tony Jacklin a accompli l'exploit rarissime de remporter le championnat «open» des Etats-Unis, en ayant mené l'épreuve de bout en bout. Jacklin qui s'est révélé en remportant l'année dernière, le tournoi ouvert de Grand-Bretagne, un des quatre grands tournois de l'année, a accompli un dernier parcours en 70 coups, soit 2 en dessous du «par», portant son total pour le championnat à 281. C'est la première fois depuis la victoire du Sud-Africain Gary Player, en 1965, qu'un Non Américain remporte cette épreuve. C'est également le premier succès britannique depuis 1920 (victoire de Ted Ray).

Classement: 1. Jacklin (GB) 281 (30,000 dollars). 2. Hill 288 (15,000 dollars). 3. Lunn Charles (NZ) 298 (9000 dollars). 5. Still 291 (7000 dollars).

athlétisme

Le tour éliminatoire de la coupe d'Europe

Tour préliminaire de la coupe d'Europe, classement final après la deuxième journée: A Vienne: 1. Yougoslavie 68 points; 2. Bulgarie 59; 3. Autriche 47; 4. Luxembourg 23; La Yougoslavie et la Bulgarie sont qualifiées pour la coupe d'Europe.

A Barcelone: 1. Espagne 64; 2. Roumanie 50; 3. Hollande 44; 4. Grèce 41; L'Espagne et la Roumanie sont qualifiées pour la coupe d'Europe.

motocyclisme

LE CHAMPIONNAT SUISSE

Fritz Peier améliore le record de la course de côte d'Oberhallau

Le Zurichois Fritz Peier, au guidon de son Egli-Vincent, a réussi le meilleur temps de la course de côte d'Oberhallau, sixième manche du championnat suisse. En 1'40"1, il a amélioré de 17" son propre record de l'épreuve (moyenne 107 km/h). Après lui la «vedette» de la journée a été le champion d'Europe de la montagne, Walter Rungg, qui s'est imposé tant en 250 cmc qu'en 350 et qui a pris la deuxième place en 500 cmc, derrière Gyula Marsvosky.

RÉSULTATS

50 cmc: 1. Bertholet (Ollon) Kreidler 2'14"9. 2. Hauptli (Lausanne) Derbi 2'15"4. 3. Kullmer (Birsfelden) Kreidler 2'19"1. 125 cmc: 1. Clerc (Genève) Yamaha 1'51"2. 2. Geissler (Schaffhouse) Maico 1'52"2. 3. Greub (Lutzwil) Maico 1'52"3.

250cmc: 1. Walter Rungg (Papiermühle) Aermacchi, 1'44"2. 2. Marvosky (Genève) Yamaha, 1'45"2. 3. Bachmann (Wetzikon) Yamaha 1'45"9.

350 cmc: 1. Rungg (Papiermühle) Aermacchi 1'42"5. 2. Horst (Urdorf) Aermacchi 1'45"9. 3. Calonder (Eviroz) Aermacchi 1'45"9.

500 cmc: 1. Gyula Marsvosky (Genève) Linto 1'44"2. 2. Rungg (Papiermühle) Aermacchi 1'44"8. 3. Andejaux (Cordast) Kamasaki 1'46"2.

Plus de 500 cmc: 1. Peier (Dietikon) Egli-Vincent 1'40"1 (meilleur temps de la journée) 2. Burki (Genève) Egli-Vincent 1'41"5. 3. Thoma (Zürich) Egli-Vincent 1'49"9.

Side-cars: 1. Jean-Claude Castella-Albert Castella (Lausanne) BMW 1'50"1. 2. Trachsel-Kemmer (Heimberg) BLM-Suzuki 1'52"8. 3. Unterasser-Bessire (Bienne) BMW 1'55"7.

natation

Un Allemand plus un...

Betz et Fassnacht en vedette à Lakewood

Les Allemands de l'Ouest Gregor Betz et Hans Fassnacht, tous deux étudiants en Californie, se sont mis en vedette au cours de la réunion de natation tenue à Lakewood. Betz a remporté les deux épreuves de brasses, dominant sur 100 mètres l'Américain Mark Chatfield et le Brésilien José Fiolo, puis battant à nouveau Fiolo au 200 mètres. Fassnacht, de son côté, a facilement gagné le 1500 mètres nage libre dans le bon temps de 16'57"3 et a créé la surprise en s'imposant au détendeur du record du monde Gary Hall, encore à court d'entraînement, dans le 400 mètres quatre nages.

Voici les principaux résultats de la réunion: MESSIEURS. 100 m libre: Heckl 45"5. 200 m libre: 1. Heckl 2'00"6. 2. Larsson (Su) 2'01"7. 1500 m libre: 1. Fassnacht (All) 16'57"3. 2. Hallaway 17'09"3. 100 m dos: 1. Stamm 1'00"6. 2. Campbell 1'02"7.

200 m dos: 1. Campbell 2'13"5. 2. Stamm 2'17"6. 100 m papillon: 1. Heckl 1'00"0. 2. Stamm 1'00"6. 200 m papillon: 1. Orr 2'13"5. 2. Stenk 2'16"5. 100 m brasses: 1. Betz (All) 1'11"1. 2. Chatfield 1'11"4. 200 m brasses: 1. Betz (All) 2'35"6. 2. Fiolo (Br) 2'36"1. 200 m quatre nages: 1. Fassnacht (All) 2'10"9. 2. Stamm 2'19"0. 400 m quatre nages: 1. Fassnacht (All) 4'50"5. 2. Hall 4'51"1.

DAMES. 100 m libre: Sally Tuttle 1'02"2. 200 m libre: Ann Simmons 2'14"8. 800 m libre: Cindy Plaisted 9'38"4. 1500 m libre: Ann Simmons 18'14"5. 100 m dos: Sue Atwood 2'27"9. 100 m papillon: Denise Pearson 1'09"2. 200 m papillon: Susie de Say 2'31"5. 100 m brasses: Kim Brecht 1'19"5. 200 m brasses: Kim Brecht 2'50"1. 400 m quatre nages: Cindy Plaisted 5'20"7.

Table with 6 columns of numbers, likely a statistical or financial table.

Voici un exemple. Dans cette annonce, nous vous démontrons comment votre capital augmente lorsque vous épargnez fr. 100.- par mois, pendant 5 ans, à 4% d'intérêt: Vous gagnez environ fr. 619.- d'intérêt et disposez d'un capital final de plus de fr. 6600.-

Nous vous offrons des livrets d'épargne, de dépôt et de versement. Dans quelques cantons, nous avons introduit des livrets d'épargne spéciaux pour la jeunesse, avec des taux d'intérêt intéressants. Peut-être désirez-vous apprendre à épargner automatiquement? Le compte privé ou le système d'épargne banque-poste vous le permettent.

épargner 6000.- et gagner plus de 600.-

La grande banque efficiente au service du commerçant et du client privé. Banque Populaire Suisse

Form for requesting information: Je vous prie de m'adresser sans engagement une offre pour des versements d'épargne avantageux. Nom: Adresse: Veuillez s'il vous plaît envoyer le coupon à: BANQUE POPULAIRE SUISSE, Direction générale, 3001 Berne Boîte postale.

NOTRE CHRONIQUE DU JEU D'ÉCHECS



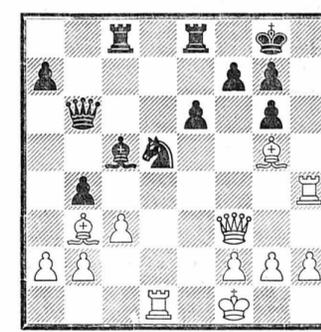
Situation précaire

Cette partie démontre une fois de plus qu'une mauvaise ouverture peut mener rapidement à une position critique, dans laquelle il n'existe pratiquement plus de coups valables.

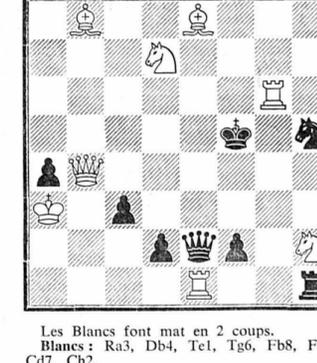
WESTERINEN DÉFENSE CARO-KANN

1. e2-e4, c7-c6. Pomar adopte rarement une autre défense; il parvient ainsi à annuler sa partie contre Spassky au tournoi de Majorque, en novembre 1969, le champion du monde employant l'attaque Panov, pratiquée plusieurs fois par lui, dans son match de 1966, contre Petrosjan. 2. d2-d4, d7-d5; 3. Cbl-c3, d5 x e4; 4. Cc3 x e4, Fe8-f5; 5. Ce4-g3, Ff5-g6; 6. Ff1-e4. Un coup assez rare, employé deux fois dans le match Botvinnik-Tal, 1960. Au lieu du coup habituel 6. h4, les Blancs espèrent pouvoir effectuer ce coup à un moment plus favorable. 6. ... Cg8-f6. Plus précis est 6. ... e6, se réservant la case e7 pour contrer une éventuelle attaque par f4. 7. Cg1-e2, e7-e6; 8. o-o, Ch8-d7; 9. Fe4-b3, Cd7-b6. S'imaginant que les Blancs vont continuer par f4. Plus actif était Fd6 développant une nouvelle pièce, contrôlant une fois de plus e5. 10. Ce2-f4, Ff8-d6; 11. Tfl-e1, Cb6-d5; 12. Cf4-d3. S'apprête à occuper la case e5 désertée par le Cavalier-dame noir. 12. ... o-o? La position noire manque d'élasticité. Préférable était C-d7 contrôlant e5. Le petit roque expose le Roi noir comme on va bientôt s'en apercevoir. 13. Cd3-e5, c6-e5. Attendre les événements était plus prudent; la poussée du pion, au lieu de dégager le jeu noir, ne fait qu'affaiblir la position du Cavalier-dame. 14. Fe1-g5, Dd8-c7; 15. e2-c3, Ta8-c8; 16. Dd1-f3, h7-b5; 17. Ce5 x g6. Fait apparaître les conséquences du petit roque; la colonne h va devenir fatale.

17. ... h7 x g6; 18. d4 x e5, Fd6 x e5; 19. Ta1-d1, Dc7-b6. Il est déjà devenu difficile de donner un bon conseil, la partie noire étant sans doute définitivement compromise. 20. Cg3-e4, Cf6 x e4; 21. Tel x e4, Tf8-e8; 22. Rg1-f1. Menace F x d5 gagnant un pion, ce qui n'était pas encore possible, la première traverse et le pion f2 n'étant pas assez protégés. 22. ... h5-h4. Essai de détourner l'attention des Blancs de leur objectif principal, la colonne h. 23. Te4-h4!



Problème No 211



Les Blancs font mat en 2 coups. Blancs: Ra3, Db4, Tel, Tg6, Fb8, Fe8, Cd7, Ch2. Noirs: Rf5, De2, Th1, Ch5, pa4, c3, d2, f2. Solution du problème No 210: Blancs: Rh4, Dg5, Te4, Fg8, Cb5, Ce6. Noirs: Rd5, Tb4, Fd8, Cb6, Cc8, pc5, ce3, ce5. 1. Dg5-f6 menaçant 2. C-g5 mat. Sur 1. ... e4; 2. T x e5 mat. Sur 1. ... Cd6; 2. C-c3 mat, etc. A. PORRET



Si vous êtes bien installé dans la vie... installez-vous dans une luxueuse Ford 20 M ou 26 M

Désirez-vous le confort suprême? - Ford 20M.
Le silence, d'abord: le moteur 6 cylindres est puissant mais ne fait entendre qu'un ronronnement très léger.
Prenez largement vos aises dans les sièges individuels accueillants au possible. Admirez la moquette aux teintes choisies. Passez en revue l'équipement complet auquel rien ne manque. Tous ces éléments de confort, la 20M vous les offre dans sa version de série.

De plus, vous avez le choix entre 3 moteurs éprouvés en rallye, 2 litres, 2,3 litres ou le nouveau moteur de 2,6 litres.
Rêvez-vous d'un luxe raffiné? - Ford 26M.
Vous reconnaissez à son aspect marquant le modèle de prestige de Ford Cologne: 4 phares à iode, toit ouvrant recouvert de vinyl, vitres teintées, ligne d'une harmonieuse élégance.
Installez-vous: tout aussitôt, vous serez frappé et enchanté par le soin méticuleux apporté à l'aménagement intérieur. Essayez la 26M, découvrez sa puissance et les ressources de son moteur V6 de

2,6 litres développant 142 CV.
Appréciez aussi les avantages de sa direction assistée et de sa transmission automatique (sur demande: boîte à 4 vitesses avec levier au plancher).
A quand votre course d'essai?
Ford 20 M à partir de Fr. 11 975.-
Ford 26 M Fr. 17 610.- (y compris transmission automatique)

Ford reste le pionnier

Neuchâtel: Garage des Trois-Rois S. A., J.-P. et M. Nussbaumer, 11, Pierre-à-Mazel, tél. (038) 5 83 01 - La Chaux-de-Fonds: Garage des Trois Rois S. A., J.-P. et M. Nussbaumer, 102, rue de la Serre, tél. (039) 2 35 05 - Le Locle: Garage des Trois Rois S. A., J.-P. et M. Nussbaumer, 20, rue du Temple, tél. (039) 5 24 31

La confiserie **Walder**

De père en fils depuis 50 ans à la Croix-du-Marché
NEUCHÂTEL

Son seul souci: Satisfaire au mieux son honorable clientèle.
C'est précisément dans ce but qu'elle

fermera son tea-room

de façon définitive dès le **samedi 27 juin**
afin de pouvoir mieux se consacrer aux différentes spécialités de la confiserie - pâtisserie - chocolaterie

Le magasin restera ouvert pendant les transformations

Le salon de vos rêves Fr. 3000.- seulement, avec le tissu

Créé spécialement pour vous, Mesdames, ce magnifique ensemble du plus pur style Louis XV, en noyer massif, richement sculpté, rembourré et exécuté selon les exigences de l'art, coussins plumes double face, donnera à votre intérieur une classe inégalable.
Ensemble Louis XV cabriolet: Fr. 1650.- avec le tissu
Avant tout achat, adressez-vous à la maison spécialisée, une des seules fabriquant elle-même la plupart de ses 200 modèles exposés dans un cadre grandiose et visibles tous les jours, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 (dimanche excepté).
ATTENTION: Notre exposition se trouve dans une villa sans vitrines.

GOBET
MEUBLES DE STYLE
Rue du Vieux-Pont 1
1630 BULLE
Tél. (029) 2 90 25

BON pour recevoir une documentation sans engagement:
Nom et prénom: _____
Rue: _____
Localité: _____
Je m'intéresse à: _____

ATLAS

210 l Fr. 548.-
310 l Fr. 698.-
410 l Fr. 848.-

avec tout le confort de surgélation
ATLAS un membre du groupe Electrolux
l'offre du jour chez:

Jeanneret & Cie
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 - Neuchâtel - Tél. 5 45 24

A vendre
Alfa Romeo
2600, modèle 1963, état impeccable, expertisée. Prix à discuter. Tél. 8 19 03 - 6 63 36, bureau.

A vendre
Austin 850
Modèle 1966 Expertisée Prix Fr. 2950.- Grandes facilités de paiement
Garage R. Waser
Rue du Seyon 34-38
2000 Neuchâtel

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Couple suisse romand, d'âge moyen, sans enfants, avec résidence à Bâle, cherche pour la mi-août bonne

cuisinière

connaissant la cuisine française. Poste de confiance, bons traitements et chambre moderne dans l'appartement. Aide de ménage à disposition. Tél. Bâle (061) 33 58 40, interne 226.

JEUNESSE - COIFFURE
cherche, pour le 14 juillet ou date à convenir

1^{re} coiffeuse

Tél. 5 31 33; après 20 heures, 4 07 36.

CALORIE S.A., chauffage et ventilation, engage pour l'exécution de travaux intéressants et entrée immédiate ou à convenir, des

Pour EXCLUSIVITE, nous cherchons

AGENTS

dans les cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel, Fribourg (français) et Valais (français). Articles nouveaux (reliefs), sans concurrence. Gains exceptionnels pour personnes dynamiques.
Faire offres sous chiffres PE 29286 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Maroquinerie Biedermann, cherche

personne consciencieuse pour nettoyage du magasin tous les matins dès 8 heures. Se présenter.

MONTEURS QUALIFIÉS

ainsi que des

AIDES-MONTEURS

Places stables et bien rétribuées. Avantages sociaux. S'adresser au bureau Préparateur 17, tél. 5 45 86.

La confiserie-tea-room P. Hess, Treille 2, 2000 Neuchâtel,

cherche, dès le 1er juillet,

Brasserie du Cardinal S. A.
Entrepôt de Neuchâtel cherche

REMPLAÇANTE

pour le service du tea-room.

Etablissement hospitalier de Neuchâtel cherche une

téléphoniste - réceptionniste

pour quelques heures le soir, les week-ends et jours fériés.
Prière de faire offres, avec curriculum vitae et photographie, sous chiffres MA 1590 au bureau du journal.

CHAUFFEUR POIDS LOURDS

Etranger accepté

Semaine de 5 jours.
Caisse de pension.

Se présenter ou téléphoner à la Direction régionale de Neuchâtel, Crêt-Taconnet 14, tél. (038) 5 11 04.

A vendre
Volvo PV 544
Année 1963, 88.000 km. Tél. (038) 9 19 28 de préférence le soir.

A vendre
VW Variant, parfait état, pour cause de double emploi. Tél. (039) 5 51 35.

ACHETEZ ou VENDEZ votre

VOITURE D'OCCASION

directement à un particulier grâce à

SELF-AUTO
Case postale 59, 2740 Moutier, tél. (032) 93 41 31.

Véhicules à moteur

Ford Zephyr 6
Expertisée, bon état, 2500 fr. ou à échanger contre familiale de plus petite cylindrée. Tél. (038) 9 00 32.

A vendre
Opel Kadett
modèle 1968, 20.000 km, expertisée, divers accessoires. Ecrire à case postale 818, 2001 Neuchâtel.

A vendre
Peugeot 204
en parfait état. Tél. (038) 3 39 94, après 19 heures.

OCCASIONS

FIAT 850 SPÉCIAL
30.000 km, 1968.

GARAGE DU ROC
INTERVIE - NE DISTR. GENERAL MOTORS TEL. 5111

L'OCCASION DU JOUR

Expertisée + 200 l d'essence
Reprise
Crédit

LANCIA FLAMINIA COUPÉ

1967, gris métallisé. Radio. 30.000 km. Parfait état.
Fr. 10.900.-

AGENCES OFFICIELLES
Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel Tél. 5 48 16

Portescap
Le Porte-Echappement Universel SA
Service du Personnel
La Chaux-de-Fonds Suisse
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 34267

cherche un

ELECTROPLASTE

expérimenté ou désirant une formation complète et souhaitant, après avoir suivi les cours nécessaires, obtenir le certificat fédéral de capacité.

Rétribution pendant la formation.

Faire offres, téléphoner ou se présenter à
PORTESCAP, 157, rue Jardinière,
2300 LA CHAUX-DE-FONDS.
Tél. (039) 3 42 67.

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise commerciale de la place de Bienne cherche une

employée de bureau

de langue maternelle française, ayant quelques années d'expérience et si possible des connaissances d'allemand.

Faire offres sous chiffres 99311 aux Annonces Suisses S. A., 2501 Bienne.



SI VOUS ENVISAGEZ DE FAIRE CARRIÈRE DANS UN SERVICE DU PERSONNEL

Nous cherchons pour compléter notre équipe un

ASSISTANT de chef de personnel

auquel nous offrons d'intéressantes possibilités de formation, perfectionnement et développement dans le domaine encore relativement peu connu de la gestion du personnel :

- recherche et recrutement
- sélection, engagement
- planification.

Cette activité riche en contrastes demande le sens des relations humaines, une très grande disponibilité, de la patience et de la maîtrise de soi, des connaissances linguistiques approfondies (à côté du français, l'allemand et une autre langue), une formation de base commerciale, une bonne culture générale.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres manuscrites, accompagnées des documents usuels et d'une photo, au service du personnel des FABRIQUES DE TABAC REUNIES S.A., 2003 Neuchâtel-Serrières. Tél. (038) 5 78 01, interne 225.

Nous cherchons vendeuse (branche alimentaire) pour notre magasin Mercure de Fleurier vendeuses auxiliaires

Vous trouverez au sein de notre petite équipe un esprit ouvert à toutes les initiatives personnelles, de bonnes possibilités d'avancement et des avantages sociaux que seule une grande entreprise dynamique peut vous offrir. Les personnes intéressées sont priées de remplir et d'envoyer le talon ci-après.

Nom : _____
 Année de naissance : _____
 Adresse : _____
 Téléphone : _____ EN

s'intéresse à une place de vendeuse dans notre succursale Mercure de Fleurier.

Service du personnel, Fellerstrasse 15, 3027 Berne, téléphone (031) 55 11 55.



Fabrique d'horlogerie de Saint-Blaise S. A., Saint-Blaise engage :

mécaniciens-outilleurs employé (s) de fabrication ouvriers (ères)

pour différents travaux.

Faire offres ou se présenter.

Eventuellement, horaire réduit pour les deux derniers postes.

Quel atelier s'intéresse au POLISSAGE

de pièces ou laiton de séries ? Tout arrangement possible pour le transport. Tél. (038) 9 32 06.

TEA-ROOM DEMANDE

serveuse

débutante acceptée.

Nourrie, éventuellement logée.

Se présenter au Tea-Room DOMINO

Pérolles 33 - 1700 Fribourg
Tél. (037) 2 48 07.

Fabrique de timbres Lutz - Berger S. A.

Beaux-Arts 17, cherche

EMPLOYÉE DE BUREAU

pour différents travaux.

Entrée début septembre ou date à convenir.

Faire offres ou se présenter. Tél. 5 16 45.

Nous cherchons, pour date à convenir,

UN EMPLOYÉ DE BUREAU

éventuellement E.N.V. retraité, pouvant travailler seul, pour tous travaux de bureau et comptabilité, ayant une bonne connaissance de l'allemand.

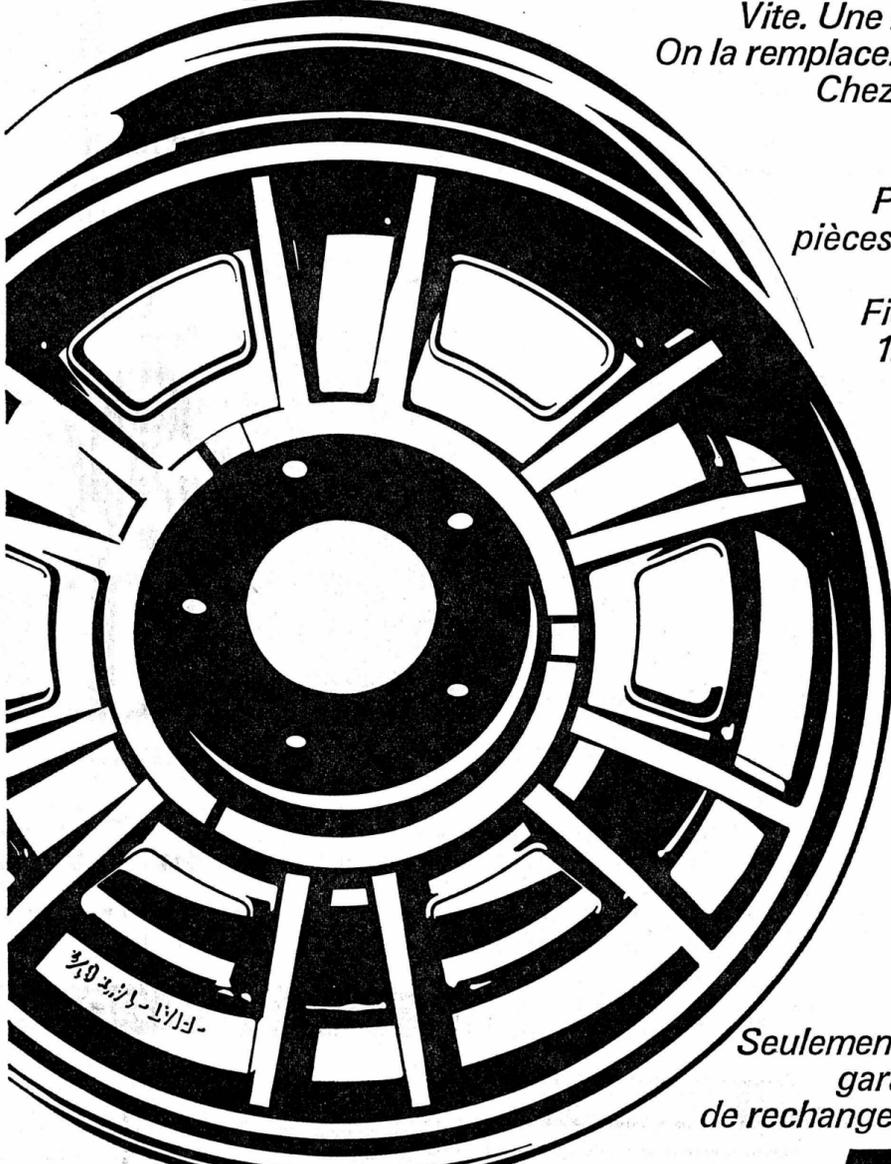
Faire offres à GERN OPTIQUE Comba-Borel 29 NEUCHÂTEL Tél. 5 45 78.

Si jamais...

Vite. Une nouvelle jante. On la remplace. Tout de suite. Chez un agent Fiat. Et on repart.

Pour une Fiat - pièces Fiat d'origine.

Fiat (Suisse) SA 1211 Genève 13



Seulement cette marque garantit les pièces de rechange Fiat d'origine.



K

On cherche, pour le kiosque NEUCHÂTEL-LIPO (gare CFF, passage sous-voies), une

REMPLAÇANTE- VENDEUSE

pour 2 à 3 jours par semaine.

Des connaissances particulières de la branche ne sont pas exigées, car nous pouvons prévoir une période de mise au courant.

Les intéressées sont priées de s'annoncer au kiosque précité, à Mme Seeberger.

Société Anonyme LE KIOSQUE, 3001 Berne.

ELECTRONA

entreprise jeune et dynamique, cherche, afin de faire face à son expansion :

outilleurs

pour son atelier de fabrication de moules pour matières plastiques ;

mécanicien

pour l'entretien de son parc de machines et pour la fabrication d'outils et de gabarits.

Semaine de 5 jours.



Prière d'adresser offres, de se présenter ou de téléphoner à ELECTRONA S. A., 2017 Boudry (NE), tél. (038) 6 42 46.

METAUX PRÉCIEUX S.A.
2000 NEUCHÂTEL 9

cherche pour ses services commerciaux

une employée de bureau

éventuellement à la demi-journée pour divers travaux de préparation et de facturation.

Nous offrons place stable, bonne rémunération et avantages sociaux d'une grande entreprise.

Prière de faire offres écrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, au service du personnel. Pour de plus amples renseignements, prière de téléphoner au No 5 72 31.

Elle s'arrêta un instant, cherchant les expressions qui le dépeindraient de la façon la plus exacte.

— ... un homme de guerre, rude, avide, indépendant vis-à-vis de tous, même du roi de France. Sa formidable richesse, une fortune dont nous n'avons aujourd'hui aucune idée, lui permettait cette indépendance.

— En somme, pourquoi un tel déploiement de force ? demanda quelqu'un.

Elle eut un geste évusif.

— Peut-être seulement pour manifester cette force. Bérenger, je vous l'ai dit, ne tolérait aucune contrainte. Il avait, en bâtissant Prentegarde, fait cette hautaine proclamation qui défiait toutes les puissances de ce monde :

« Par Monseigneur Jésus Et tous les Saints de son Glorieux Paradis, J'éleverai un Castel Que ni mes vilains sujets ne pourront prendre. Ni les Anglais s'ils ont l'audace d'y revenir, Voire même les plus puissants soldats du Roy de France. »

— C'est beau, murmura Thierry.

Elle se pencha et l'on eût dit qu'elle allait, d'un élan, l'embrasser, mais elle se contenta de lui sourire.

— Très beau. On a parlé aussi d'un trésor. Peut-être a-t-il enfoui dans un des souterrains une partie de sa fabuleuse fortune. Cette hypothèse est vraisemblable car ses héritiers ne furent pas très riches.

— A qui appartient le château à l'heure actuelle ? demanda une toute jeune fille.

— Toujours à la famille de Roquebrune, répondit brièvement le jeune guide. Et elle enchaina :

— Je voudrais que vous appréciez la beauté, l'originalité, la valeur de cette tour de gauche construite en forme de vaisseau. La recherche des pans coupés s'affirme ici d'une façon éclatante.

Elle glissa à terre et, d'un geste, invita son auditeur à la suivre.

— Vous allez maintenant voir les souterrains. Puis, après avoir traversé la cour d'honneur, nous monterons sur la première plate-forme.

L'herbe et les ronces avaient tout envahi. Beaucoup de murs et de tourelles portaient des plaies béantes. Au passage de la jeune fille qui, presque en courant, dévalait une pente herbeuse vers de sombres gouffres, des oiseaux s'envolèrent d'une haie avec des cris aigus.

Au moment où elle allait entraîner ses auditeurs vers l'entrée d'un souterrain, une voix, d'en bas, héla :

— Bérengère ! Oh ! Oh ! Marie-Bérengère !

L'appel, qui venait de très loin, était modulé comme ces cris que lancent entre eux, à travers champs, les paysans habitués aux grands espaces de la glèbe.

— Un instant, dit-elle.

Remontant la pente, elle courut au parapet et se pencha :

— Oh ! Oh ! Cria-t-elle à son tour.

Thierry l'avait suivie et Renaud qui, discrètement, restait toujours un peu en arrière du groupe, ne put s'empêcher de faire quelques pas et de regarder, lui aussi, vers la vallée.

Marie-Bérengère... Ce prénom assez inusité évoquait irrésistiblement, pour lui, l'étrange lettre où, d'une façon déconcertante, on lui conseillait implicitement de ne pas venir.

Depuis quelques instants, il pensait qu'étudiante, originaire du pays, elle se plaisait à assumer, pendant les vacances, le rôle de guide. Sa façon de faire visiter Prentegarde était si vivante, si personnelle, si peu dans la tradition des guides de carrière — elle parlait de la vieille forteresse avec une telle ardeur contenue — qu'il était difficile de classer exactement sa fonction et sa position sociale.

Tout en bas, point minuscule dans la verdure des prairies, un homme paraissait tendre les bras.

— Descends ! On a besoin de toi !

La voix arrivait, portée dans le calme du soir qui, peu à peu, sous les lourds nuages, envahissait la vallée,

tandis que le château de Prentegarde flambait encore au soleil.

— Je ne peux pas. J'ai un groupe, cria en se penchant Marie-Bérengère.

Et, sans attendre la réponse, elle revint vers ses auditeurs.

Avec simplicité, la jeune fille expliqua :

— Je m'excuse de cette interruption. On célèbre ce soir mes fiançailles et ma grand-mère est un peu affolée. La visite continue.

Puis, du regard, elle chercha Thierry, le prit aux épaules et chuchota à son oreille :

— C'est ici que le merveilleux commence !

X X X

En effet, quel rêve romanesque pouvait faire un gamin de dix ans qui ne se trouvait, en ce lieu, magnifiquement dépassé !

Pour pénétrer dans le souterrain il ne subsistait plus de porte ni de porche. On voyait seulement une énorme ouverture béante et un tunnel s'enfonçant dans les entrailles de la terre.

Du regard, Thierry chercha son père. Mais Renaud était loin, séparé de son fils par un groupe. Alors le garçonnet, craintivement, s'empara de la main petite et solide que lui tendait en souriant Marie-Bérengère, et il marcha près d'elle dans la nuit.

Ce tunnel, reprit la jeune fille de sa voix chaude, est creusé dans le roc. Il constitue une sorte de chemin couvert, passe sous les appartements privés avec lesquels il communiquait autrefois. Mais un éboulement ferma à jamais cette issue secrète. Nous n'irons pas plus loin. Comme vous voyez, le tunnel est en très mauvais état, des pierres, à chaque instant, se détachent de la voûte. Des éboulements, je vous l'ai dit, se sont déjà produits dans la partie que, pour cela, nous ne pourrions visiter et qui n'offre, du reste, aucun intérêt particulier.

(A suivre)

NOTRE FEUILLETON

LES DIAMANTS DE PRENTEGARDE

par

GERMAINE BOUYSSIÉ

A cet instant, la jeune fille sentit, près d'elle, la présence de Thierry. Celui-ci avait quitté la main de son père et, debout près du jeune guide, buvait ses paroles.

Elle lui sourit et, d'un geste gai de la main, posa le bout de son index sur le front enfantin levé vers elle :

— L'histoire de Prentegarde semble vous intéresser beaucoup ?

— Oui, énormément, articula gravement Thierry.

Elle eut un rire franc et, appuyant la main sur l'épaule du petit garçon, elle lui dit :

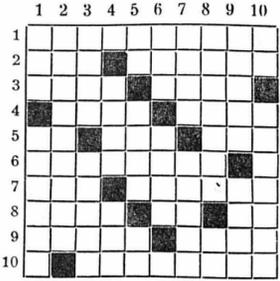
— Alors, je vais la raconter pour vous tout seul !

Il y eut une pause. Elle s'assit sur le parapet et reprit :

— Pour ceux qui n'étaient pas là au début, je résume : Prentegarde existait déjà au XIIe siècle. Comment était-il alors ? On n'a que peu de documents à ce sujet. En réalité, la forteresse, telle que nous la voyons aujourd'hui, date de Bérenger de Roquebrune. C'était un seigneur...

MOTS CROISES

Problème No 130



Homme politique irlandais. 2. D'une république de l'Afrique occidentale...

Solution du No 129

Grid solution for No 129 crossword puzzle

HORIZONTALEMENT

1. Qui ronge la pierre. 2. Ornement du chapiteau. 3. Métal en feuille...

VERTICALEMENT

1. Ce qui nous échoit par le sort.

HOROSCOPE

Climat fructueux pour les réalisations artisanales, les travaux manuels demandant de la précision...

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Remplacez le vinaigre par du citron dans vos assaisonnements. Amour: Faites un effort pour consolider vos rapports.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Evitez les courants d'air qui occasionnent le rhume des foies. Amour: N'abusez pas de la patience de l'être aimé.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Ne négligez pas de soigner les verrues. Amour: Une visite vous apportera beaucoup de joies.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Vous travaillez beaucoup trop tard. Amour: Efforcez-vous de rétablir l'harmonie au foyer.

LION (23/7 - 23/8)

Santé: Risque de troubles de la vue. Amour: Evitez de faire des scènes de jalousie.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Vous ne buvez pas suffisamment dans la journée. Amour: Reconnaissez vos torts et vos erreurs.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Ne commettez aucune imprudence. Amour: Réglez au plus vite les problèmes familiaux.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: Supprimez les boissons alcoolisées. Amour: Votre vie privée devient plus sereine.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Equilibrez de façon plus rationnelle vos repas. Amour: Montrez-vous très discret sur les confidences.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Supprimez les féculents, le pain et les sauces. Amour: Demandez conseil à des amis sincères.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Evitez les efforts physiques trop prolongés. Amour: Ne rendez pas jaloux l'être aimé.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Prenez l'habitude des douches écosaisées. Amour: Ne soyez pas trop sûr de vous.



A midi restez donc en plein air, en plein soleil!



Pour bébés et petits enfants il existe les repas* prêts à servir de

Galactina

* 30 repas complets en bocal, 6 repas instantanés en boîte, prêts à être délayés pour les bébés de 3 mois jusqu'aux enfants de 4 ans

ON CHERCHE UNE PLACE dans une famille pour un garçon de 14 ans, du 6 au 25 juillet...

La COUPE HARDY est l'affaire du spécialiste... FRANÇOIS coiffeur de PARIS NEUCHÂTEL

BULLETIN BOURSIER

Table with columns for Bourse de Neuchâtel and ZURICH, listing various stocks and bonds.

Table for Cours des billets de banque étrangers du 22 juin 1970, listing exchange rates for France, Italy, Germany, etc.

Table for Marché libre de l'or, listing gold prices for various countries.

Table for BALE ACTIONS, listing stock prices for companies like Ciba, Geigy, etc.

Table for LAUSANNE ACTIONS, listing stock prices for companies like B. C. Vaudoise, etc.

Table for HORS-BOURSE, listing prices for fund and int. inv. trust.

Table for New-York, listing stock prices for Industrielles, Transports, Services publics.

Table for INDICE DOW JONES, listing prices for Industrielles, Transports, Services publics.

critique RÉACTION DES JEUNES (SUISSE ROMANDE)

Nous avons reçu une lettre de jeunes téléspectateurs et nous nous en voudrions de ne pas la publier, car elle met en évidence quelques lacunes...

A LA TV AUJOURD'HUI

Table listing TV programs for Suisse Romande and France II, including Bulletin de nouvelles, Cours d'anglais, etc.

SUISSE ALÉMANIQUE

Table listing TV programs for Suisse Alémanique, including Coire, L'architecture de la Renaissance en Suisse, etc.

ALLEMAGNE I

Table listing TV programs for Allemagne I, including 16.35, téléjournal, 17.30, pour les philatélistes, etc.

ALLEMAGNE II

Table listing TV programs for Allemagne II, including 17.30, informations, météo, 17.35, les femmes japonaises, etc.

CONSULTEZ CHAQUE JOUR FAN MAGAZINE ou L'EXPRESS MAGAZINE, suppléments hebdomadaires de la FAN et de L'EXPRESS. Guides indispensables du téléspectateur...

RADIO

Sottens et télédiffusion 6 h, bonjour à tous, informations, 6.32, de villes en villages. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin avec miroir-première...

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL EXPOSITIONS. - Musée cantonal d'archéologie (hôtel DuPeyrou). Exposition. Musée d'histoire naturelle: SOS nature. TPN, centre de culture: Lithographies de H. Matisse...

De tout pour faire un monde

Lutte biologique contre un parasite de la pomme de terre Pour tenter d'éliminer un parasite de la pomme de terre, l'anguille, des chercheurs britanniques essaient de la faire s'accoupler avec une race d'anguilles importées des Etats-Unis...

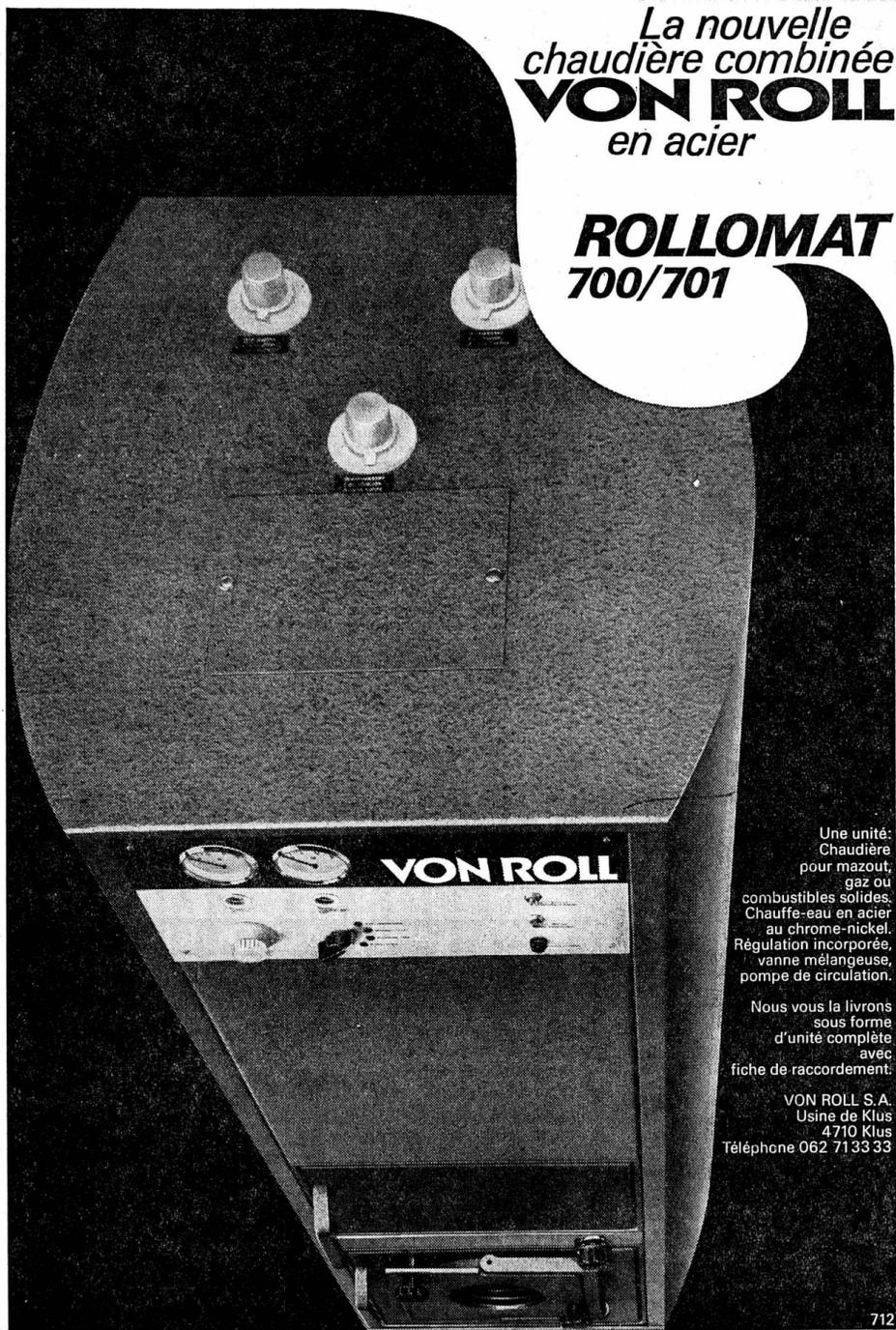


MAMBO ET LA RONDE DES SIÈCLES



La nouvelle
chaudière combinée
VON ROLL
en acier

ROLLOMAT
700/701



Une unité:
Chaudière
pour mazout,
gaz ou
combustibles solides.
Chauffe-eau en acier
au chrome-nickel.
Régulation incorporée,
vanne mélangeuse,
pompe de circulation.

Nous vous la livrons
sous forme
d'unité complète
avec
fiche de raccordement.

VON ROLL S.A.
Usine de Klus
4710 Klus
Téléphone 062 71 33 33

712

VICHY

Source de Beauté

a le plaisir de vous annoncer

L'OUVERTURE

de son salon de beauté
au faubourg de l'Hôpital 26, à Neuchâtel.

Notre esthéticienne diplômée,

Madame DUDAN

est à votre disposition
pour mieux vous aider
à résoudre les problèmes de votre beauté,
et pour vous conseiller.

A titre gracieux, votre pharmacien
vous offrira un bon pour une réduction
sur votre premier soin.

Veillez prendre rendez-vous par téléphone au 5 94 48.
Nous vous attendons avec plaisir.

VICHY SOURCE DE BEAUTÉ

est en vente uniquement en pharmacie.

VICHY

vous aime toujours plus belle!

Mobil

OUVERTURE SELF-SERVICE ESSENCE

A. Waldherr, station service **Mobil** 14, quai L.-Perrier,
Tél. 5 93 55, Neuchâtel

Rabais: 2 c./l.
+ points Mobil

Avantages permanents pour les **Mobil V.I.P.!**

Nos hôtesses se réjouissent de vous faire connaître

le **SELF-SERVICE ÉLECTRONIQUE**
et le **LAVAGE AUTOMATIQUE**

FAN

Une grillade exceptionnelle
Le steak «Delmonico»
aux Halles
Tél. 5 20 13

Vous faites de la publicité?
pensez alors qu'une

PETITE ANNONCE

est toujours lue quand
elle paraît dans la
**FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHÂTEL**

TOUJOURS UN TRÈS GRAND
CHOIX EN

**BIJOUTERIE
ORFÈVRE
HORLOGERIE**

à des prix très avantageux.

Claudine VUILLE
Portes-Rouges 46 - Neuchâtel
Tél. 5 20 81.

PIERRE DUDAN



dédicacera
son dernier disque

**"LE TEMPS
D'AIMER"**

15 chansons toutes nouvelles
accompagnées à la guitare par
Pierre Cavalli

**Mardi 23 juin
dès 15 heures**

Par la même occasion, il signera
son livre "Le Temps d'aimer"
sorti de presse ce printemps.

Rayon disques
2^{me} étage

armourins
neuchâtel

Actualité suisse et romande

ÉVASIONS, VOLS DE VOITURES, AGRESSIONS

Cinq dangereux évadés de la Montagne de Diesse comparaissent devant le Tribunal de Vevey

De notre correspondant :

Cinq jeunes évadés — dont quelques-uns n'en sont pas à leur première « cavale » — de la Montagne de Diesse comparaissent hier devant le tribunal correctionnel de Vevey...

Les cinq s'étaient connus à Diesse, d'abord à la maison d'éducation de Vennes (à Lausanne), pour deux d'entre eux, placés pour divers vols...

DE CHAUMONT A SION...

G.N., B.D., J.-D.S., M.R. et R.B. risquent le minimum de cinq ans de réclusion pour brigandage en bande, délit le plus grave qu'ils aient commis...

un point d'honneur si l'on peut dire, de détromper les homosexuels, ayant subi lui-même à 13 ans les tentatives d'un de ces détraqués...

C.D. est immature mais capable d'apprécier le caractère de ses actes. Chez lui également, les circonstances familiales, ou plus exactement d'absence de famille, ont joué un rôle important.

Issu de parents peu équilibrés, incapable d'un travail suivi, S., à la question du président sur le rapport qui le concerne, éclate en sanglots et hurle...

extême et l'on peut s'attendre à de brusques décharges. Sa personnalité infantile et inconsciente rendent son avenir problématique.

B. est extrêmement fruste, violent, voire cruel. Comme les autres, il a passé de maison en maison, ce qui n'est pas le cas de R., né au Congo de parents belges...

LE RÉQUISITOIRE

M. Schwenter, substitut dans un réquisitoire modéré, s'est d'abord attaché à résumer les attaques que l'on adresse à la maison d'éducation de la Montagne de Diesse...

les cas les plus difficiles, ceux dont on n'a pas pu faire passer ailleurs.

Si des peines de réclusion sont applicables et devraient l'être en fait, étant donné la gravité des actes commis, M. Schwenter estime préférable de se contenter de peines d'emprisonnement...

C'est pourquoi le substitut a demandé une peine de 4 ans de prison pour N., de 3 ans pour S., de 2 ans et demi pour D. et de 2 ans pour R., les frais devant se répartir entre les accusés...



ALERTE AU BORD DU LAC DE THOUNE

La fonte des neiges, les orages violents et fréquents dans plusieurs régions du pays, ont augmenté de façon anormale le débit des cours d'eau...

L'université aux étudiants lausannois? UNE MINORITÉ SEMBLE LE SOUHAITER

De notre correspondant :

Le mouvement Uniréforme avait invité les étudiants lausannois à se prononcer sur le problème de la participation. Sur 3126 étudiants inscrits, 1061 ont répondu...

Dans un communiqué à l'issue du dépeuplement, fait devant notaire, Uniréforme relève que, « en dépit de la « traditionnelle inertie » des étudiants...

Cette consultation était la première du genre à Lausanne. Uniréforme a fait savoir son intention de mener une campagne très ferme pour que les thèses défendues par les étudiants qui ont répondu...

ARMÉS

La quatrième fila alors sur la route de Vevey, bientôt pris en chasse par la police de Pully, que M. Rochat avait pu alerter de chez lui...

« Un refus des autorités universitaires de tenir compte de l'avis exprimé lors de cette consultation créerait une impression désastreuse auprès de tous ces étudiants soucieux de réformer l'université... »

Dans le domaine de l'information, Uniréforme propose enfin d'adopter, à temps partiel, un étudiant au journaliste professionnel que le rectorat souhaite pouvoir mettre à la tête du service d'information.

L'AVIS DU RECTORAT
Si la proportion de 50 % des votants, que demandait le rectorat n'a pas été atteinte, comme on l'a vu plus haut, le rectorat ne voit pas là un obstacle à la discussion...

UN COUPLE DÉPRAVÉ A ÉTÉ JUGÉ PAR DÉFAUT À AIGLE
De notre correspondant :
En automne dernier, le Tribunal correctionnel d'Aigle, présidé par M. J.-P. Gaudinard, avait pris audience pour s'occuper d'un couple aux mœurs scandaleuses...

pendant les voyages que les choses se précisaient, avec la complicité de sa femme. La jeune fille, dormant toujours avec eux, assista aux ébats intimes du couple et fut contrainte de s'y associer, sans distinction de sexe.

LE DRAME
Au retour, après tournée de boîtes de nuit au programme émoustillant, initiation particulière au Danemark et en Suède, la jeune fille fut ramené chez ses parents, le « cours » terminé. Les parents observèrent un changement de comportement chez leur fille mais celle-ci ne confia au pasteur son trouble que beaucoup plus tard...

LES JOURNÉES
Retenant tous les délits à la charge des deux accusés, le tribunal a condamné Roger Meier à 6 ans de réclusion avec la privation des droits civiques, et sa femme à 3 ans. L'expertise psychiatrique avait conclu à une responsabilité légèrement diminuée pour Claire Meier.

Le mari, Roger Meier, était inculpé d'attentat à la pudeur des enfants, délit manqué de traite des femmes, proxénétisme, la femme, Claire, étant poursuivie pour attentat à la pudeur des enfants.

En 1963, le couple Meier avait engagé une écolière de 13 ans et demi pour s'occuper de sa fille de 5 ans, pendant les vacances. La jeune écolière fut alléchée par la perspective d'un voyage en Allemagne et dans les pays nordiques.

DROLES DE VACANCES
En 1963, le couple Meier avait engagé une écolière de 13 ans et demi pour s'occuper de sa fille de 5 ans, pendant les vacances. La jeune écolière fut alléchée par la perspective d'un voyage en Allemagne et dans les pays nordiques.

Le mari, Roger Meier, était inculpé d'attentat à la pudeur des enfants, délit manqué de traite des femmes, proxénétisme, la femme, Claire, étant poursuivie pour attentat à la pudeur des enfants.

En 1963, le couple Meier avait engagé une écolière de 13 ans et demi pour s'occuper de sa fille de 5 ans, pendant les vacances. La jeune écolière fut alléchée par la perspective d'un voyage en Allemagne et dans les pays nordiques.

participation d'un bon tiers des étudiants consultés. Il y voit le signe d'une volonté de participation et trouve cet intérêt extrêmement réjouissant...

Le rectorat a pris connaissance du résultat de la consultation hier après-midi. Il va à l'étudier avec la plus grande attention. L'avis émis par les étudiants doit être entendu. Ceci dit, la question essentielle demeure le problème de la représentativité...

Inauguration à Lausanne

(c) Les nouveaux locaux de l'école d'infirmières en hygiène maternelle et en pédiatrie, avenue de Beaumont, à Lausanne, ont été inaugurés hier après-midi, en présence, entre autres, de M. Pierre Schumacher, chef du département de l'intérieur et de la santé publique.

L'école est une institution privée, issue de « la Pouponnière-L'Abri », institution fondée en 1914 pour les enfants abandonnés par leur mère, et qui subsiste. L'Etat est intervenu en prenant à sa charge le dernier déficit de l'école d'infirmières et en accordant sa garantie de l'emprunt contracté pour construire les nouveaux locaux.

Automobiliste blessé à Bousens

(c) Lundi, vers 6 h 15, M. Pierre Gex, 32 ans, domicilié à Chavannes-Renens, roulait en automobile de Cheseaux en direction d'Orbe, à Bousens, lorsque, au cours d'une embardée dans un virage, il heurta un mur et un poteau à l'angle d'un jardin...

SUISSE ALEMANNIQUE

Auto contre un mur : un mort

HORGEN (ZH) (ATS). — Dans la nuit de dimanche à lundi, M. Werner Huser, âgé de 29 ans et marchand à Richterswil, a trouvé la mort dans un accident de la circulation qui a eu lieu dans le village d'Horgen (ZH).

Noyade à la piscine de Muri

MURI (AG) (ATS). — Dimanche soir, le corps d'un enfant a été aperçu au fond d'un bassin de la piscine de Muri. Il s'agissait du petit Christophe Meier, âgé de huit ans et demi, d'Althausen (AG), qui a été transporté à l'hôpital de Muri, où, malgré la bouche à bouche et la respiration artificielle, on ne put le réanimer.

Agression à Zurich

ZURICH (ATS). — Dimanche, vers 14 h 30 environ, une femme âgée de 72 ans a été attaquée par un jeune homme, âgé de 20 à 25 ans. Après l'avoir immobilisée à terre, celui-ci lui a dérobé tout son argent de poche, soit 55 francs. La victime souffre de nombreuses contusions.

RELEVÉ

* Le Conseil fédéral mettra en vigueur au 1er juillet la loi fédérale du 21 mars 1969 concernant des crédits d'investissement à l'économie forestière en montagne, de même que l'ordonnance d'exécution y relative.

* Le gouvernement valetain a décidé de verser la somme de 5000 fr. en faveur des sinistrés des inondations de Roumanie ainsi que 5000 fr. pour les victimes du tremblement de terre du Pérou.

GENÈVE

Visite du président du CICR en Union soviétique

GENÈVE (ATS). — Sur l'invitation de l'alliance des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge d'URSS, le président du comité international de la Croix-Rouge, M. Marcel A. Naville, a quitté Genève lundi matin pour un séjour d'une semaine en Union soviétique.

Pilisi opéré à Genève

(c) Pilisi, condamné à 12 ans de réclusion dans l'affaire dite du « hold-up » à l'ambulance, au début de l'année dernière, est de nouveau à Genève. Il ne s'est pas évadé, que l'on rassure... En fait Pilisi supporte mal le régime pénitentiaire. Au point que cela l'a rendu malade. Maladie non simulée d'ailleurs puisque le bandit marseillais souffre d'un ulcère à l'oesophage. Il a donc été reconduit à la prison, et, de là, au quartier cellulaire de l'hôpital cantonal, où il a été opéré dans la journée de dimanche. L'opération a bien réussi. Au réveil, Pilisi avait retrouvé toute sa verde et bavardait joyeusement avec les infirmières et les gardiennes commises à sa garde.

SUISSE ALEMANNIQUE

Il assomme son hôte et lui vole 30 francs

ZURICH (ATS). — Dans la nuit de dimanche à lundi, un manœuvre de 23 ans, qui avait invité dans son appartement un cuisinier de 26 ans, l'a assommé puis lui a volé 30 francs. Alertés par le bruit, les locataires de la maison se sont précipités sur les lieux et ont retenu le coupable jusqu'à l'arrivée de la police. Agresseur et victime sont bien connus dans les milieux d'homosexuels zuricois.

Forte participation à la fête mondiale de la musique à Bâle

BALE (ATS). — De nombreux auditeurs ont assisté au premier concert de la société internationale pour la musique moderne qui s'est donné samedi à Bâle, dans le cadre de la 44me fête mondiale de la musique. Les réactions de l'auditoire furent d'ailleurs très diverses et allèrent des applaudissements aux sifflets.

Samedi, le premier concert présenta principalement des œuvres de compositeurs suisses. Dimanche, le public a pu entendre des compositions d'avant-garde de compositeurs de toute l'Europe et d'outre-mer.

Les concerts et autres manifestations organisées dans le cadre de la fête mondiale de la musique se dérouleront jusqu'au 26 juin à Bâle.

Loterie à numéros : cinq gagnants au deuxième rang

Voici la liste des gagnants du 23me tirage de la Loterie suisse à numéros :

- 5 gagnants avec 5 numéros plus le numéro supplémentaire : 67,834 francs.
358 gagnants avec 5 numéros : 947 fr. 40.
15,310 gagnants avec 4 numéros : 225 fr. 15.
195,313 gagnants avec 3 numéros : 1 fr. 75.

Le National a entamé le grand débat sur le suffrage féminin

BERNE (ATS). — Le débat sur le suffrage féminin a débuté hier soir au Conseil national. Par une motion, M. Arnold (soc - Zurich) propose d'accorder le droit de vote aux femmes par simple interprétation de la constitution.

Partisan du suffrage féminin, le conseiller fédéral von Moos s'oppose à cette astuce juridique pour y parvenir. Le Conseil fédéral a d'ailleurs exposé longuement, dans son message du 23 décembre 1969, pourquoi il juge inadmissible cette procédure.

Mieux vaut consulter le peuple comme le propose maintenant le gouvernement, le peuple étant seul autorisé à modifier la Constitution.

La Suisse et les perspectives de l'intégration européenne

GENÈVE (ATS). — Aujourd'hui, l'unification européenne ne se fait pas par la force, mais par le libre consentement des partenaires, a déclaré le ministre néerlandais des affaires étrangères, M. J.M. A.H. Luns, hôte, lundi à Genève, de la Chambre de commerce des Pays-Bas pour la Suisse.

Le ministre néerlandais a ensuite abordé le problème « qui se posera bientôt avec acuité », de la meilleure forme à donner aux rapports entre la Suisse et le Marché commun.

La séance du Conseil fédéral

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a approuvé un message sur l'accord de coopération avec la France en matière d'utilisation pacifique de l'énergie atomique. Il a mis en vigueur au premier juillet la loi fédérale du 21 mars 1969 concernant des crédits d'investissement à l'économie forestière en montagne.

Majoration de l'intérêt produit par les bons de dépôt de la Confédération

BERNE (ATS). — La loi fédérale du 3 octobre 1951 sur la constitution de réserves de crise par l'économie privée prescrit que les bons de dépôt de la Confédération produisent un intérêt conforme aux conditions usuelles du marché. Compte tenu de leur récente évolution, le Conseil fédéral a porté le taux d'intérêt des bons de dépôt d'une durée de 4 ans à 5,25 % et celui des bons de dépôt d'une durée de 8 ans à 5,5 %, ce qui représente une majoration de 0,5 %.

Synode de l'Eglise catholique chrétienne de Suisse

STARRKIRCH (SO) (ATS). — Le rapport épiscopal de l'Eglise catholique chrétienne de Suisse a démontré que les relations s'étaient accrues entre les différentes Eglises nationales et étrangères, d'autre part l'Eglise catholique chrétienne a acquis à Berne une propriété dans laquelle sera transféré le home des étudiants de la faculté de théologie.

Après la visite de M. Vorster
BERNE (ATS). — Le conseiller national Daillon (pdt - Genève) avait déposé le 8 juin, la petite question urgente suivante : « La presse nous apprend que le premier ministre de l'Afrique du Sud, M. John Vorster, qui s'est illustré par une politique obstinée de discrimination et d'apartheid, se propose de faire un voyage en Suisse. Le Conseil fédéral est prié de dire ce qu'il pense de l'éventualité d'un tel voyage et de préciser si ce voyage aura un caractère officiel ou non. »

Manceuvres de l'aviation

BERNE (ATS). — Dans les régions de Thoune, de Romont, de Montreux, de Martigny et de Brigue, des avions militaires seront engagés notamment en basse altitude, les 23 et 25 juin et les 1er et 2 juillet, dans le cadre des manœuvres du régime d'aviation 1. Le département militaire fédéral prie donc les populations concernées de bien vouloir faire preuve de compréhension et d'indulgence quant au bruit qui résultera de ces exercices.

* Le Conseil fédéral a approuvé l'ordonnance d'exécution de la loi d'organisation des PTT, qui entrera en vigueur le 1er juillet 1970. Le nouveau statut des PTT octroie à l'entreprise des PTT une autonomie accrue. Il confère au conseil d'administration nouvellement créé d'importantes attributions en ce qui concerne la nomination de fonctionnaires dirigeants de la direction générale et des directeurs d'arrondissement, ainsi que dans le domaine des constructions et dans la préparation d'affaires relevant de la compétence du Conseil fédéral ou du parlement.

